

HISTOIRE DE SAINT-SIMON

JEAN-NOËL DION

VOLUME-SOUVENIR
À L'OCCASION DU
150^e ANNIVERSAIRE DE
LA PAROISSE SAINT-SIMON DE BAGOT

Cet ouvrage est tiré à 1 000 exemplaires.

Photo de la page couverture :

La gare de Saint-Simon vers 1915. Les deux personnes sont, à gauche, Régina Grenon (Mme Camille Lavigne) et à droite, Blanche Forest (Mme Adélarde Birtz). Gracieuseté de M. Antonio Lavigne.

Le présent ouvrage est édité par la Corporation municipale de Saint-Simon de Bagot Inc. Il est disponible à la Corporation municipale de Saint-Simon, a/s du secrétaire-trésorier, Saint-Simon de Bagot, J0H 1Y0.

© Copyright. 1982 Tous droits réservés par l'auteur.

Toute reproduction même partielle, du présent livre est strictement défendue, à moins d'avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'auteur.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1982

REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier toutes les personnes qui m'ont secondé et encouragé à la réalisation de ce volume. Les membres de la Corporation municipale de Saint-Simon, les membres de la Fabrique et du Centre-Biblio-Culturel de Saint-Simon, trois organismes sans lesquels il eut été impossible financièrement d'arriver à une telle entreprise. Je remercie également les membres de l'Âge d'Or pour leur collaboration, le Père Jean-Paul Saint-Laurent et M. Léo Saint-Laurent pour le travail et les conseils plus que judicieux qu'ils ont fournis, Mme Claire Lachance de la Société d'Histoire régionale de Saint-Hyacinthe, qui m'a permis d'accéder aux archives de la société, M. Jean-Marie Racine pour son document exceptionnel dans lequel il m'a permis de puiser une foule importante de renseignements, Mlle Jeanine Rivard de la Bibliothèque Nationale du Québec pour les recensements, MM. Paul-Émile et Charles-Auguste Rivard pour les informations sur l'agriculture, M. Guy Boivin pour la transcription du texte de l'abbé Desnoyers et la correction, Mlle Céline Leblanc de la bibliothèque du Séminaire de Saint-Hyacinthe, MM. Germain Tremblay, René Jetté, Sr Jeanne Sylvestre du comité de lecture, tous les paroissiens de Saint-Simon qui ont fourni renseignements et photographies et qui se sont toujours montrés intéressés par cette recherche et finalement, Anne-Marie Aubin, Yves Louis-Seize et Carole Bélisle pour leur soutien et leur appui constants.

SAINT-SIMON JUBILE

CHANSON THÈME

REFRAIN

A SAINT SI-MON L'AN-LÉ-gres - Se JAIL-LIT A FIATS de NOS
 NOURS RE- sou- ARE Tous en LI- es- Se CHEZ
 nous SOU- tez LE BON- HEUR I-CENT CIN- QUANTE ANS NOTR' HES.
 TOI - RE RE- MIT UN PAS- SE glo- RI- eux
 PRES - de US QUANS LA MO- MOI- RE de vos PI- OM- DIERS VA- LEU-
 R'IX'

- | | |
|--|--|
| <p>2. – Du bûcheron, la cognée
 Abat les géants des forêts;
 Et le coteau, chaque année
 Mûrit le froment à souhait.</p> | <p>5. – De nos écoles modestes,
 Louons les zélés profes-
 seurs;
 Jour après jour, tous leurs
 gestes
 Proclament l'amour de leur
 coeur.</p> |
| <p>3. – Par un matin remarquable
 Surgit mil huit cent trente-
 deux;
 « Le bon pasteur » secou-
 rable
 Conduit « ses brebis » vers
 les cieus.</p> | <p>6. – Nous conservons l'héritage
 Que nous ont légué nos
 aïeux;
 Nous leur offrons en hom-
 mage
 Cet hymne qui monte vers
 Dieu.</p> |
| <p>4. – Les jours de fête, à l'église
 Rayonne la fraternité;
 Puis, le conseil s'organise,
 Chemin vers la prospérité.</p> | <p>7. – Si les accents de nos fêtes,
 Demain, peuplent nos sou-
 venirs,
 Notre paroisse s'apprête
 À vivre un brillant avenir.</p> |

Paroles : Sr Jeanne Sylvestre, s.j.s.h.
 Musique : Germain Tremblay



Le comité du cent cinquantième de la paroisse de Saint-Simon. Au premier rang, de gauche à droite : Mmes Rhéa Dion, Madeleine Morin, MM. Réginald Deslandes, curé de la paroisse; Germain Tremblay, président du comité; Hermel Giard, maire; Mme Francine Labonté. Au second rang : MM. Ange-Émile Saint-Laurent, André Vermette, Jean-Noël Dion, Léon Lacroix, Mme Gaétane Tousignant, MM. André Fontaine, Jean-Louis Labonté, Clément Laramée.



Les membres de la Corporation municipale de Saint-Simon. Au premier rang, de gauche à droite : Mme Claire Bousquet, MM. Ange-Émile Saint-Laurent, secrétaire-trésorier, Hermel Giard, maire; Raynald Laliberté. Au second rang : MM. Dorès Laliberté, Léon Péloquin, Normand Laperle, Guy Labonté.

PRÉFACE

M. Jean-Noël Dion

J'ai examiné le livre *l'Histoire de Saint-Simon* que vous venez de rédiger et dont vous avez bien voulu m'envoyer un exemplaire. Je vous félicite et remercie de cette oeuvre excellente qui sera, je n'en doute pas, grandement appréciée.

Je suis heureux de reconnaître une oeuvre d'art. Je souhaite donc que ce précieux volume se répande dans tous les foyers de Saint-Simon et même au-delà, rejoigne ceux et celles qui sont nés chez nous ou qui, de près ou de loin, s'intéressent à la petite histoire.

Ce sera un bel héritage à la postérité et le plus beau souvenir des fêtes du 150^e anniversaire.

M. Germain Tremblay
Président du Comité des fêtes

« Les communes heureuses n'ont pas d'histoire, mais de grandes chamailleries, telle la longue querelle du presbytère... »

Gilles Perreault
Les gens d'ici

EN GUISE D'INTRODUCTION

Les jours passent et je marche, essayant de trouver mon identité avant de disparaître. Je n'ai jamais su grand chose de chez nous. Alors je suis parti un bon matin en quête d'une image, d'un lieu et du temps ancien et présent. Cette image est projetée ici, rendue avec le peu de mémoire qui restait, d'aussi loin que les sources pouvaient parler et la révéler. Simplement, j'ai cru bon de tout traduire pour nous aider à tenir le coup et nous permettre d'aller plus loin.

Ce n'est pas encore sans faille et sans trahison.

J'ai interrogé mes ascendants, mon voisin, presque tout le village, je sais maintenant un peu mieux d'où je viens, qui je suis, où je suis.

C'est presque une création du monde, ou plutôt, la création d'un monde, celui auquel je pense maintenant appartenir.

Écrire cette histoire m'a permis de mieux nous connaître, de mieux comprendre.

C'est parce qu'il y avait du mystère que j'ai avancé. La curiosité me tient en vie. Peut-être aussi parce qu'il y a eu des attaches et des sentiments qui se sont créés, des souvenirs qui ont surgi dans bien des têtes et qu'il ne fallait pas se permettre de perdre.

Devant tout ce panorama, des consciences se sont mises à se refléter : du respect de la tradition à l'innovation, de l'entraide à l'individualisme.

Au fond, cette histoire n'en est pas une. C'est plutôt une épopée remplie de personnages et de héros, aussi petits ou caducs parfois qu'ils puissent paraître. Ils sont là, attendant qu'on vienne à leur rencontre, défigurés souvent par le témoin gênant ou lointain, ou réhabilités par les écrits auxquels il a fallu se conformer et respecter.

Beaucoup de recherches, d'événements étalés pour se prouver peut-être à soi-même que la vie est faite de conquêtes, de luttes, d'échecs ou d'abandons et qu'ici, elle n'est pas moins riche qu'ailleurs en rebondissements, en malheur ou en bonheur.

Mais, tout compte fait, je nous ai détournés pour arriver à saisir notre provenance et pour éclaircir le présent et le futur; l'un qui ne cesse de se disperser, l'autre qui est déjà à se préparer.

Que ce livre soit un hommage. Je le rends à tous ceux qui sont venus avant moi ou qui continuent aujourd'hui de laisser ce qu'ils ont de meilleur pour les prochaines générations.

CHAPITRE PREMIER

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Vingt deux milles carrés. Vingt deux milles carrés de terre franche, de bonne terre, presque la meilleure du pays. Oui, la meilleure du pays. Dans la plaine, bien sûr, celle du fleuve, avec seulement des coteaux de sable pour montagnes, pour intriguer le regard et des ruisseaux pour crevasses, pour l'irrégularité.

Une bonne terre, riche, argileuse, qui donne, qui produit sans relâche quand on en prend soin, quand on la travaille. Une lieue et demie de largeur, 126 arpents sur 160 de profondeur. Ça occupe. Ça se défend.

Entourée de semblables. Au sud, Sainte-Rosalie, presque une jumelle, qui a eu un autre essor, tout près de Saint-Hyacinthe, la ville. À l'est, Saint-Liboire, le chef-lieu du comté de Bagot. En face, de l'autre côté de la rive, en enjambant l'Yamaska, Saint-Barnabé. Au nord, la quatrième voisine, Saint-Hugues, quadrillée différemment pour le contraste, pour démontrer radicalement la borne et Sainte-Hélène aussi uniforme et fertile que les autres.

Toutes parentes, toutes aussi jeunes les unes que les autres¹, défrichées au siècle dernier, envahies par des hommes téméraires, ayant volonté et panache. Et ce n'est pas à vendre. C'est le berceau agricole du Québec !

GÉOLOGIE ET RELIEF

Du fond des âges, il y a plus d'un million d'années, les terres étaient morcelées par les glaciers qui descendaient du Labrador. Ils laissaient des dépôts de toutes sortes dans leur marche lente, surtout l'argile.

Plus près, il y a 20,000 ans, suite au réchauffement du climat, les glaciers fondaient et faisaient place à une mer, la mer de "Champlain"² qui s'élevait jusqu'à six cents pieds d'altitude, recouvrant ainsi toutes les basses terres du Saint-Laurent.

Plus près encore, il y a six mille ans, l'eau du bassin se vidait, montrant la terre qui fut recouverte de dépôts marins, de limons, de sable, de boue et de glaise, la rendant féconde et de grande qualité.

Mais plus près encore, il y avait l'épaisse forêt partout. Les épinettes, les pins entremêlés d'érables, de chênes, d'ormes et de hêtres. C'est la flore laurentienne. Avant la coupe du bois et l'enlèvement des souches et des pierres. C'était avant la culture du sol, ici, dans la région, il y a deux cents ans.

Et aujourd'hui, il y a les pâturages, le champ d'avoine, de blé ou d'orge, sans compter les nombreux arpents de maïs pour les bêtes mises à l'élevage et le bois debout à l'extrémité du lot, près de la rivière, dans

les rangs Charlotte, Saint-Georges et quatrième. Le bois qu'on coupe l'hiver pour chauffer ou qu'on met en planche selon les besoins, si ce n'est qu'on entaille au printemps afin de pouvoir commencer les sucres. Une terre qui donne. Une terre généreuse.

TOPONYMIE

Saint-Simon.³ Saint-Simon parce que le clergé ou la collectivité avait l'habitude de donner aux villages des noms de saints, afin de mettre la paroisse sous le patronage d'un élu, pour conseiller ou mettre en confiance. Saint-Simon parce que voisin de la paroisse de Saint-Jude⁴, comme Simon et Jude qui prêchèrent ensemble dans la Judée, la Samarie et la Syrie. Deux apôtres qui allèrent aussi en Perse et se rendirent à Snanyr où des mages s'emparèrent d'eux, les menèrent devant les images du soleil et de la lune et les sommèrent de les adorer, mais les apôtres refusèrent et furent massacrés. Les corps des martyrs furent alors transportés à Rome, puis à Toulouse où leurs reliques se trouvent aujourd'hui.⁵

Attentif à cette référence historique, Mgr Lartigue, coadjuteur de l'évêque de Québec, lorsqu'il donne réponse à une requête que lui ont adressée les habitants de Langan en vue d'ouvrir une mission en 1830, choisit donc le vocable de Saint-Simon, apôtre.

LES COURS D'EAU

Il y a la rivière. L'Yamaska. « Yyam askaw », le mot indien signifiant « où il y a des joncs au large », ou encore « hia muskeg », en algonkin, qui signifie « la rivière des savanes » ou « la rivière aux eaux bourbeuses ».⁶

L'appellation des petits cours d'eau dans la localité remonte au temps des seigneurs. En 1764, les Sulpiciens de Paris qui possèdent la seigneurie Bourchemin-Est et qui veulent la donner aux Sulpiciens de Montréal afin qu'ils créent des établissements sur leur fief, requièrent les services d'un arpenteur pour mesurer les terres.

« À la réquisition de Messire Brassier, procureur du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, le sieur Jean Péladeau, s'y transporte à la fin de février. Du 28 de ce mois au 4 mars, celui-ci mesura 38 terres sur la rive est de l'Yamaska, à partir de la ligne de la seigneurie de M. Hyacinthe-Simon Delorme, Saint-Hyacinthe, en descendant. À la cinquième terre, il rencontra un ruisseau qu'il appelle ruisseau Clermont, plus tard ruisseau Crête; là était le Domaine Seigneurial et à la quinzième, un autre qu'il nomme ruisseau Gogly. C'est celui qui traverse la partie nord du village. »⁷

Mais le Ministère des Mines, de l'Énergie et des Ressources, sur ses cartes topographiques de 1980 semble en avoir rebaptisé quelques uns.

Le grand cours, autrefois le Goglu ou Gogly, on le surnommera « La Cavée », peut-être à cause de sa profondeur. On donnera le nom « Gogly » à son embranchement, celui qui permet la formation de la fourche dite « Dos de cheval » sur laquelle les deux ponts se succèdent au village. « Gogly » parce qu'on y retrouvait sans doute à l'origine, dans les parages et les côtes, l'oiseau, le passereau, le goglu, appelé ainsi pour son cri railleur.

Et au sud du village, le nom de « Crête » disparaîtra. « Crête », sans doute pour les parties saillantes et allongées des côtes qu'on y trouvait. On le substitue au nom de « Vandale », du nom des propriétaires de la terre au troisième rang sur laquelle traversait le ruisseau.

On ne trouve pas d'appellations anciennes pour les autres cours, sauf pour le petit ruisseau « Lacroix-Vandal » près du village qu'on surnommait « Labadie ». ⁸ Les ruisseaux aujourd'hui empruntent les noms des propriétaires avoisinants. Les ruisseaux « Gendron », « Jodoin » et « Dupont » qui sont les prolongements de La Cavée. Le ruisseau « De Grandpré », lequel traverse le terrain de golf et laisse former un étang; le ruisseau « Cabana », le « Cordon Saint-Patrick », en souvenir de Patrick Langan, un des seigneurs à qui appartenaient les terres de Saint-Simon et le ruisseau « Auclair-Saint-Pierre », tous, une fois de plus, des prolongements du ruisseau Vandale qui prend source à Saint-Liboire.

Plus au nord, aux limites de Saint-Hugues et venant de Sainte-Hélène, c'est la « Décharge des Dix-Huit », creusée en partie de mains d'homme à l'été de 1935, pour vaincre les inondations du printemps et permettre aux terres de mieux s'égoutter.



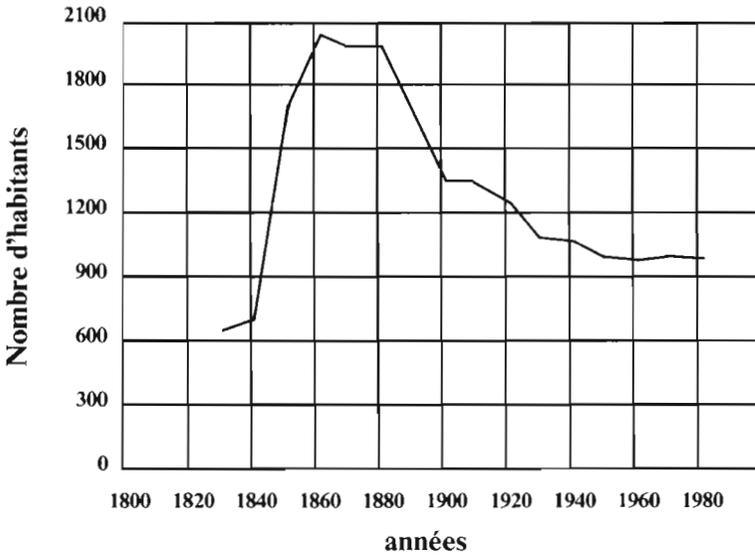
L'entrée du village dans le deuxième rang et le ruisseau « La Cavée » autrefois surnommé le ruisseau Goglu.

Voilà, les principaux cours d'eau qui irriguent les terres de la localité. Restent encore trois ou quatre petits ruisseaux innommés, que le Ministère a omis. Peut-être un jour, les sortira-t-on de l'oubli, si on ne les a pas déjà identifiés selon une tradition populaire. Par exemple, le ruisseau « Cournoyer » dans le nord de la paroisse, avec ses côtes où les enfants du voisinage allaient et vont encore glisser l'hiver, avec sa mare aux grenouilles, remblayée depuis, où ils apprenaient à patiner !

Références

1. Saint-Hugues fut fondé en 1827, Sainte-Rosalie et Saint-Simon en 1832, Sainte-Hélène en 1853, Saint-Barnabé en 1855 et Saint-Liboire en 1856.
2. D'après les données géologiques de *l'Histoire du Québec* sous la direction de Jean Hamelin, Éditions France-Amérique, 1977, p. 11-15.
3. On retrouve l'appellation Saint-Simon d'Yamaska parce qu'une partie des terres de la paroisse baigne à l'ouest dans l'Yamaska. Saint-Simon de Ramesay, rappelant que la paroisse fut fondée dans la seigneurie ayant appartenu à Claude de Ramezay, gouverneur de Montréal. Saint-Simon de Bagot, rappelant que la localité se situe dans le comté du même nom établi en 1853. Relevé par Hormidas Magnan. *Dictionnaire Historique et Géographique des Paroisses*. L'Imprimerie d'Arthabasca Inc. 1925, p. 680.
4. Saint-Jude fut fondé en 1822 et comprenait une partie du territoire de Saint-Barnabé qui touche aujourd'hui à Saint-Simon. Saint-Jude et Saint-Simon étaient donc deux paroisses voisines avant la fondation de Saint-Barnabé.
5. Pierre George Roy. *Les noms géographiques de la Province de Québec*. Lévis, 1906, p. 414. Au sujet de saint Simon, le *Dictionnaire des saints* n'est pas très explicite. Il est fait mention de cette tradition selon laquelle Simon et Jude auraient évangélisé ensemble, mais aucune source, est-il ajouté, n'est assez ancienne pour permettre de se prononcer avec certitude sur le fait. Bernard Noël. *Dictionnaire des saints*. Société d'Édition de dictionnaires et encyclopédies, 1964, p. 342.
6. *Volume-Souvenir, 250^e de Saint-Michel d'Yamaska*. Fernand Parenteau. 1977, p. 9.
7. Abbé Isidore Desnoyers. *Histoire de Saint-Simon*. Manuscrit, Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe, 1883, p. 98.
8. *Cahier des délibérations de la Municipalité de Saint-Simon*. Vol. 2, janvier 1885.

L'évolution de la population de la paroisse de Saint-Simon



Recensements civils¹

* 1830	634 h.	1911	1362
* 1840	700	1921	1249
1851	1784	1931	1145
1861	2062	1941	1124
1871	1909	1951	1087
1881	1912	1961	1063
1891	1782	1971	1123
1901	1385	* 1981	1010

* Pour ces années, les chiffres proviennent des recensements religieux.

1. D'après les recensements civils du Canada de 1851 à 1971.

De 1881 à 1921, la population de Saint-Simon décroît à un rythme alarmant. De 1912 habitants en 1881, elle passe à 1385 en 1901. L'annexion d'une partie de Saint-Simon à Saint-Liboire en 1899 peut expliquer la baisse de population. Mais plusieurs familles quittent aussi le territoire pour s'établir aux États-Unis, à la ville ou sur d'autres terres, ne pouvant plus arriver à satisfaire leurs aspirations et leurs besoins dans la région. Même si les conditions de vie s'améliorent graduellement, le surpeuplement de la campagne est flagrant. Saint-Simon ne sera plus ce qu'il était, l'énergie et l'activité de ce bassin de population s'étant grandement réduites.

CHAPITRE DEUXIÈME

LES GRANDS COURANTS

Quatre périodes peuvent caractériser l'histoire de Saint-Simon.

1. Une terre mise en veilleuse 1695-1800

La première période qui s'étend de la concession des seigneuries Bourgchemin et de Ramezay jusqu'au réel début de leur colonisation, couvre tout le XVIII^e siècle. Cette terre, sur laquelle sera fondée plus tard la paroisse de Saint-Simon, passera à maints propriétaires qui n'auront, le plus souvent, ni le loisir ni le temps ou les fonds nécessaires afin de faire défricher des lopins près de la rivière Yamaska. Ces deux fiefs demeurent plutôt des objets de spéculation, beaucoup de seigneurs cherchant à réaliser des profits en les vendant après les avoir achetés quelques temps auparavant.

Dans Ramezay, on fait bien bâtir dès 1712, un moulin à scie sur la rivière Sciebouet, mais l'année suivante, le moulin est emporté par les glaces du printemps et il ne sera pas réinstallé avant trente ou quarante ans plus tard, afin d'entreprendre une coupe de bois. Mgr Dosquet dans Bourgchemin avait bien parlé de développer l'agriculture, mais ce ne fut là qu'un projet sans suite.

Les seigneuries sont loin de l'axe fluvial, perdues dans les terres. Il y a de longues distances à franchir, des obstacles de tout genre à surmonter. Si jamais on y accède, l'opération est considérée comme hasardeuse. Le lieu se chasse garde lui-même.

Une terre mise en veilleuse.

Et cent ans passeront comme des lettres mortes.

2. Le début de l'isolement 1800-1875

Mais l'heure du défrichement et de la colonisation viendra avec le seigneur Patrick Langan et, plus particulièrement, avec les Forsyth et les Leslie, après des temps infructueux et des efforts sans lendemain. On assistera alors à la fondation de la paroisse, du village, à l'ouverture des rangs, à l'érection d'une chapelle puis d'une première église en pierre.

Un milieu de vie sera créé avec la venue des colons, de quelques notables, du curé. Ils formeront un arrondissement qui progressera graduellement en population et en installations.

C'est pendant cette période aussi que le régime seigneurial sera aboli et que le colon pourra devenir enfin propriétaire de ses terres. Mais au devant de tout cela, il y aura l'isolement, des empêchements et des privations. Le travail est insensé et le peu de ressources fait en sorte que la campagne prend souvent plus qu'elle ne donne.

Soixante-quinze ans passeront à faire la terre, à l'écart !

3. Un nouveau souffle 1875-1930

Deux rails qui s'échelonnent à perte de vue. Un engin de fer qui claque et grince puis s'arrête, échauffé, dans une nuée de vapeur pour laisser descendre ou prendre au passage quelques voyageurs désireux d'aller dans d'autres paysages, par affaire ou par curiosité. C'est le cheval métallique, plus rapide, plus fonctionnel, qui traversera les lieux et les temps imprévus, souvent médiocres qui bloquent ou délavent tout. Enfin sortir, aller à la ville et y revenir le même jour. Une grande effervescence, un grand espoir.

Près de la gare, le quai s'anamera. Il y a l'hôtel en face, le magasin tout près, la banque et le bureau de poste à la croisée des chemins. C'est un autre noyau qui se forme, Clairvaux et qui compétitionne avec les services déjà plus anciens dans la paroisse, près de l'église.

Puis apparaissent le téléphone, l'électricité et l'automobile. Les grandes inventions du tournant du siècle qui bouleversent les coutumes et les traditions établies.

Les agriculteurs aussi, dans le mouvement, veulent s'organiser et s'orienter plus spécifiquement : l'entrée de nouveaux instruments aratoires sur les fermes, la mécanisation arrivent à améliorer les conditions et à donner de meilleurs rendements.

Le système scolaire prend également un second départ avec la construction d'un couvent au village pour former des maîtres d'école qui pourront enseigner dans la région.

Si la paroisse s'est vidée, plusieurs familles émigrant vers d'autres endroits plus prospères croit-on, laissant tout derrière elles, presque rien, le lopin et la petite maison de planches qu'elles pouvaient avoir gagnés à force de travail; bientôt pourtant, une certaine dynamique se déploie, pendant que la mode en est au Charleston, au canotier et au phonographe, avant la grande dépression qui laissera évanouir derrière elle bon nombre de rêves et de plaisirs.

4. L'ère moderne 1930-1982

En 1929, c'est le « crash » à la bourse, puis la crise... un arrêt soudain... les mauvais jours... Une misère et une pauvreté à assumer... On raconte même que dans les villes, on se met en rang pour avoir droit quotidiennement à un repas. C'est le repas du chômeur. Rien ne va plus ou si peu. Un homme est prêt à faire n'importe quoi et pour un prix dérisoire. Sur la ferme, on a au moins un peu la chance de pouvoir se nourrir. La dépendance est moins forte. Il faut quand même poursuivre le travail de la terre sans relâche.

Même si tout semble à son point mort, quelques améliorations viendront pourtant changer, à la fin, la vie rurale. Le perfectionnement des routes, l'électrification des maisons et des bâtiments dans les rangs, l'apparition du tracteur, la coopération, genre de syndicalisme agricole.

Puis bientôt, des temps encore mouvementés apparaîtront avec la deuxième guerre : le rationnement, le marché noir et l'état de l'offensive que l'on écoute à la radio entre un refrain de la Bolduc et un autre, étranger celui-là, français ou américain. Guerre qui durera de 1939 à 1945 et ne cessera pas d'inquiéter les jeunes d'âge militaire appelés dans l'armée.

Avec le boum de l'après-guerre, le Québec entre véritablement dans sa phase industrielle. Les gens de la localité cherchent aussi à combler le retard. On change le nom des choses et les choses n'ont plus la même signification : c'est la révolution tranquille. On assiste à la laïcisation des écoles et des hôpitaux. On ferme les écoles de rangs pour transporter les enfants dans des écoles centrales ou régionales, des polyvalentes et des CÉGEP, qui auront à faire leurs preuves, avec le temps.

Les cultivateurs, pour leur part, deviennent producteurs et chefs d'entreprise spécialisée. Ce n'est plus la terre d'autrefois, mais la ferme de demain, qu'on vendra parfois le gros prix, pour s'en aller à la ville et s'offrir du bon temps.

Mais même si la paroisse de Saint-Simon demeure l'une des plus petites paroisses du Québec en population, il n'en reste pas moins qu'elle connaît des heures de prospérité par les nouvelles industries, les nouveaux services et le nombre de mouvements qui s'implantent et visent à améliorer le milieu de vie.

En dix ans, il s'est fait plus qu'en trente ou quarante ans.

Cependant, le coût de la vie ne cesse d'augmenter à un rythme que l'indexation des salaires ne peut que difficilement rattraper. L'avenir en ce sens est-il prometteur ? L'évolution de la technique et des idées qui s'est réalisée depuis peu, n'est peut-être qu'un avant-goût de ce que nous connaissons dans quelques années. Le visage de la localité sera donc porté à changer, suivant le rythme et les valeurs de la communauté nord-américaine dans lequel il s'englobe.

Et nous voici aux portes de 1980, inquiets de l'avenir, il faut bien l'avouer, surtout les jeunes qui sortent des écoles et universités et ne trouvent pas même à travailler, à vivre de leur créativité. C'était un peu comme cela il y a cent ans, en 1880, quand les nôtres passaient aux États-Unis pour aller « wiver » dans les « factories » américaines, sauf qu'ils n'avaient pas beaucoup d'instruction.

Saint-Simon n'est certes pas la localité la plus touchée par la situation, car ses industries sont prospères, sa population généralement à l'aise et le milieu encore bien vivant.

LES SEIGNEURIES

« Bourchemin (Seigneurie de) dans l'endroit où l'Yamaska le traverse, est le mieux habité, mais là même, la culture n'a pas fait de très grands progrès : en effet la plus grande partie de ces concessions est encore couverte de bois, parmi lesquels on peut trouver un peu de bon bois de construction; mais les espèces inférieures y sont en assez grande abondance. »

« Ramsay (Seigneurie de) Une très petite partie de cette Seigneurie est cultivée, ou même défrichée. À juger de la qualité de la terre par le bois qui y croît, on a tout sujet de supposer qu'on pourrait la mettre en oeuvre avec espoir de succès. Vers le nord-est, il y a quelques marais, abondamment couverts de cèdres et de pruche blanche, indices certains d'un tel sol; mais les bois des parties plus élevées sont d'une bien meilleure espèce, et ils indiquent dans quelques endroits que le terrain est d'une qualité forte et bonne. »

Joseph Bouchette. *Description topographique de la province du Bas-Canada*. Londres. 1815, W. Faden, p. 221-224.

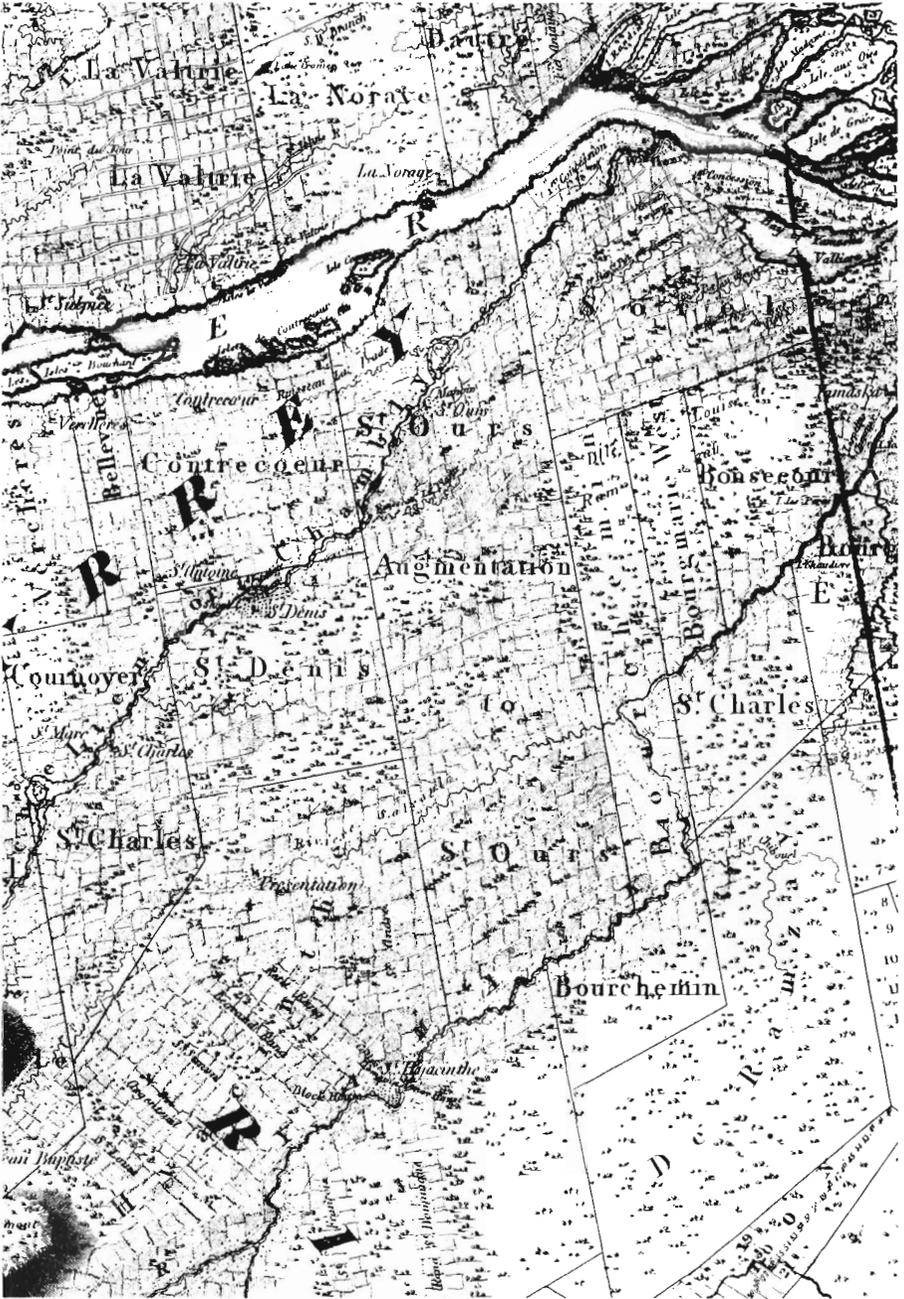
LA CONCESSION DES SEIGNEURIES

Avant les concessions de terres par les Français, les Iroquois, les Abénaquis et les Algonkins faisaient plusieurs incursions sur le territoire. Ils descendaient alors « l'Ouamaska » pour se rendre parfois même jusqu'aux États-Unis pour y chasser ou y pêcher. Quand l'homme blanc arriva pour les fourrures et l'évangélisation, il se mit à arpenter les terres et à les distribuer graduellement, occupant le sol et le défrichant.

Les terres ou plutôt les seigneuries étaient distribuées « à des personnes de condition » voulant collaborer à l'oeuvre de colonisation et à qui, pour en exciter le zèle, on donnait « quelque titre d'honneur... » Ces entrepreneurs qu'on appelait Seigneurs, se voyaient confier une partie de terre pour y établir des habitants en fixant d'avance et d'une façon précise des droits et devoirs réciproques dont l'État se réservait la surveillance minutieuse.¹

Dans les environs, la distribution des terres s'amorça dans la deuxième moitié du XVII^e siècle. Sont concédées alors les seigneuries de Yamaska en 1662, de Bourchemin en 1695, de Saint-Charles et de Bourgmarie en 1701, de Ramezay en 1710 et de Saint-Hyacinthe en 1748.

C'est dans le territoire du fief Bourchemin-Est et de celui de Ramezay que la paroisse Saint-Simon fut fondée.



Extrait de la carte de Joseph Bouchette, arpenteur, 1815, représentant les seigneuries Bourchemin et De Ramzay entourées des seigneuries de Saint-Hyacinthe, Saint-Charles, Saint-Ours et du Canton d'Upton. Les terres défrichées sont indiquées en foncé. Les terres près de la Yamaska étaient donc seules habitées à l'époque dans les seigneuries.

LA SEIGNEURIE DE BOURGHEMIN ou BOURCHEMIN

Les Bourgchemin et les Guay

Le 22 juin 1695, le marquis de Frontenac, alors gouverneur du Canada, concède à Jacques-François Hamelin, Sieur de Bourgchemin et de l'Hermitière, lieutenant dans une troupe de la marine et résidant à Champlain, près de Trois-Rivières :

« Une lieue et demie de front sur chaque costé de la rivière Oüamasca, icelle comprise, à prendre : une demie lieue au-dessous du ruisseau dit Salvage, et une lieue au-dessus en lieux non-concédés sur pareille profondeur, courant nord-ouest et nord-est avec les isles, islets et prairies adjacentes. À titre de fief et seigneurie haute, moyenne et basse justice. »²

Bourgchemin ne jouit pas longtemps de son fief. Militaire occupé à repousser les incursions indiennes dans la région de Sorel et du Richelieu, disgracié et renvoyé de la colonie par Frontenac, pour avoir tenté d'empoisonner son épouse, il retourne en France à la fin de 1695, où il meurt deux ou trois ans plus tard.

Après la mort de Bourgchemin, la seigneurie passe à sa femme et à ses enfants. Le 26 janvier 1698, sa veuve épouse, à Champlain, le Sieur Alexis Guay, marchand de Montréal, qui devient par le fait même procureur de l'épouse et tuteur des enfants.

Elizabeth Bourgchemin-Guay, la mère, meurt à Montréal où elle résidait, le 16 février 1703, âgée de 31 ans seulement. Les deux filles Bourgchemin hériteront alors des trois-quarts de la seigneurie et les deux enfants Guay, nés du second mariage, du quatrième.

Les Rigaud de Vaudreuil

Peu de temps après la mort de Marguerite Bourgchemin, Marie-Anne, sa soeur, alors à Paris et seule héritière, fait vendre, le 4 mai 1724, à Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil et gouverneur de la Nouvelle-France, les trois-quarts de la seigneurie reçue de sa mère. En mars suivant, de Vaudreuil achète le un-huitième du fief, soit la part qu'avait héritée Elizabeth Guay.

Le marquis meurt en 1725. Ses fils Pierre et François de Rigaud héritent de la seigneurie et, afin de récupérer la partie manquante, ils achètent en septembre 1731 la partie de René Guay, soit le un-huitième restant.

La seigneurie redevenue ce qu'elle était initialement, les deux frères ne tardent pas à la vendre afin de réaliser un certain profit. En octobre 1731, Mgr Herman Dosquet, évêque du diocèse de Québec, est acquéreur du fief pour la somme de 1 000 Livres.

La famille Rigaud ne fit donc aucun défrichement dans la seigneurie.



Philippe de Rigaud de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France en 1703 et acquéreur des trois-quarts de la seigneurie Bourchemin en 1724. (Photo : Nos Racines)



Pierre de Rigaud de Vaudreuil de Cavaignal, héritier avec son frère François de la seigneurie de Bourchemin à la mort de leur père Philippe de Rigaud en 1725. (Photo : Nos Racines)



Mgr Herman Dosquet, évêque du diocèse de Québec de 1734 à 1739, acquéreur de Bourchemin en 1731. (Photo : Dictionnaire général du Canada)



Louise De Ramezay héritière avec ses frères et soeurs de la seigneurie Ramezay et donataire de Bourchemin. (Photo : Nos Racines)

Mgr Herman Dosquet, les Sulpiciens, Mlle de Ramezay

Mgr Dosquet gardera la seigneurie Bourgchemin durant quelques années pour en donner la moitié, en octobre 1735, aux Sulpiciens de Paris et la seconde part, en février 1746, à Mlle Louise de Ramezay, après qu'elle lui en eut fait la demande quelque temps auparavant.

Mlle de Ramezay fait installer quelques colons dans Bourgchemin-Ouest et développe lentement l'industrie forestière. Elle vend sa part en août 1774, à Thomas Barrow qui verra comme les Massue, plus tard, à la colonisation et à la fondation des paroisses Saint-Aimé, Saint-Louis et Saint-Marcel.

Les Sulpiciens de Paris lèguent pour leur part, en avril 1764, leurs terres, soit Bourgchemin-Est, aux Sulpiciens de Montréal, qui eux, la revendent à Patrick Langan en 1796.

LA SEIGNEURIE DE RAMEZAY, RAMZAY, RAMESAY OU RAMSAY

Les Ramezay

M. Claude de Ramezay, seigneur de la Gesse, gouverneur de Montréal, est le premier propriétaire de la seigneurie à laquelle il donne son nom. Elle lui est concédée à sa demande, le 17 octobre 1710, par Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil. Le titre d'octroi, calqué sur sa requête dit qu'on :

« luy accorde une concession de trois lieues de front sur trois lieues de profondeur de terres non concédées, savoir une lieue et demie au-dessous de la rivière Sciebouet, qui tombe dans la rivière Yamaska (sur laquelle il se propose de faire faire un moulin à scie) et une lieue et demie au-dessus, avec les îles et îlets qui pourraient se trouver dans la dite concession, courant du Nord-est au Sud-ouest, le tout à titre de fief et Seigneurie, haute et moyenne et basse justice, laquelle concession portera le nom de Ramezay. »³

Claude de Ramezay meurt en 1724, Marie-Charlotte Denis de la Ronde, son épouse, héritera alors de tous ses biens et elle poursuivra péniblement le commerce du bois qui fera tourner le moulin à scie de la rivière Sciebouet. Lorsqu'elle mourra à son tour, en 1742, sa fille Louise relèvera le défi.

Une suite de propriétaires anglophones

Après la conquête, Louise de Ramezay vendra en mars 1764, le fief Ramezay à John Bondfield, qui le cédera, le 10 août 1765, au Sieur James Stracham, faute de paiements pour les dettes qu'il lui doit. Stracham vendra le 17 août 1765 à Joseph Howard, qui possédera le fief pendant 21 ans. Par la suite, John Jones sera acquéreur de la seigneurie en 1786, Isabella Starke en 1793 et Patrick Langan en 1796.

Langan venant de conclure l'achat des fiefs Bourgchemin-Est et de Ramezay, fait arpenter en mai de l'année, les terres maintenant réunies. Il fait aussi diviser l'ensemble en deux parties. Dès novembre 1796, Gilbert Jenkins achète la partie touchant à la Sciebouet et Thomas Spencer, la partie touchant à la seigneurie de Saint-Hyacinthe. Ce dernier fut malheureusement obligé de remettre sa part, après poursuite légale contre lui en 1802, incapable de rencontrer son paiement.

La première part sera connue sous le nom de Ramezay propre, la seconde sous le nom de seigneurie Langan. Dans l'une, se formeront les paroisses de Saint-Hugues et de Sainte-Hélène, dans l'autre, les paroisses de Saint-Simon et de Saint-Liboire.

(On trouvera en appendice plus de détails sur les seigneurs, leur famille, leurs occupations et les développements qu'ils apportèrent dans leur seigneurie.)

LA SEIGNEURIE LANGAN

Avant 1800, la colonisation est à peu près nulle dans Langan. Selon la tradition, l'on voit bien un certain Joseph Gauthier, ancien fermier du seigneur Delorme, s'établir vers 1790, sur la rivière Yamaska, près de la ligne seigneuriale du fief de Saint-Hyacinthe, mais il est le seul durant environ dix à douze ans, venu de Saint-Gervais près de Québec.⁴ Le seigneur Langan est le premier à donner quelque attention à son domaine en voulant y attirer des colons. Il nomme aussi le major Pelletier ou Pélissier de Saint-Michel d'Yamaska, son agent, pour la concession des terres. Les débuts sont lents.

Outre Joseph Gauthier (1752-1843) qui choisit la seconde terre en aval de la ligne seigneuriale, d'autres colons se postent également près de la rivière au début du XIX^e siècle. Nommons Joseph Marcorette⁵, François Chartier de Bécancourt⁶, J.-Baptiste Guertin, père, de Contrecoeur⁷, Marc Laurence de Saint-Sulpice, un nommé Boucher, François Michaud, Antoine Martin, Sylvère Mongeau, tous venus de Québec⁸, Joseph Girard⁹.

Dans la seconde concession, Antoine Benoit¹⁰, J.-Baptiste Caron, Joseph Duchesneau et Eustache L'Abord.¹¹

D'après une liste de procès-verbaux, un chemin de front pour la deuxième concession de la seigneurie Langan dans la paroisse de Saint-Hyacinthe est ordonné à être tracé en date du 25 juin 1811.¹² Il s'agit donc de permettre aux habitants qui commençaient à s'établir dans ce secteur d'utiliser un réseau routier à travers la forêt pour leur faciliter l'accès à Sainte-Rosalie et à Saint-Hyacinthe par d'autres moyens que la navigation sur la rivière.

Le seigneur Langan meurt à Kingston en 1813 ou 1814 au plus tard.¹³ Il laisse alors pour hériter de ses biens sa veuve et trois enfants : Julia, Maria et Charlotte qui demeurent à ce moment à Montréal.

Mutations des fiefs Bourgchemin et Ramezay

Bourgchemin

Sieur de Bourgchemin
concessionnaire, 1695
Dame Vve Elizabeth Bourgchemin
héritière, 1697
Marie-Anne et Marguerite
Bourgchemin ($\frac{3}{4}$)
Elizabeth et René Guay ($\frac{1}{4}$)
héritiers, 1703
Philippe de Rigaud ($\frac{3}{4}$)
acquéreur, 1724
acquéreur, 1725 ($\frac{1}{8}$)
Pierre et François de Rigaud ($\frac{7}{8}$)
héritiers, 1725
acquéreur, 1731 ($\frac{1}{8}$)
Mgr Dosquet ($\frac{8}{8}$)
acquéreur, 1731

Bourgchemin-Est

Les Sulpiciens de Paris
donataires, 1735
Les Sulpiciens de Montréal
donataires, 1764
Patrick Langan
acquéreur, 1796
(avec le fief de Ramezay)

Bourgchemin-Ouest

Mlle Louise de Ramezay
donataire, 1746
Thomas Barrow
acquéreur, 1774
Thomas James Barrow
héritier, 1779
Dame Th. Barrow
acquéreur, 1789
Ths. James Barrow
héritier, 1807
Jane Ann. Barrow
héritière, 1833
Aimé Massue
acquéreur, 1835

Ramezay

Claude de Ramezay
concessionnaire, 1710
Dame Vve Charlotte de Ramezay
héritière, 1724
Roch de Monnoir, Geneviève,
Louise et Elizabeth de Ramezay
héritiers, 1742
John Bondfield
acquéreur, 1764
James Stracham
saisie, 1765
Joseph Howard
acquéreur, 1765
John Jones
acquéreur, 1786
Isabella Starke
acquéreur, 1793
Patrick Langan
acquéreur, 1796

Langan

Thomas Spencer
acquéreur, 1797
Patrick Langan
saisie, 1802
Dame Vve Langan
héritière, 1814
Partage de la seigneurie en tiers
Maria Langan-Johnson
héritière, 1844
Julia Langan-Leslie
héritière, 1844
Charlotte Langan-Forsyth
héritière, 1844

Ramezay-propre

Jenkins
acquéreur, 1797
Hugues de Martigny
acquéreur, 1818
Dame Vve de Martigny
héritière, 1845
David Shaw Ramsay
acquéreur, 1847
T.K. Ramsay
donataire, 1876
William Hales Hingston
acquéreur, 1895
Crédit foncier franco-canadien
acquéreur, 1917

Suite au mariage de l'aînée, en 1815, Julia Langan avec James Leslie, marchand de Montréal, il est conclu que ce dernier travaille en collaboration avec le major Pélissier, à la gestion des affaires seigneuriales.

D'autres colons viennent alors s'établir dans la paroisse. Vers 1816, s'installent François Beaudoin de Saint-François Rivière du Sud, Joseph Pascal Méthot de Saint-Michel d'Yamaska, F. Dupré, J. Bte Guertin fils, Abraham Roireau dit Laliberté de Sainte-Rosalie, Frs Caron.¹⁴

Devant le peuplement et le progrès du défrichement, un autre procès-verbal est demandé afin que l'on poursuive le chemin de front dans la deuxième concession et que l'on en trace un dans la troisième. L'acte est daté du 8 juin 1820.¹⁵

Alors s'installent dans le second rang, Jean Brousseau de Sorel, J.B. Royer et Alexis Girouard, les deux de La Présentation. Au troisième rang, Louis Lemonde, Pierre Roireau, Amable Roireau, François Guertin, fils de J. Baptiste, Pierre Boucher de Lanoraie et Augustin Roireau.¹⁶

Un lot de concessions sont allouées à l'automne 1822 dans le 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e rang. On en relève plus d'une quarantaine dont déjà six au 4^e rang.¹⁷

L'idée de construire un moulin à scie vient probablement aussi en même temps que toutes ces concessions. Dès 1820, il en est question, Léonard Frambes donnant à Étienne Chartier une terre de 3 x 30 sise au sud de la Yamaska sur laquelle il y avait une maison et un moulin à scie.¹⁸ Il est indiqué dans un contrat reliant Joseph Maheu à l'agent Pélissier passé en 1828, que celui-ci, cultivateur et propriétaire des $\frac{2}{3}$ de la terre no 8 dans le 2^e rang du fief Bourgchemin (terre no 8 accordée auparavant par Patrick Langan à Joseph Champoux le 2 mai 1812 devant le not. Picard) a fait construire un moulin à scie sans permission du seigneur de Langan, contrevenant donc à la loi, M. Pélissier, agent, rédige et donne la permission à Joseph Maheu, après en avoir eu l'autorisation, pour six années de tenir un moulin à scie, en échange de 120 planches de 10 pieds, de 100 madriers de 2 x 12 pieds, M. Pélissier fournissant les billots pour les madriers, et de 4 livres par année. Une condition est ajoutée au contrat, « si le moulin vint à brûler ou la chaussée vint à manquer ou crever que le dit moulin serait en marche dans la bondance de l'eau et qu'il serait impossible de rétablir, alors la dite vente cessera dans l'année. »

Devant le capitaine J. Caron,
8 mai 1828, Not. Chèvrefils.¹⁹

Il est certain que l'initiative de Joseph Maheu de construire un moulin sans doute sur le ruisseau Crête a pu faciliter la construction des maisons et de différents bâtiments dans la région. Cette affaire du moulin laisse entendre que le colon était souvent laissé à lui-même sur sa terre en défriche et que les contacts avec le seigneur, occupé à son négoce ou à ses intérêts dans les grandes villes, ne se produisaient que très rare-

LES PREMIERS COLONS DE ST-SIMON

Joseph Gauthier (1752-1843)	Rivière
Joseph Marcorette	”
François Chartier (de Bécancourt)	”
J.-Baptiste Guertin, Père (de Contrecoeur)	”
Marc Laurence (de St-Sulpice)	”
Un nommé Boucher	”
François Michaud (de Québec)	”
Antoine Martin (de Québec)	”
Sylvère Mongeau (de Québec)	”
Joseph Girard	”
Antoine Benoît	1er R
J.-Baptiste Caron	”
Joseph Duchesneau	”
Eustache L'Abord	”
François Beaudoin	2ème R
Joseph Pascal Méthot	”
Ferdinand Dupré	”
J.-B. Guertin, fils	”
Abraham Roireau dit Laliberté	”
François Caron	”
Jean Brousseau (de Sorel)	
J.-B. Royer (de La Présentation)	
Alexis Girouard (de La Présentation)	
Louis Lemonde	3ème R
Pierre Roireau	”
Amable Roireau	”
François Guertin (fils de J.-B.)	”
Pierre Boucher (de Lanoraie)	”
Augustin Roireau	”
François-Xavier Charbonnier dit St-Laurent (de St-Ours)	4ème R

ment. Maheu ici, avait donc pris sur lui le droit de bâtir un moulin, sans accord avec son autorité, ce qui fait croire au pressant besoin de se servir d'un tel instrument pour le développement et l'avancement de la localité.

Un autre moulin à scie aurait été accordé quelques temps plus tard, soit en 1834, sur les lots no 24-25 dans le 2^e rang au ruisseau Goglu, à M. Isaac Migneault, au prix de 5 livres par année pour un bail de cinq ans. Les mêmes conditions d'annulation de bail devaient lui être faites s'il appert qu'un incendie ou qu'un incident viennent détruire le moulin.²⁰

La paroisse devait donc compter sur ces deux ou trois moulins à scie établis sur les principaux cours d'eau de l'endroit pour transformer ses bois de façon à les rendre utilisables à la construction des maisons.

LE MANOIR

C'est sûrement pour une meilleure gérance de la seigneurie que les héritiers Langan tiennent bientôt à s'implanter dans le milieu, dans le but d'accélérer la formation d'un village sur la rivière Yamaska. La construction d'un manoir ou d'un « cottage » fut alors décidée. Nous ignorons la date de cet édifice, nous sommes cependant assurés qu'il était situé près de la rivière. Une carte de 1835 délimitant le terrain du domaine seigneurial faite pour H. George Forsyth, l'un des héritiers, époux de Charlotte Langan, en montre la position. Un détail de l'abbé Desnoyers nous indique en plus qu'en 1836, dame Maria Langan demeurant communément à Montréal, réside en été au Manoir Forsyth, paroisse Saint-Simon sur l'Yamaska.²¹ Le manoir aurait donc été érigé au début des années 1830.

LES HÉRITIERS

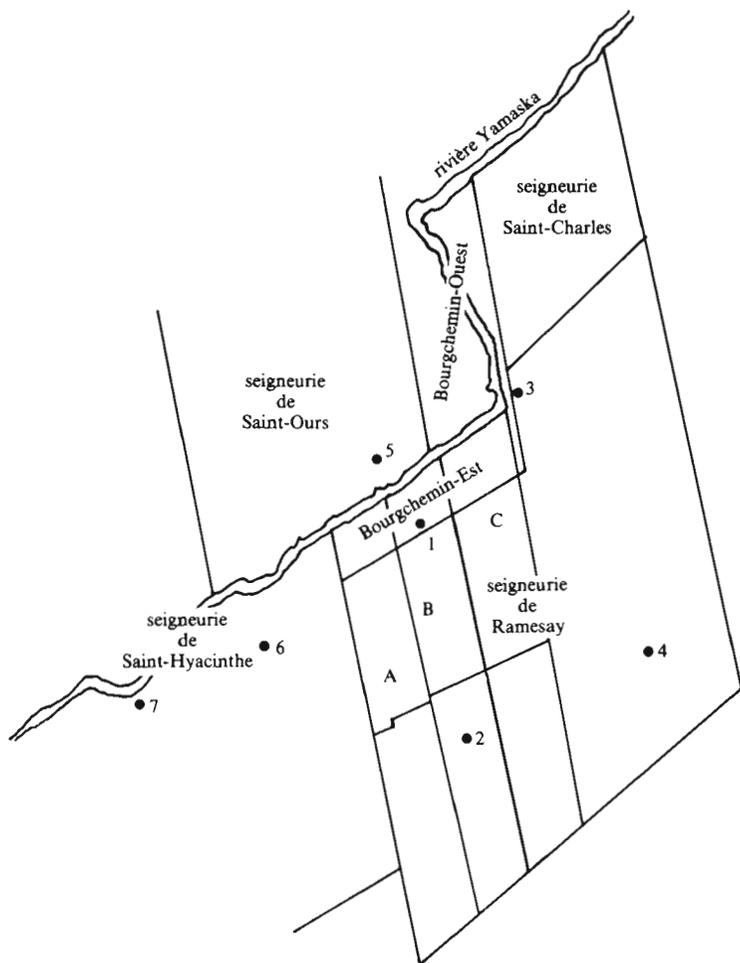
Les trois filles de Patrick Langan avaient hérité de la seigneurie. Julia avait épousé James Leslie de Montréal en 1815; Maria Langan, Archibald Kennedy Johnson, fils de John Johnson, seigneur de Monnoir qui résidait à Saint-Grégoire au mont Johnson, avec qui d'ailleurs elle se sépara de corps et de biens avant 1840, et Charlotte Langan qui épousa Henry George Forsyth, marchand de Québec, membre de la grande famille écossaise des Forsyth, qui émigra au Canada pendant le régime anglais pour s'occuper et s'enrichir au commerce des fourrures.

Leslie et Forsyth s'occupèrent donc pour un temps à gérer les biens des Langan jusqu'en 1844, année où l'on fit un partage approprié de la seigneurie, après l'avoir fait arpenter au préalable. Le contrat passé devant le notaire I.I. Girouard de Montréal stipule que chacune des soeurs Langan héritent d'un tiers de la seigneurie.

Le tableau démontre les parties que chacune d'elles devaient dorénavant administrer et développer.

PARTAGE DE LA SEIGNEURIE LANGAN

EN TIERS EN 1844



- | | |
|---|--------------------|
| A. Part de
Maria Langan
Johnson | 1. Saint-Simon |
| B. Part de
Julia Langan
Leslie | 2. Saint-Liboire |
| C. Part de
Charlotte Langan
Forsyth | 3. Saint-Hugues |
| | 4. Sainte-Hélène |
| | 5. Saint-Barnabé |
| | 6. Sainte-Rosalie |
| | 7. Saint-Hyacinthe |



Vue aérienne du Manoir et de son environnement vers 1950. À remarquer certains vieux bâtiments aujourd'hui disparus qui servaient d'écurie et de hangar à l'époque des seigneurs Leslie et Forsyth. Selon la légende, la maison aurait été construite en bois. Une aile de 30 pieds aurait été démolie à la fin du XIX^e siècle, des fondations ayant été trouvées du côté droit de la demeure lors de récents travaux d'excavation. Le toit de style pavillon français n'est pas originaire croit-on, ayant été refait lors de l'enlèvement de l'aile et du recouvrement de la maison en briques. À cet endroit se situait autrefois la traverse. (Photo : Albert Racine)

I. PART DE MARIA LANGAN JOHNSON

Maria Langan hérite de la partie touchant à la seigneurie de Saint-Hyacinthe. Ce premier lot, réparti en six items, comprenait :

	Superficie	Valeur
1. Dans une partie de Bourgchemin	1056 arp.	L 528-0
2. Autre partie de Bourgchemin et de Ramezay dans les 1er, 2e, 3e et 4e rangs	4710 arp.	L 1437-10
3. 5e et 6e rangs et les terres non concédées (Saint-Georges et Saint-Liboire)	8283 arp.	L 4041-10
4. 4 lots dans le domaine	361 arp.	L 180-0
5. Un moulin à scie sur le ruisseau Crête		L 100-0
6. Une grange, défrichements, clôtures, fossés		L 92-15

Ce lot évalué sommairement au total à L6413 contenait 13,197 arpents de superficie environ.

Mais Maria Langan avant même que se fit le partage de la seigneurie, avait déjà légué, dès 1836, lorsqu'elle fit son testament olographe²², sa part à son neveu, Georges Garden Forsyth alors âgé de 11 ans seulement. Le père de ce dernier, alors tuteur, se chargeait de la gérance et de la perception des rentes dans la part de seigneurie.

Le testament comprenait outre la donation, les clauses suivantes : «Que le Légataire paye annuellement la somme de L60 à Dame Juliana Fraser veuve de Patrick Langan, sa vie durant et que si le dit G.G. Forsyth, Légataire meurt sans héritiers, la Testatrice lègue sa part des dites seigneuries à sa soeur Charlotte Langan épouse de H.G. Forsyth.»²³

Juliana Fraser Langan meurt en 1847.²⁴ Maria Langan, sa fille, décède en septembre 1848, alors qu'elle était de passage à Saint-Simon. Son corps est transporté et inhumé à Québec où elle résidait ordinairement. Son mari était à ce moment en Angleterre.²⁵

Quant à George Garden Forsyth, le neveu, il devient notaire à Québec. Il résidait en cette ville aussi bien qu'au manoir à Saint-Simon. Il épouse en 1852, Miss Julie Penton de Sorel avec qui il a trois enfants : Henry George, Adell et Blanche.

Julie Penton meurt en 1861, G. Garden en 1879. Les trois enfants continuent alors de percevoir les rentes jusque vers les années 1930, où le gouvernement abolit complètement le système de redevances en rachetant les rentes.

Blanche Forsyth aurait épousé M. Wolfred Würtele puisque ce nom apparaît dans les livres de compte de 1910 à 1930. Henry George Forsyth fils aurait gagné le Nord-Ouest et Adell aurait résidé à Québec.²⁶

Quelques années après le partage, les copropriétaires de la seigneurie Langan se concertent pour ouvrir des concessions dans leur portion de terres qui n'était pas alors défrichée afin d'y amener des colons. G. Garden Forsyth établit donc un chemin de front en 1852 pour séparer les rangs Saint-Georges et Sainte-Madeleine et rendre accessible cette partie de la seigneurie. Le nom d'un de ces rangs fut donné en sa mémoire, on ne connaît pas cependant l'origine du second.

II. LA PART DE JULIA LANGAN LESLIE

Julia Langan hérite du centre de la seigneurie. Ce deuxième lot comprenait :

	Superficie	Valeur
1. Une partie de Bourchemin	210 arp.	L 515-0
2. Terres des 1er, 2e, 3e et 4e rangs	4680 arp.	L 1638-10
3. Terres des 5e et 6e rangs et des terres non concédées (Saint-Édouard et Saint-Liboire)	7947 arp.	L 3973-10
4. 4 lots dans le domaine et un moulin à scie sur le ruisseau Goglu	360 arp.	L 280-0
5. Augmentation de valeur par le bois de meilleure qualité et quantité		L 92-0
6. Augmentation de valeur par les établissements du village		L 180-0

Ce lot évalué à L6679 contient au total environ 13,563 arpents de superficie. Il a donc plus de valeur que le précédent.

Julia Langan, décédée en 1834, avait élaboré son testament dix ans auparavant. Elle légua à son fils aîné Edward Stuart et à son époux, James Leslie, sa part. Lors du partage de 1844, ceux-ci continuèrent d'administrer cette section de la seigneurie. Le fils «Ed. S. Leslie, d'un esprit un peu borné, se contenta de son droit de propriété, son père garda l'administration des affaires, telle qu'il l'avait précédemment.»²⁷

Edward Stuart était dans le négoce à Montréal, il y meurt, resté célibataire, en 1879, léguant sa partie à son frère Patrick Leslie.

James Leslie, le père, semble pour sa part avoir mené une carrière plus brillante. Né en Écosse et y ayant plus tard poursuivi des études à l'Université d'Aberdeen, il arrive au Canada en 1804, suivant les traces de son père, James Leslie, qui avait été capitaine dans l'armée de Wolfe à Québec en 1759. Militaire à son tour, il a dès son arrivée une commission dans la milice canadienne pendant la guerre canado-américaine de 1812-1814. Il conserve un poste dans l'armée jusqu'en 1862 alors qu'il prend sa retraite avec le grade de lieutenant-colonel.

Il est aussi marchand très en vue à Montréal et pendant nombre d'années. Il participe à la fondation de la Banque de Montréal. Puis, il s'intéresse à la politique, se présentant aux élections de 1824, il sera alors élu dans la division de Montréal-Est à l'assemblée législative du Bas-Canada.

Après l'insurrection de 1837, il se présente comme candidat anti-unioniste et subit une défaite. Ses opinions allaient à l'encontre de celles des dirigeants anglophones qui désiraient unir le Bas et le Haut Canada pour éponger la dette publique de ce dernier. Il réussit toutefois à se faire élire dans Verchères en 1841. En 1848, il entre au Conseil législatif pour faire partie du deuxième ministère Lafontaine-Baldwin comme président du Conseil exécutif d'abord et ensuite, comme secrétaire de la province. Quelques années plus tard, il est nommé sénateur où il siège jusqu'à sa mort, survenue à Montréal en 1873.²⁸

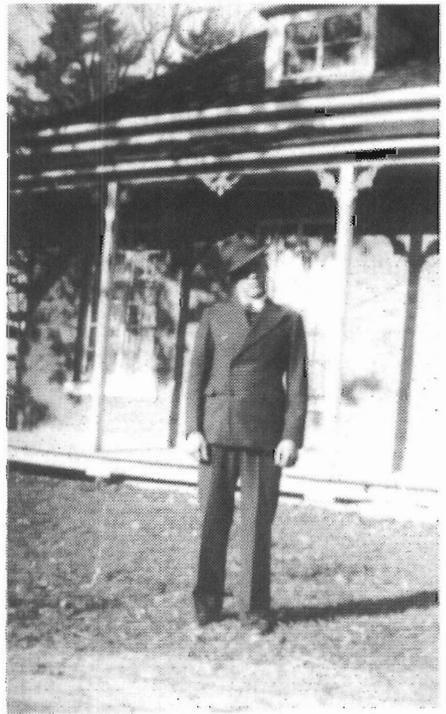
Il avait épousé Julia Langan dont il eut au moins cinq enfants. Par cette alliance, il entra donc en possession d'une partie de la seigneurie, portion dont il ne tarda pas à s'occuper puisqu'il fit arpenter vers 1850 les terres encore non concédées et qu'il fit ouvrir un chemin de front, au-dessus des concessions du quatrième rang pour séparer les rangs Saint-Édouard et Saint-Patrick, le premier nommé en souvenir de son fils Edward Stuart, le second à la mémoire de Patrick Langan, son beau-père et premier seigneur à permettre la colonisation dans la paroisse.

De nature généreuse et désirant faire profiter ses enfants de ses biens, il leur distribue aussi à chacun une parcelle de terre en 1852-1853 dans la paroisse de Saint-Liboire.

À sa mort, l'honorable James Leslie lègue la majorité de ses biens à son second fils, Patrick Leslie, époux de Dame Delisle de Montréal et à ses trois petits enfants : Julie Catherine, James Norman et Georgiana Leslie. Peut-être Julie Catherine et Georgiana Leslie épousèrent des Dougall ou des Charlottetown et continuèrent à percevoir les rentes seigneuriales jusqu'en 1930 puisque ces noms apparaissent dans les livres de compte de la seigneurie Langan de 1910-1920.



James Leslie époux de Julia Langan, marchand, militaire et politicien. Il aura à sa charge une partie de la seigneurie Langan et verra à la colonisation des rangs Saint-Édouard et Saint-Patrick. (APC)



Vue partielle du Manoir et de la galerie avant une récente rénovation. (Photo : Albert Racine)

III. LA PART DE CHARLOTTE LANGAN FORSYTH

Charlotte Langan hérita du dernier tiers de la seigneurie, celui touchant aux terres de M. de Martigny de Saint-Hugues.

Ce troisième lot comprenait :

	Superficie	Valeur
1. 12 terres formant environ	994 arp.	L 497-0
2. Terres des 1er, 2e, 3e, 4e rangs dans Bourgchemin et Ramezay	4650 arp.	L 1566-10
3. Terres des 5e et 6e rangs et non concédées dans Ramezay	7632 arp.	L 3876-0
4. Le trapèze ou Quarré Forsyth dans Sainte-Hélène	1477 arp.	L 738-10
5. Le dernier tiers du domaine seigneurial composé de 4 lots	360 arp.	L 180-0
6. Une grange au dit domaine seigneurial sur le no 35		L 80-0

Ce lot évalué à L6878, contenait une superficie de 15,113 arpents. Et pour rétablir l'égalité entre les trois copropriétaires (Dame Johnson se trouvant la moins favorisée par la valeur de sa part), Madame Forsyth sa soeur se chargera de lui payer la somme de L 232-8-4 et les héritiers de Dame Leslie défunte celle de L 33-8-4.²⁹

Henry George Forsyth épousa en 1823 Charlotte Langan, la cadette des filles Langan avec qui il eut un fils unique : George Garden dont nous avons déjà parlé.

Henry George Forsyth, par droit d'héritage fut administrateur des affaires seigneuriales. Il s'occupait également à un commerce en la ville de Québec. D'abord homme d'affaires, il s'intéressait néanmoins à la vie politique et militaire puisqu'il fut commandant en 1830, du Deuxième Bataillon composé des milices résidant dans les seigneuries de Ramezay et de Bourgchemin-Est qui furent sans doute impliquées dans la rébellion de 1837-1838.³⁰

H. George Forsyth, désirant sûrement faire acte de reconnaissance envers son fils estimé George Garden, lui donna en 1859 l'administration des affaires pour sa part de la seigneurie. Le fils devait donc s'occuper de la partie de sa tante et de celle de son père, ce qui allait lui permettre, étant seul à décider de tout, de ne pas regarder à la dépense, au grand désespoir de ses parents et d'investir là où bon lui pouvait sembler. Mais avant qu'il ne réduise sa famille à la mendicité, le commerçant demanda une interdiction contre le notaire, son fils, afin de ne plus le laisser administrer ses biens.

Le 23 décembre 1859, les plaignants, témoins, parents et amis sont entendus devant l'avocat Wilfrid Hubert Chagnon : H.G. Forsyth, Dr

Charles Buckley, J. Bte Denis, marchand, Hilaire Blanchard, notaire, François Cadoret, marchand, Louis Victor Sicotte, avocat, tous de Saint-Hyacinthe et Joseph Migneault, meunier, et Nathaniel Stride, huissier de Saint-Simon, sont comparus et jugent qu'il faut remédier à la conduite de G.G. Forsyth. Nathaniel Stride est alors nommé curateur des biens. G.G. Forsyth acceptant l'ordonnance et les restrictions selon lesquelles il devra s'en remettre à son autorité avant de passer des actes devant quiconque, notaires ou officiers.

Signé : N.R. Stride

L.G. de Lorimier et Roy, P.C.S.³¹

Mais outre des problèmes de famille, H.G. Forsyth avait également en sa possession des terres encore non concédées dans la part de son épouse qu'il mit d'ailleurs plus de temps à faire défricher que ses voisins Leslie et G. Garden Forsyth. Il n'ouvrit le chemin de front dans cette partie qu'en 1863, pour séparer le rang Sainte-Charlotte du rang Saint-Henri, nommé, l'un en souvenir de son épouse, l'autre en sa mémoire.

Cette route demeura durant quelques temps un chemin privé aux frais du seigneur, puis fut entretenue plus tard par les propriétaires qui y habitaient.

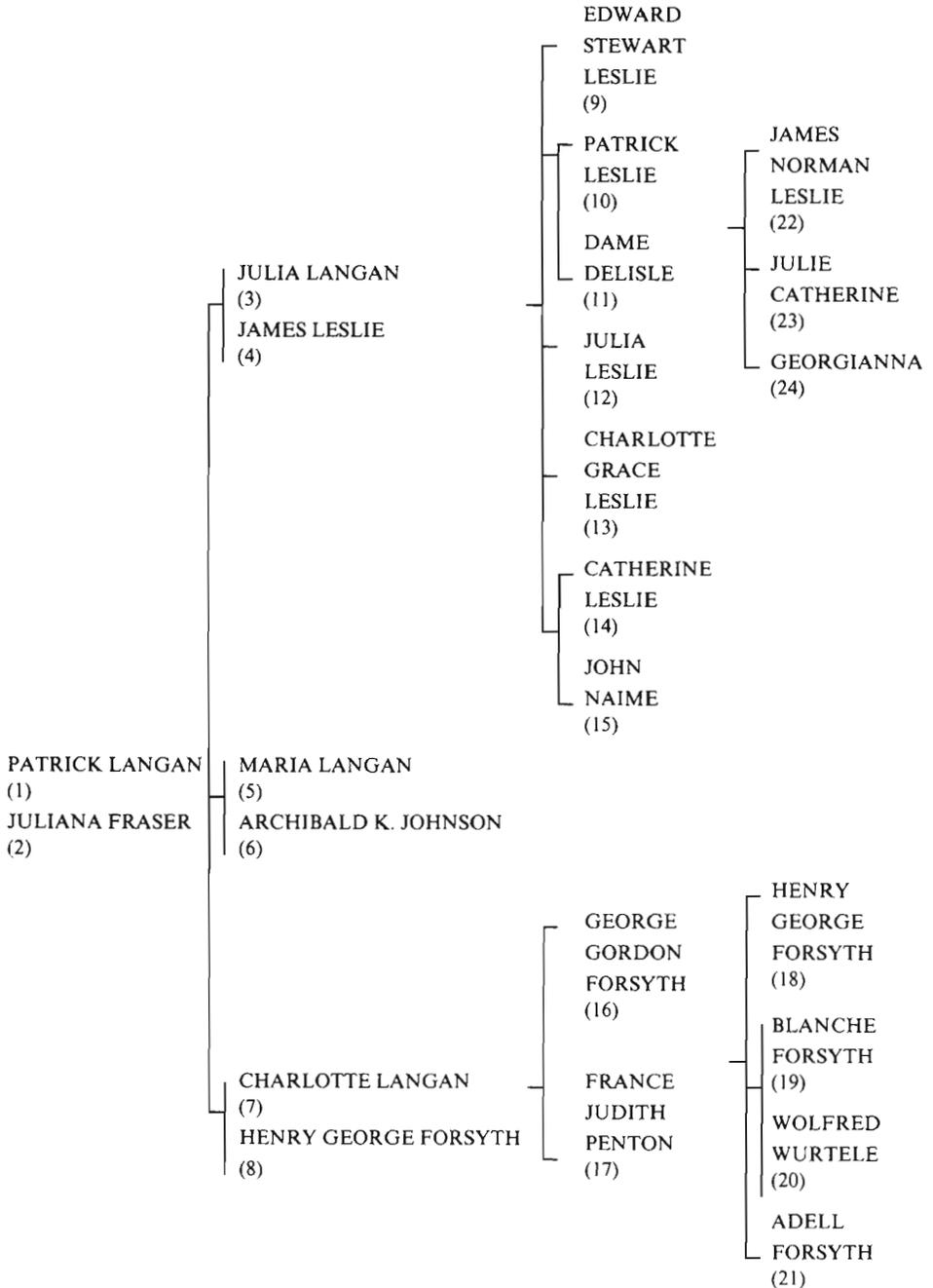
Le régime seigneurial fut partiellement aboli en 1854. Les colons désireux d'acheter des terres le purent dès cette date pour être enfin propriétaires et ne plus avoir à donner de redevances au seigneur. Des rentes continuèrent cependant d'être payées jusque vers les années 1930.

Henry George Forsyth meurt à Québec en 1867. Sa veuve, Charlotte Langan resta propriétaire de sa portion, son fils ayant la gérance des affaires. Elle décède à son tour, en 1876, à Québec. Le notaire hérite alors de plusieurs terres dans Saint-Simon, Saint-Liboire, Saint-Louis et Saint-Hugues qu'il administre jusqu'à sa mort, survenue à Saint-Hyacinthe en mars 1879. Il est inhumé à Québec. Les trois enfants de ce dernier héritèrent alors et vendirent peu à peu les propriétés, tout comme le domaine seigneurial et le manoir avec l'accord des petits cousins Leslie. Dieudonné Denis, marchand de Clairvaux, selon la tradition, acheta alors cette propriété.³²

Généalogie des Langan

1. Marchand de Montréal, seigneur du fief Bourgchemin-Ramezay. Il possède également la moitié de l'Île Anticosti et est propriétaire du Lac Matapédia. Meurt vers 1813-14 à Kingston.
2. Fille du Colonel Malcolm Fraser, seigneur de Mont Murray (Rivière-du-Loup) et de Marie Allaire, née en 1777, décédée en 1847. Elle épouse Patrick Langan en 1795.
3. Née à Montréal, le 27 janvier 1796, décédée à Montréal, le 3 août 1834.
4. Marchand de Montréal, parlementaire et sénateur, né le 4 septembre 1786, décédé à Montréal, le 6 décembre 1873, inhumé à l'Église presbytérienne Écossaise, rue Saint-Gabriel. Il épouse Julia Langan en 1815.

GÉNÉALOGIE DES LANGAN



5. Née à Montréal, le 6 mars 1799, décédée à Saint-Simon en 1848, fut inhumée à Québec.
 6. Fils du seigneur John Johnson de la seigneurie de Monnoir.
 7. Née à Montréal, le 23 septembre 1803 (Christ Church Mtl), décédée à Québec en février 1876. Elle épouse H. George Forsyth, le 20 décembre 1823, à Montréal.
 8. Marchand de Québec. Décédé à Québec, le 9 août 1867.
 9. Marchand de Montréal. Décédé en septembre 1872 à Montréal. Célibataire.
 10. Marchand à Montréal. Décédé le 24 octobre 1882 à Montréal.
 11. De Montréal.
 12. Née le 25 avril 1817.
 - 13.
 14. Elle épouse John Naime.
 15. Écuyer de La Malbaie.
 16. Notaire à Québec. Né le 1 mars 1825, décembre en mars 1879, inhumé à Québec. (George Gordon ou George Garden)
 17. Fille de feu Henry Penton de Sorel et de M. Catherine Cordier de la Houssaye. Elle épouse G.G. Forsyth, le 13 mars 1852. Décédée le 22 mai 1861.
 18. Dans le Nord-Ouest.
 19. Elle épouse probablement Würtele de Québec.
 21. Réside à Québec.
- Pas d'autres renseignements pour 13-20-22-23-24.

NATHANIEL ROBERT STRIDE :

AGENT DES SEIGNEURS DE LANGAN

Nous avons déjà mentionné Nathaniel Robert Stride qui mérite d'être connu davantage, puisqu'il fut l'homme de confiance des seigneurs Leslie et Forsyth, comme agent, huissier et percepteur.

Anglais d'origine, Nathaniel Robert Stride était né en Angleterre en 1807, était passé en France à l'âge de sept ans avec ses parents, pour quelques semaines, avant de s'embarquer sur un voilier américain qui le conduira à New-York. Il ne restera que trois mois à New-York et se rendra ensuite à Kingston, Ontario, où il demeurera deux ans.

En 1822, il était à Langan sur l'Yamaska, puis gagna Québec et revint en 1828 dans la seigneurie, où il s'éprit d'une jeune fille de la contrée, Marguerite Roireau-Laliberté, fille mineure d'Abraham Roireau. Le curé Antoine Girouard de Saint-Hyacinthe le convertit du protestantisme au catholicisme, le baptisa un jour avant son mariage, en mai 1830. Peu après, le jeune couple partit pour Inverness, comté de Mégantic. Robert Stride s'y trouva un poste d'enseignant, mais revint l'année suivante à Saint-Simon pour s'y fixer définitivement. Selon une tradition, il s'était bâti un camp sur le site, encore à défricher, de l'église actuelle.

Sa connaissance de l'anglais et du français, ainsi que du milieu canadien-français grâce à son alliance, lui valurent la préférence du seigneur Forsyth qui trouvait en lui des qualités peu communes et en fit son agent à perpétuité. Son travail consistait à recevoir les rentes des terres, à percevoir les arrérages, recueillir les minots de blé ou d'avoine, distribuer les corvées, etc... Travail ingrat sans doute, mais qu'il devait faire sévèrement. À partir de 1854, il ne s'occupera plus que des rentes. Son salaire se chiffrait alors à 50 livres annuellement. Il mourut en 1895.

Les Stride eurent de nombreux enfants, possédaient de nombreux terrains et immeubles dans la seigneurie, demeuraient sur le lot 94 avoisinant le domaine seigneurial, lot 96. Edwin Frederick Stride hérita du domaine paternel, puis le vendit à Benjamin Rivard en 1910. Aujourd'hui, ce sont les Girard du premier rang qui occupent cette terre.

Source: Racine, p. 43.

Références

1. Marcel Trudel. *Le régime seigneurial*. Les Brochures de la Société historique du Canada, no 6, Ottawa, 1971, p. 3.
2. P. Georges Roy. *Inventaire des concessions en fief et seigneurie foies et hommages et aveux et dénombrements conservés aux archives de la province de Québec*. Vol. IV. Beauceville, L'Éclaireur, 1927, p. 109.
3. Ibid. p. 217.
4. L'abbé Isidore Desnoyers. *Histoire de Saint-Simon*. Manuscrit, Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe, 1883, p. 2.
5. Greffe du notaire Picard. 12 novembre 1806. *Archives publiques du Canada*, Microfilm M-1378.
6. Desnoyers, p. 2.
7. Greffe Picard. 15 octobre 1808.
8. Desnoyers, p. 2.
9. Jean-Marie Racine. *Notes sur l'histoire de Saint-Simon*. Manuscrit, 1934, p. 38.
10. Greffe du notaire Letestu. 12 mars 1804. *Fonds Saint-Pierre*, Société d'Histoire régionale de Saint-Hyacinthe.
11. Desnoyers, p. 2.
12. Liste de procès-verbaux, actes de répartitions et autres documents remise au secrétaire-trésorier Pierre Lacroix du Conseil municipal de Saint-Simon en date du 14 septembre 1857. *Cahier des délibérations du Conseil municipal*. Vol. 1. no 8.
13. Desnoyers, p. 106.
14. Ibid. p. 2.
15. Liste des procès-verbaux, op. cite. no 14.
16. Tous les Roireau dont il est fait mention ici étaient fils d'Augustin Roireau-Laliberté, natif de Saint-François Rivière du Sud, établi vers 1798 à Sainte-Rosalie. Desnoyers, p. 2.
17. Greffe du notaire Chèvrefils. 1822. *Forsyth's Papers*, APC, M-1377 à M-1380.
18. Racine, p. 43. Notaire Louis Brunelle. 12 février 1820. Nous n'avons pu retracer l'emplacement exact et la date véritable de cette construction. Il semble pourtant que ce soit là, le premier moulin à scie dans la paroisse.
19. Greffe du notaire Chèvrefils. 8 mai 1828. *Forsyth's Papers*, APC, M-1379.

20. *Forsyth's Papers*. 28 janvier 1834. M-1377. Ce moulin passe en 1839 aux mains de Pierre Dupont de Sainte-Rosalie pour cinq autres années. Greffe du notaire Amiot. 9 août 1839. *Archives Nationales du Québec à Montréal*.
21. Desnoyers, p. 107.
22. Ibid. p. 107. Elle fait son testament le 21 avril 1836.
23. Ibid. p. 107.
24. Louis-Pierre Lizotte. *La vieille Rivière-du-Loup. Ses vieilles gens. Ses vieilles choses*. (1673-1916). Garneau Histoire, 1973, p. 65.
25. Desnoyers, p. 107.
26. Ibid. p. 111.
27. Ibid. p. 112.
28. G. Brown, D. Hayne, F. Halpenny. *Dictionnaire biographique du Canada*. T. X. Presse de l'Université Laval, 1972, p. 481-482.
29. Partage de la seigneurie en tiers, 16 mars 1844. I.I. Girouard, notaire à Montréal, cité par Desnoyers, p. 111.
30. Une note précédant certaines instructions relatives aux comparutions des personnes impliquées dans la révolte, datée du 26 septembre 1845 et signée Col. H.G. Forsyth, confirme le fait. *Forsyth's Papers*, M-1380, APC.
31. *Fonds Langan*. MG8 F42, 23 décembre 1859, APC.
32. Racine, p. 7.

CHAPITRE TROISIÈME

LA VIE RELIGIEUSE

LA FONDATION DE LA PAROISSE

Oui, c'est près de la rivière que se forma, vers 1800, le premier noyau : une sorte de chantier où l'on retournait le paysage et la terre, dans une rude besogne. Et quand on avait fini de retourner ici et là, on avançait vers l'est pour retourner encore, laissant derrière soi sentiers et chemins. Puis d'autres sont venus de tous côtés grossir le noyau, bâtir, s'installer, laisser derrière eux aussi, d'autres routes, taillées dans la forêt immense, qui reculait et disparaissait devant eux. C'est alors qu'ils pensèrent à fonder une paroisse : il en fut même question dès 1824.

À cette époque, seules les terres de la rivière et du deuxième rang étaient toutes concédées, habitées, tandis que celles du troisième ne l'étaient qu'en partie et celles du quatrième encore en forêt. La question qui se posait était celle de la chapelle ou de l'église, surtout qu'il fallait toujours se déplacer jusqu'à Saint-Hyacinthe. La population de Langan présenta donc le 2 août 1824, à Mgr Plessis, évêque de Québec, une requête en vue d'obtenir la permission d'ériger une chapelle et de créer un centre paroissial avec service religieux.

De leur côté, les gens de Ramezay-propre avaient devancé ceux de Langan puisqu'à l'instigation de leur seigneur, Hugues de Martigny, ils avaient pétitionné dès février 1823, en sorte que, le 24 mars suivant, Messire Girouard, curé de Saint-Hyacinthe, marquait la place de leur future église. Quelques jours plus tard, Messire Girouard suggérait à son évêque que les habitants de Langan pourraient être annexés pour un temps à Saint-Hugues, s'ils en obtenaient la permission de leur seigneur.

Mis au courant de cette possibilité, les habitants de Langan auraient pu trouver la proposition opportune, étant donné le petit nombre de personnes dans les deux seigneuries. Cependant, ils ne désiraient l'annexion qu'à la condition de rapprocher la chapelle des frontières Langan-Ramezay, afin de minimiser les distances et d'éviter l'obstacle du ruisseau près du village de Saint-Hugues. C'est dans ce but que le 2 août 1824, ils envoyèrent une pétition rédigée par le sieur Arcand, arpenteur de Saint-Michel d'Yamaska, dont voici la teneur :

- « 1. Que les parties des Seigneuries Bourchemin-Ramesay appartenant respectivement aux héritiers de feu Patrick Langan et à M. H. de Martigny, écuyer, ont toujours été considérées comme partie intégrante des mêmes Seigneuries et comme formant un établissement partout à peu près égal en âge et en progrès.
2. Que le nombre des tenanciers qui y donnent quelques attentions à leurs propriétés et qui paraissent désirer et en état d'y faire maintenant des établissements n'excède guère 300, non plus que celui des tenanciers actuellement y résidant n'excède 100.
3. Que le front des dites Seigneuries prises ensemble, n'excède pas trois lieues sur 3 $\frac{3}{4}$ lieues, desquelles il n'y a pas beaucoup plus d'une lieue et demie concédée en profondeur dans chacune.

4. *Que l'église la plus proche de chacun des habitants est celle de Saint-Hyacinthe mais le plus près en est encore éloigné de plus de 2 ½ lieues et le plus loin à environ 4 à 5 lieues à s'y transporter à travers des chemins encore imparfaits, ce qui leur oppose des obstacles presque insurmontables à se rendre aux offices divins.*
5. *Que devenant nécessaire d'ériger les dites Seigneuries en paroisse, le point le plus central pour y bâtir une église serait dans la ligne qui divise la propriété des héritiers Langan de celle de M. de Martigny ne laissant qu'une lieue et demie de chaque côté.*
6. *Que M. de Martigny et ses censitaires ayant entrepris de bâtir une chapelle dans la partie Nord de Ramesay prétendent lui donner le titre d'église de Ramesay et Bourchemin, et par ce moyen obliger les exposants d'y être desservis et par la suite d'y contribuer. Dans cette hypothèse, la distance moyenne des dits exposants à se rendre à cette chapelle ne serait pas moins de trois lieues à travers des chemins très difficiles.*

En conséquence, les requérants prient Sa grandeur de vouloir bien considérer leur situation, tant par rapport au besoin d'avoir une église dans le centre des habitations des dites Seigneuries que par rapport aux prétentions de M. de Martigny et en partie de ses censitaires; et de fixer dans la dite ligne de division de Ramesay et Langan, telle place d'église qu'il lui fera ou s'il faut que les prétentions de M. de Martigny prévalent, au moins par rapport à la place de sa chapelle, de vouloir bien fixer une place pour la même fin; dans le centre des habitations de la propriété des héritiers Langan, et en même temps leur donner les privilèges et pouvoirs ordinaires, afin de bâtir une église, et par là, être considérés comme paroisse de Ramesay. »

Porte 61 croix et 8 signatures

Certifiées à Langan, Saint-Hyacinthe, 15 oct. 1824 par J.O. Arcand.

Pierre Trudelle

« Je consens à la bâtisse d'une église sur aucune partie des terres appartenant à la succession de feu Patrick Langan qui pourrait être jugée convenable; et je promets qu'à cette fin qu'une terre sera concédée lorsque le lieu de la bâtisse sera déterminé. »

James Leslie, pour la Succession.
Montréal, 30 oct. 1824.¹

En réponse à cette requête, Mgr Plessis répondit que pour donner une église commune aux deux seigneuries, il faudrait d'abord que les deux seigneurs s'entendent. Or le seigneur de Saint-Hugues ne veut pas changer sa chapelle de place et le seigneur de Langan ne veut pas tout de suite de chapelle dans sa seigneurie. Il faudra donc pour un temps continuer de se rendre à Saint-Hyacinthe.

Deux ans et demi plus tard, de nouveaux développements survinrent dans cette affaire, lorsque les habitants de Ramezay se mirent en frais de construire un presbytère-chapelle, au lieu approuvé par Mgr Lartigue délégué de Mgr Plessis, au printemps de 1826. Les habitants de Langan crurent alors que la future église de Saint-Hugues deviendrait commune aux deux seigneuries. Ils adressent en conséquence, une seconde requête à l'évêque de Québec, le 14 mars 1826, démontrant à nouveau que la chapelle de Saint-Hugues ne convenait aucunement à leurs intérêts spirituels et temporels, qu'elle provoquerait un retard dans la

satisfaction de leurs besoins propres, qu'elle serait inefficace à supprimer les scandales causés les dimanches et fêtes par une jeunesse sans surveillance, éloignée de l'église.

Mgr Lartigue répondit à cette supplique par un statu quo, ne forçant point les gens de Langan à se rendre à Saint-Hugues; mais considérant qu'ils étaient plus nombreux et plus en moyens que ceux de Ramezay, il serait juste de leur accorder plus tard, le privilège d'une mission et d'une église bien à eux.

Les habitants du futur Saint-Simon continuèrent donc d'appartenir provisoirement à Saint-Hyacinthe. Quant à la desserte de Saint-Hugues, elle ouvrira à la mi-février 1827. Les fidèles qui en sont les plus rapprochés y auront accès, en autant que le haut du presbytère destiné au culte le permettra.

MISSION DE SAINT-SIMON

La construction de la première chapelle

En 1830 s'ouvre dans toute la province l'ère des érections canoniques des anciennes missions. Les gens de Langan, après deux tentatives qui n'eurent pas beaucoup de succès, crurent le moment favorable et décidèrent, une fois encore, de pétitionner aux fins d'obtenir chez eux un arrondissement religieux et une desserte distincte. La requête est du 28 juin 1830.

Mgr Lartigue la reçut et, en août suivant, délégua le curé de Saint-Ours, l'abbé Hébert, aux fins de se transporter sur les lieux, d'y vérifier les allégués de la requête et s'il les trouve fondés, de marquer la place et les principales dimensions d'une église, sacristie, presbytère et cimetière. L'évêque lui fait savoir également dans une autre lettre datée de septembre suivant, qu'il s'agit de marquer un établissement temporaire dans le second rang, que le site pourrait très probablement changer lorsque la seigneurie sera plus avancée et d'exiger que le terrain pour la chapelle soit donné et non vendu, car il retournera à ses anciens maîtres, si l'église est transportée par la suite dans un autre rang.

Le 29 septembre, l'abbé Hébert se rend donc au lieu dit Saint-Simon. Devant le peuple assemblé, il s'arrête à la porte de la maison de Jean-Baptiste Caron, capitaine de milice, maison très fréquentée dans la seigneurie, et y vérifie la requête.

Il constate que dans la dite paroisse, il se trouve 634 âmes, dont 316 communiants et 318 non-communiants, que les établissements des pétitionnaires s'étendent sur une lieue et demie de front sur à peu près trois lieues et demie de profondeur, que les habitants sont éloignés des églises, par conséquent empêchés d'assister aux offices des dimanches et fêtes et qu'il faut remédier à la situation en créant un arrondissement religieux.

Après quoi, il accepte au nom de Mgr Lartigue, la donation d'un

terrain cédé par Joseph Charby et Basile Maheux, tous deux cultivateurs de l'endroit, lopin contenant un arpent et demi de front sur quatre de profondeur formant six arpents en superficie, faisant partie des no 21-22 du cadastre seigneurial, terrain donné pour y ériger et édifier une église, sacristie, cimetière et presbytère pour l'usage de la dite paroisse Saint-Simon.²

Le lendemain, l'abbé Hébert transmet son procès-verbal à l'autorité : « J'ai marqué la place d'une chapelle temporaire sur le chemin entre la première et la seconde concession, qui est très fréquentée et qui conduit à Saint-Hugues et de là à Québec. De cette place à Saint-Hugues, il y a à peu près deux lieues, il sera facile à un prêtre de desservir ces deux nouvelles paroisses et cela répondra à vos vues. »

Le 9 octobre suivant, l'évêque Lartigue approuve le procès-verbal de Messire Hébert tout en y faisant certains changements :

« La chapelle en bois, qui ne subsistera que pour un temps dans le lieu ci-dessus marqué et sera dédiée, en l'honneur de Saint-Simon, apôtre, aura 75 pieds en dedans de longueur, mesure française, sur une largeur proportionnée, avec une sacristie de 30 pieds carrés, mesure française, et un presbytère séparé de 40 pieds aussi carrés, les proportions du cimetière et place publique seront fixées, à raison de la population croissante, par l'Archiprêtre qui le bénira et qui fera également placer les autres clôtures et bâtiments nécessaires pour l'usage du futur curé. »

De plus l'évêque exige que les habitants bâtissent par contributions volontaires.

LA CONSTRUCTION DE LA CHAPELLE

Malgré les démarches faites de bonne volonté et le vent dans les voiles qui s'était levé, il faut mentionner que, dès le départ, pour demander un arrondissement religieux et ensuite pour construire un établissement servant au culte, les gens de Langan étaient mal informés au sujet des procédures à suivre.

D'abord, ils n'avaient pas envoyé à qui de droit la dernière requête et deuxièmement, même après avoir nommé des syndics, ceux-ci n'avaient pas procédé au civil aux fins de faire enregistrer légalement par un commissaire la répartition des contributions, procédure visant à éliminer une mauvaise répartition entre les habitants et à garantir les contributions.

Aussi puisque les gens de Langan étaient sous la juridiction de l'évêque de Québec dont le diocèse couvrait alors toute la province, ils n'avaient pas à contacter Mgr Lartigue de Montréal, mais bien Mgr Panet de Québec, qui pouvait lui seul permettre les érections canoniques et signer afin de donner la possibilité aux demandeurs de bâtir une église ou une chapelle. Cet acte maladroît retarda bien de deux ans encore la fondation officielle de la paroisse. Est-ce aussi la faute de Mgr Lartigue qui

jeta la confusion et retarda la cause parce qu'il désirait plus de pouvoirs face à l'évêque de Québec et réclamait depuis quelques temps un diocèse pour Montréal et sa région et dont il serait l'évêque ? Mgr Lartigue aurait alors quelque peu devancé l'érection d'un diocèse pour Montréal.

Quant aux contributions volontaires, chaque censitaire ayant la charge d'un lot devait fournir volontairement un certain montant, sinon des matériaux et du temps de corvée afin d'ériger la chapelle et ce, de la façon la plus équitable possible. Même si le plus grand nombre était bien disposé à y collaborer, plusieurs opposèrent leur refus de contribuer à moins de recourir à une répartition en bonne et due forme, suivant la loi.

Mais on ne s'occupa point de ces questions au début, trop empressé d'ériger l'église qu'on demandait depuis six ans et trop désireux d'en prendre possession le plus tôt possible. C'est ainsi qu'après l'approbation de Mgr Lartigue, le 9 octobre 1830, on commença au printemps 1831 à construire l'édifice. Au mois de juillet, l'église était levée, mais voici qu'un désaccord concernant les contributions apparut entre les tenanciers.

On s'adressa alors aux commissaires civils de Montréal à l'effet d'établir une répartition légale, mais les commissaires, après avoir pris connaissance d'abord de la requête, la rejetèrent, ne voyant en aucun endroit sur icelle, la signature de l'évêque du diocèse, Mgr Panet, sans laquelle ils ne pouvaient procéder à la répartition. Force fut donc de tout recommencer.

Une fois de plus, les gens de Langan adressèrent une supplique contenant toujours le pressant désir d'avoir un arrondissement religieux. Celle-ci fut envoyée le 4 septembre 1831, à Mgr Panet qui ne l'appointa qu'à la fin du mois d'octobre suivant et la remit aux mains d'un nouveau délégué, M. Bédard, curé de Saint-Denis, qui ne se pressa pas non plus pour se transporter à Saint-Simon afin d'y vérifier les allégués.³

Le délégué, M. Bédard, arrive enfin dans la région le 16 janvier 1832. Après avoir marqué, dans la matinée, la place de l'église de Sainte-Rosalie, il se rend dans l'après-midi marquer une fois pour toutes celle de Saint-Simon.

En présence du peuple réuni pour la circonstance, il constate que les habitants de Langan sont éloignés de l'église et, qu'ils sont assez nombreux pour former une paroisse. Il approuve ensuite le choix du lopin de terre cédé au deuxième rang et ainsi que les travaux déjà commencés sur le dit terrain, c'est-à-dire, une chapelle en bois dont la charpente est levée, avec deux chapelles intérieures et une sacristie. Enfin, il décide qu'après un délai convenable, on construirait un presbytère en pierre, le tout suivant la demande et le désir de la majeure partie des tenanciers présents à l'assemblée.

Le prêtre Bédard envoie son procès-verbal trois jours plus tard. Mgr Panet ne l'approuve pour sa part que le 28 février suivant. Près

d'un mois s'écoule encore avant que l'on procède au civil.

En conséquence, le dimanche de la Passion, 8 avril, un grand nombre d'habitants propriétaires de la paroisse s'assemblent dans la salle des hommes du presbytère de Saint-Hyacinthe sous la présidence de Mess. Antoine Girouard, curé, et, par devant les notaires soussignés, ils choisissent pour syndics Joseph Gauthier pour le premier rang, François Beaudoin pour le second, Marcel Fournier pour le troisième, François Morin-Valcourt du troisième rang pour le quatrième rang et J.B. Guertin du second rang pour le cinquième.

Cet acte d'élection est signé : Ant. Girouard, prêtre
Amable Roireau et 42 croix certifiées et contresignées par J.L. Dessureau, not.
Charles Bazin, notaire rédacteur.

Le même jour, les syndics demandent aux commissaires l'approbation de leur élection et l'autorisation de prélever une cotisation forcée sur la paroisse.

Le 11 avril, J.M. Mondelet et Sir Guy, commissaires, déclarent l'acte irrégulier, en ce qu'il ne spécifie pas qui a présidé l'assemblée, et ordonnent de procéder à une nouvelle élection de syndics.⁴

Le 17 avril, ceux-ci exposent à la Commission que Mess. Girouard, curé de Saint-Hyacinthe, a présidé l'assemblée où ils ont été élus, et que ce n'est que par omission du notaire que son nom n'a pas été mentionné au dit acte, à ces causes, ils supplient les commissaires de leur permettre de rectifier et d'amender le susdit acte d'élection.

Le dimanche de Quasimodo, 29 avril, les tenanciers de Saint-Simon, s'assemblent donc de nouveau régulièrement au presbytère de Saint-Hyacinthe, sous la même présidence du curé et en présence des mêmes notaires sus-nommés, et élisent les mêmes syndics que ci-dessus, si ce n'est Abraham Roireau, au lieu de F. Morin-Valcourt. Le même jour, les nouveaux élus demandent à être confirmés dans leur charge.

Le 17 mai, J.M. Mondelet et Sieur Guy, commissaires, approuvent la nomination des syndics et leur donnent ordre de faire dresser par un notaire un devis des ouvrages, une estimation des dépenses et un acte de répartition de ce que chaque propriétaire devra payer en argent et fournir en matériaux pour les constructions projetées.

L'acte de devis et estimation et répartition, dressé par Me Bazin, notaire de Saint-Jude, est daté du 5 juin 1832. On y voit que les syndics, ayant consulté divers ouvriers sur les édifices à ériger, se proposent de bâtir une chapelle, déjà levée de 79 X 37 pieds m. fr. avec petites chapelles de chaque côté de 13 pieds chacune, un clocher sur le devant; au-dessous, un solage de pierre de 18 pouces de haut et deux pieds d'épaisseur, une sacristie en bois, de pièces sur pièces de 24 pieds de largeur sur 20 pieds de longueur m. fr. sur un solage en pierre de trois pieds de hauteur et deux pieds d'épaisseur, un presbytère en pierre de 60 X 40 pieds en

dehors, m. fr. avec maçonnerie de trois pieds d'épaisseur et 14 pieds de hauteur, y compris les fondations, les pignons en pierre jusqu'au haut du toit.

«Pour la chapelle et la sacristie, solage, charpente, couverture, châssis, portes, planchers, boisures, balustres, bancs : 7000 F

Pour ferrures, clous de toutes sortes, vitres, mastics : 607 F

Les contribuables fourniront 12 toises de pierre, 60 barriques de chaux, 120 barriques de sable, 7 cordes de bois pour bardeau, 1023 madriers, 2202 planches, 112 journées de corvées d'homme et 55 journées de corvées d'homme et de harnais.

Pour le presbytère, maçonnerie : 3500

Couverture, charpente, menuiserie : 3500

Ferrures, vitres, mastic, clous : 473

Frais de répartition et dépenses imprévues : 1200

8673

Rapporté ici : 7607

Total en argent : 16280 Francs

Les habitants doivent fournir en outre pour le presbytère : 50 toises de pierre, 160 barriques de chaux, 320 barriques de sable, 957 madriers, 438 planches, 108 journées de corvées d'homme et 55 journées de corvées d'homme et de harnais.

La somme à prélever étant de 16280\$ pour la réaliser, toute terre de 60 arp. en superficie payera 74\$. De plus, chaque propriétaire de telle terre, fournira 12 planches et 9 madriers, environ 3 pi. 5 po. et 6 lignes de bois à bardeau et 8½ lignes de toise de pierre; une journée de corvée d'homme et ½ journée d'homme avec voiture et un cheval de tire, une barrique de chaux et deux barriques de sable, le tout payé et livré aux syndics, à leur demande et au besoin des ouvriers et entrepreneurs, suivant les marchés qu'ils feront avec eux et les délais qu'ils pourront en obtenir, et le surplus si surplus il y a, être remis aux propriétaires ainsi que de droit et leur tenant compte du tout.

Fait et passé à St-Simon demeure de Jos. Maheux, père, l'an 1832, le cinquième jour de juin, a.m.

Signé par les trois des 5 syndics et D.L. Dessureau et Chs. Bazin.»

«Dans l'acte de répartition, les terres cotisées dans la paroisse sont comme suit :

Jos. Gauthier	Rivière	48
Frs. Beaudoin	2ième rang	53
M. Fournier	3ième rang	39
Ab. Roireau	4ième rang	29
J.B. Guertin	5ième rang	18»

Toutes ces formalités remplies, les choses marchèrent bon train, on était las des retards accidentels survenus et subis jusqu'ici dans la construction commencée depuis 15 mois. Donc, le 12 juillet 1832, marché d'entreprise est passé entre les syndics et Sieur Mathieu Fournier, menuisier-charpentier de la nouvelle paroisse de Sainte-Rosalie; aux termes des conventions présumées, celui-ci s'engage à terminer la chapelle déjà levée et la sacristie et à les mettre logeables à la fin de septembre. Et ce fut ainsi fait.

L'église ou la chapelle fut prête à être livrée au culte vers la Saint-Michel. Elle contenait deux rangées doubles de bancs, chacune de treize, plus sept bancs dans la chapelle intérieure, du côté de l'épître, et neuf dans celle du côté de l'évangile. Au total, 68 bancs.⁵

L'OUVERTURE DE LA DESSERTTE

Première messe, premier baptême

Premier mariage, première sépulture

Premier presbytère et intérieur de la chapelle

1. Henri-Liboire Girouard, prêtre desservant, sept 1832-sept 1834

Messire Henri-Liboire Girouard, curé de Saint-Hugues depuis 1830 fut chargé de diriger la nouvelle paroisse de Saint-Simon par voie de mission sur simple avis verbal de Mgr Lartigue. L'ouverture de la desserte se fait le 23 septembre 1832. On y chante les vêpres et après l'office, on procède à l'élection de trois marguilliers. François Morin dit Valcourt, François Dupré et Pierre Boucher remportent la majorité des voix.

La première messe a lieu le samedi 6 octobre 1832 lors de la bénédiction de la chapelle et du cimetière. M. Ed. Crevier, curé de Saint-Hyacinthe, préside la cérémonie avec Messire Girouard.

On avait baptisé le jour précédent le premier enfant, le 5 octobre 1832. Il s'agit de Simon Jovite Fleury, fils d'Antoine Fleury, cultivateur de la paroisse et de Marguerite Gagnon, aussi de cette paroisse. Parrain: Joseph Terrien, marraine: Marguerite Savoie.

On célèbre par contre le premier mariage, le lundi 29 octobre 1832: entre B. Duchesneau de cette paroisse, fils mineur du défunt Pierre Duchesneau et de Marguerite Mingot d'une part, et Marie Lafleur aussi de cette paroisse, fille mineure de Pierre Lafleur, absent de la paroisse et de défunte Marie Payant d'autre part. Le tout sous le consentement de la mère du mineur et celui d'Antoine Cadoret, cultivateur de Saint-Hyacinthe, tuteur de l'épouse.

Et on enterre le 2 novembre suivant le corps d'Edouard Callixte Roireau, fils d'Augustin Roireau, cultivateur et de Josephte Guertin de la paroisse, décédé le 31 octobre âgé de 21 jours. À la vie, à la mort !

Les bancs sont vendus successivement à partir du dimanche 25 novembre jusqu'au dimanche 3 février de l'année suivante à des prix variants entre 7 et 32 francs.

Jusqu'ici l'abbé Girouard avait desservi Saint-Simon sans autre titre que sur simple avis verbal. Le 23 novembre, Mgr Signay de Québec donne officiellement le pouvoir au curé de Saint-Hugues de desservir Saint-Simon.

Le curé Girouard célèbre donc à tous les dimanches les offices à Saint-Simon en plus de les faire dans le grenier du presbytère-chapelle

où la population devait sûrement se sentir à l'étroit dans un enclos de 50 x 30.

Bien que ce prêtre ne soit âgé que de 36 ans lorsqu'il commence à desservir Saint-Simon, qu'il soit courageux et zélé, il ne peut quand même pas échapper à certaines difficultés. L'éloignement du centre de Saint-Hyacinthe, le manque de ressources et de communications, la pauvreté des habitants qui n'arrivaient pas à payer la dîme, le défaut d'instruction chez les jeunes, les mauvaises routes, une infirmité physique, voilà autant de facteurs contribuant à lui rendre la tâche plus ardue et plus pénible encore.

Durant les trois premières années de la desserte, il n'y eut point de presbytère à Saint-Simon. Quand le desservant y venait pour son ministère, il logeait dans la maison de Basile Maheux près de l'église.

Dans le cours de l'automne 1832, la Fabrique fit l'acquisition d'une cloche. La consécration de l'instrument eut lieu en décembre de la même année.

Les habitants de Langan ont jusque là obtenu une desserte religieuse, mais ils n'ont toujours pas d'arrondissement paroissial. S'apercevant du fait, ils le demandent aussitôt par requête à l'évêque de Québec, Mgr Signay. Celui-ci envoie le décret canonique de la paroisse, le 5 novembre 1834, lequel définit clairement les limites de la paroisse Saint-Simon. « Bornée vers le Nord-Est par Saint-Hugues de Ramesay, vers le Nord-Ouest par la paroisse de Saint-Aimé et l'Yamaska, vers le Sud-Ouest par Sainte-Rosalie et vers le Sud-Est s'étendre jusqu'à 30 arpents au-delà du cinquième rang dont partie est concédée. »

Il faut remarquer que c'est à partir de ce moment que le territoire de Saint-Liboire nullement défriché alors, fut détaché de Saint-Simon. L'abbé Girouard, appuyé par M. Crevier, curé de Saint-Hyacinthe, trouvait réellement considérable la superficie de la paroisse, aussi pensèrent-ils à la réduire de moitié, concluant qu'une seule église et surtout si elle n'est pas placée au centre resterait insuffisante pour répondre à toute la seigneurie Langan.⁶

Le 21 septembre 1834, l'abbé Girouard fait ses adieux à ses paroissiens de Saint-Simon et de Saint-Hugues. L'autorité l'avait destiné à la cure vacante de Sainte-Marie Monnoir.

2. M. Louis-Barthélémy Brien, prêtre desservant, oct 1834-sept 1835.

Construction du premier presbytère

Le second prêtre à desservir Saint-Simon fut l'abbé Brien qui s'occupa d'abord de la construction du premier presbytère. Comme la répartition légale de 1832 couvrait la construction de cet édifice, 8673 F ayant été affectés, il ne restait donc plus qu'à passer contrat avec un entrepreneur. Les conventions furent établies pour la bâtisse devant le no-

taire Bazin de Saint-Jude, le 24 novembre 1834. Les syndics de l'église firent le marché avec Joseph Maheux⁷, menuisier-charpentier de la paroisse qui devait livrer le presbytère achevé dans le cours de l'automne 1835.

Malheureusement, le curé Brien⁸ ne put voir la résidence curiale complétée avant son départ. À la mi-septembre, il fut rappelé à Saint-Constant d'où il était venu. Quant au presbytère, il ne fut terminé qu'à la fin de l'été de 1836 et ne fut logeable qu'en 1838.

3. M. Etienne Birs-Desmarteaux, 1^{er} prêtre résidant, sept 1835-sept 1843

Un curé résidant. Intérieur de la chapelle.

Les scandales de l'intempérance

Un curé résidant

Tant qu'il n'y eut pas de presbytère logeable à Saint-Simon, le desservant résidait à Saint-Hugues et venait à Saint-Simon pour son ministère. L'abbé Birs-Desmarteaux arrivera donc à Saint-Hugues, le 26 septembre 1835, et y tiendra résidence avec obligation de desservir les deux paroisses aussi également que possible. En fait, il ne viendra à Saint-Simon qu'un dimanche sur deux. Ce qui devait donner l'occasion aux paroissiens de s'adresser à Mgr Lartigue, évêque du nouveau diocèse de Montréal, pour obtenir un prêtre résidant, surtout que les marguilliers ont résolu de terminer l'intérieur de la chapelle bâtie depuis cinq ans et que le presbytère serait logeable au cours de l'année. En effet, Isaac Richard, menuisier du village de Saint-Hyacinthe avait reçu le contrat pour compléter « voûte, boisures, plafond du jubé, chaire, autels latéraux, banc d'oeuvre, stalles du choeur. Les marguilliers fournissaient le bois de sciage, l'entrepreneur les autres matériaux. Le tout à finir dans le cours de l'été 1838.⁹ »

Pendant ce temps, la population de Saint-Simon fit une requête à Mgr Lartigue du diocèse de Montréal fondé en 1836, pour avoir un curé résidant. L'évêque ne s'empressa point d'y répondre et les habitants de Saint-Simon durent attendre encore deux ans avant d'obtenir un curé pour eux. C'est Mgr Bourget, successeur de Mgr Lartigue, décédé en avril 1840, qui donnera suite au projet et règlera finalement le problème. Le 27 octobre, Mgr Bourget nomme M. Misaël Archambault curé de Saint-Hugues et en même temps, réserve l'abbé Birs à la desserte exclusive de Saint-Simon. Enfin, après huit ans de mission, Saint-Simon se trouve sur le même pied que ses voisins.

Les scandales de l'intempérance

Cependant, le curé Birs n'aura pas la tâche plus facile en s'occupant uniquement de Saint-Simon. L'intempérance devait lui donner du fil à retordre.

Aussi tâcha-t-il de maintenir ses paroissiens dans le bon chemin par la prédication et la prière, assuré que c'est la parole de Dieu qui fait la lumière dans les consciences. Il ne sera d'ailleurs pas le seul à se plaindre du fléau de la boisson, puisque des croisades de tempérance seront entreprises partout au Québec, pendant tout le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle.

M. Birs administra la paroisse de Saint-Simon jusqu'au 28 septembre 1842. Ayant alors accepté la charge de procureur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, il résidera en cette maison tout en restant de droit curé titulaire de Saint-Simon. C'est l'abbé Pierre Dufresne, futur agrégé du Séminaire, qui desservit la paroisse en l'absence du curé. Bien que fort satisfaits de l'assiduité du desservant, les habitants finirent par trouver la situation anormale et profitèrent d'une visite officielle de Mgr Bourget, au Séminaire, le 13 juin 1843, pour le supplier de leur rendre leur curé. Mgr agréa cette supplique, M. Birs revint à Saint-Simon en août suivant, mais ce ne fut pas pour longtemps, car en septembre, il démissionnait de son poste de Saint-Simon pour reprendre son travail de procureur au Séminaire.

4. M. François-Xavier Desève, 2^e prêtre résidant, oct 1843-sept 1845

Un petit scandale

Un tableau de saint Simon

François-Xavier Desève, curé de Saint-Augustin des Deux-Montagnes, fut appelé pour répondre aux besoins spirituels de la communauté de Saint-Simon. Il arriva en octobre 1843 et s'installa dans le presbytère récemment construit. L'abbé Desève, âgé de 36 ans, passe un peu plus d'un an à administrer la paroisse où il semble se plaire sans que surviennent trop de problèmes. Mais la suite allait se gâter, du fait de la rencontre d'une de ses paroissiennes. Il n'en fallait pas davantage pour exciter la population et faire porter la cause jusqu'à Mgr Bourget. L'évêque prit la situation en mains, fit enquêter sur la conduite du curé, le fit remplacer au ministère par un prêtre du Séminaire, jusqu'à ce qu'il décide de quitter Saint-Simon pour retourner à Saint-Augustin des Deux-Montagnes, où il mourut en 1869, à l'âge de 60 ans.

Un tableau de saint Simon

Au printemps 1845, le prêtre entre en négociation avec Antoine Plamondon, le célèbre peintre de Québec, qui exécute à l'époque de nombreuses toiles d'inspiration religieuse. Il s'agit de lui passer commande pour la réalisation d'un tableau de saint Simon, patron de la paroisse. La toile, à partir de l'accord des marguilliers, devait être payée par la Fabrique mais le projet dut malheureusement être abandonné, Plamondon étant déjà fort occupé à peindre dans la région de Québec, dans ses diverses paroisses et ses comtés environnants.

En 1852, la Fabrique de Saint-Simon renouvelle la commande pen-

sant que l'artiste aurait peut-être cette fois la possibilité d'exécuter le tableau, mais c'était encore se tromper, Plamondon, peintre reconnu, répondant à de nombreuses commandes, ne donna pas suite au projet.

5. M. Pierre-Albert Sylvestre, 3^e prêtre résidant, sept 1845-nov 1852

Les relations entre protestants et catholiques

Les retraites de tempérance

Le Champ de la Vierge

L'agrandissement de l'église

M. P.A. Sylvestre, curé de Saint-Grégoire de Monnoir, remplaça le curé Desève. Il occupa le poste dès la Saint-Michel, soit le 28 septembre 1845 et réussit assez bien à calmer les esprits en attendant que d'autres difficultés apparaissent entre le curé catholique et les seigneurs protestants.

Les relations entre protestants et catholiques

À cette époque, catholiques et protestants ne faisaient pas très bon ménage pour des questions d'ordre idéologique et les seigneurs protestants, qui demeuraient à Saint-Simon auraient bien pu prendre ombrage du curé au point de vouloir lui faire perdre sa cure, comme cela se produit régulièrement dans les conflits d'autorité ou de personnalité. Le curé Sylvestre écrivit donc à Mgr Prince, son supérieur, évêque de Saint-Hyacinthe depuis la fondation de ce diocèse en 1853 :

« Monseigneur,

Je ne suis ici que d'hier, j'ai fait d'assez grandes dépenses, en égard à mon revenu, pour améliorer la place, et déjà on a été prêt de m'envoyer d'ici, et je crains beaucoup plus pour la St-Michel prochaine. Car vous m'avez paru peiné de ce que je n'étais pas l'ami du seigneur protestant de cette paroisse, contre lequel je n'ai rien dit, ni rien fait que du bien, et suis toujours prêt à lui en faire.

J'ai entendu dire ces jours-ci que le seigneur avec son digne suppôt Mr Straïde, huissier protestant, et espèce d'agent de Mr Leslay, aussi Seigneur de cette paroisse, résidant à Montréal, tramaient leur machine pour me faire partir, quoi que je n'ai jamais rien eu, ni directement, ni indirectement avec ces Messieurs, si ce n'est de baptiser les enfants de Straïde, comme mes prédécesseurs, qui sont cependant élevés à la manière protestante; et que même ils étaient allés à Montréal avec une requête portant la signature d'une trentaine de mes gens, ce dont je doute; car je ne crois pas qu'un seul de mes paroissiens puisse alléguer une raison valable, pour nécessiter mon départ. Ainsi vu ces raisons, je prie très respectueusement votre Grandeur de vouloir m'épargner les frais de cette mission, si je dois partir l'automne prochaine, et de laisser ces dépenses à mon successeur. Monseigneur, vous avez l'administration de ce diocèse et vous êtes trop haut placé, pour ne pas apercevoir l'injustice qu'il y aurait à déplacer un curé pour plaire à deux protestants généralement détestés de mes gens qui ne sont nullement disposés à suivre leur conseil. Et d'ailleurs, je ne vois pas la nécessité qu'il y ait intimité entre un seigneur protestant et le curé. Si je parle de la sorte, ne croyez pas Monseigneur que ce soit la haine. Car comme il a donné divers objets à l'Église, tous les dimanches et fêtes partout la bénédiction du St-Sacrement, je prie pour lui particulièrement, en secret.

Enfin, Monseigneur, vous avez été toujours très bon à mon égard, pour ne pas croire que vous me ferez justice; et que si une requête est aux pieds de votre grandeur, je me flatte que vous serez assez bon pour me donner des avis, et même sans cela, car j'en attends et de me donner les raisons alléguées ainsi que les signatures afin qu'aidé de vos conseils j'y porte prudemment remède; car je suis presque certain que ceux qui signeraient, le feraient sans raison contre moi, mais uniquement parce qu'ils seraient influencés par le seigneur, ainsi ça ne serait pas pour leur faire de la peine, soyez en persuadé. Je ne crois pas avoir un seul ennemi catholique.

Monseigneur, je termine cette longue lettre en vous rappelant que je n'ai pas grand coeur pour supporter des événements fâcheux et en vous assurant néanmoins que si j'aperçois quelque nécessité, et même quelque utilité de mon départ pour le salut de mes gens, ou le mien, je serai le premier à le demander. Répondez-moi, s'il vous plaît par la première poste, je suis

*Mon Seigneur, de votre grandeur,
avec un profond respect
votre très humble et très obéissant
serviteur*

P.A. Sylvestre, Ptre. »

St-Simon

15 novembre 1846¹⁰

La requête n'était au fond qu'une menace. La petite guerre s'il en fut une n'eut pas de répercussions.

ENCORE LA TEMPÉRANCE

L'abbé Sylvestre eut à combattre comme ses prédécesseurs l'intempérance. Croyant raffermir la santé de ses paroissiens, il accepta la suggestion que lui avait faite Mgr Prince de Saint-Hyacinthe à l'effet de donner une mission spéciale à Saint-Simon sur le sujet.

À la fin de la prédication, les Oblats établirent « La Société de Tempérance » comme ils l'avaient fait dans d'autres paroisses parce qu'un mandement de Mgr Bourget le demandait. Lors de la diffusion du mandement en 1842, 332 personnes s'étaient déjà inscrites dans La Société de la Tempérance, à la suite de la retraite de février 1847, 293 s'étaient ajoutées et la retraite de 1848 avait porté le nombre à 490, avec la promotion faite par l'abbé Crevier.

C'est le curé Sylvestre qui se félicita le premier du succès de la retraite. Le premier décembre, il écrivait à Mgr Bourget afin de lui donner le bilan de la rencontre.

« Tous les habitants de St-Simon se sont rangés sous la glorieuse Bannière de la Tempérance, sur à peu près 800 communicants, nous en comptons à peine 7 à 8 qui n'ont pas eu le courage de se faire inscrire. Cependant, je leur dois le témoignage qu'ils observent la Tempérance chrétienne. La population est à peu près de 1300 âmes et j'ai 1108 sur la liste parce que nous avons admis les enfants qui ont l'âge de raison. C'est un triomphe complet.

Un aubergiste de la place a résisté aux vives sollicitations des prédicateurs et de ses concitoyens, mais ceux-ci ont pris la résolution de ne pas fréquenter sa maison. Au mois de mai prochain, le dit aubergiste doit cesser de vendre toute liqueur proscrite par les règles de la Tempérance. » P.A. Sylvestre.¹¹

Ce dit aubergiste est nul autre que Jean-Baptiste Bouvier qui possédait un hôtel dans le village depuis 1837. Il dut se conformer au désir du clergé.

Les membres de l'Autel prênaient le rapprochement de l'Église et des paroissiens. Mgr Bourget entre autre qui mit sur pied de nombreux mouvements religieux et décréta partout dans son diocèse par mandement qu'il serait bon de les répandre et d'y adhérer. Aussi, « La Propagation de la Foi » en 1839, des exercices du Chemin de la Croix en 1841, « L'Archiconfrérie du Très-Saint-Immaculé Coeur de Marie » en 1841, « La Confrérie du St-Scapulaire » en 1847, « Le champ de la Très Sainte-Vierge » en 1847 voient le jour dans la paroisse. Mouvements démontrant par leur nombre que l'autorité religieuse désirait se faire plus présente afin de donner une direction certaine à la conscience du peuple québécois.

À Saint-Simon, tous ces mouvements ont relativement fait les beaux jours. Du moins ont-ils été populaires longtemps, considérant le nombre de membres et les années pendant lesquelles ils évoluèrent. En conséquence, il n'est pas étonnant que la paroisse, comme nous le verrons, ait donné de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses.

LE CHAMP DE LA TRÈS SAINTE-VIERGE

Le champ de la Très Sainte-Vierge consiste, chez presque tous les propriétaires de la paroisse, à ensemercer une petite partie de leur terre dans le but de promouvoir les oeuvres religieuses et charitables. La récolte de cette parcelle de terrain, la plupart du temps en blé, était donnée à l'Église ou du moins son équivalent en argent, qui elle se chargeait de l'administrer ou de la distribuer à certains pauvres de la paroisse. En 1847, ce revenu de Marie, ainsi appelé, donne la somme de 200\$.

ALLONGE DE L'ÉGLISE

Le dernier projet auquel l'abbé Sylvestre travailla, fut celui de l'agrandissement de l'église devenue trop petite pour les besoins de la population. Ainsi, marché fut fait pour une allonge et l'ajout de 58 bancs, le tout complété en août 1852.

L'abbé Sylvestre ne put jouir que deux mois de cette amélioration puisque le 3 novembre suivant, il dut quitter Saint-Simon pour Saint-Dominique.

6. M. Henri-Liboire Girouard, 4^e prêtre résidant, nov 1852-mars 1875

Construction d'une première église en pierre
Architecture et intérieur de l'église

L'abbé Girouard qui fut desservant de 1832 à 1834, revient à Saint-Simon comme curé, le 9 novembre 1852, après dix-huit ans d'absence. Il y demeurera 24 ans et entreprendra la construction de la première église en pierre.

Construction de la première église en pierre

Depuis les premiers jours où il fut question de bâtir une chapelle ou une église à Saint-Simon, l'emplacement de cette chapelle ou église avait toujours amené des discussions. Nous nous souviendrons des démêlés entre les seigneurs, également, qu'avant d'accorder la permission de bâtir une chapelle, les autorités diocésaines du temps avaient mentionné que l'emplacement, au deuxième rang, était temporaire et elles avaient exigé que le terrain fut donné et non acheté, au cas où l'église changerait de place avec le temps et où le terrain devrait revenir au donateur.

Telle était donc la situation en 1831. Mais au moment où le curé Henri-Liboire Girouard envisagea avec ses paroissiens de construire une nouvelle église en 1859, des oppositions se levèrent, afin de faire changer le site et de relocaliser l'église au centre de la paroisse.

Les gens des troisième et quatrième rangs se plaignaient alors de la distance à parcourir. Ils firent des requêtes auprès de l'évêque du diocèse, intentèrent même un procès qui, à la fin, fut débouté. Le site de l'église ne changerait pas malgré toutes les pressions exercées.

Les syndics élus en juillet 1860, attendront janvier 1863 pour ouvrir le marché d'entreprise. C'étaient MM. François Langelier, Alfred Brien, marchand, Pierre Poulin, J.B. Guertin, fils, et Ferdinand Dupré remplacé par Ambroise Chevrette en 1866. La Commission civile leur donna l'autorisation de prélever et l'acte de répartition fut rédigé par Me A. Désilets de Saint-Hyacinthe, en date du 15 octobre 1860. Chaque propriétaire devait payer 4 cents dans la piastre suivant son évaluation et il fallait recueillir une somme de 14 138\$ pour rencontrer les frais de la construction de l'église.

Quant au plan de l'église, il fut confié à l'architecte S.D. Généreux de Montréal, dès le mois d'août 1860. Les syndics avaient décidé de bâtir une église en pierre, de 130 X 56 pieds, une sacristie attenante de 40 x 34. Les soumissions d'entreprise furent publiées dans *L'Ordre de Montréal* et dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, à la fin de décembre 1862. Dès janvier suivant, des neuf contracteurs qui avaient soumissionné, on retint la proposition d'Étienne Hébert de Saint-Hugues, au montant de 3150 L. L'entrepreneur s'engageait à exécuter en quatre années consécutives tous les ouvrages de maçonnerie, de charpenterie, de menuiserie, mentionnés au devis, à fournir les matériaux et à nettoyer le terrain à la



Eglise de Saint-Simon de Bagot P. Q.

Procuré Générale, Arras

Première église en pierre construite entre 1864 et 1870 par l'entrepreneur Étienne Hébert de Saint-Hugues. (Photo : Angéla Gendron)

fin, avec une garantie de deux ans sur les bâtisses. Les travaux commencèrent en mai 1863 et tout alla bon train, jusqu'à ce que l'architecte constate diverses anomalies dans la construction et une certaine négligence de la part du contracteur. Il fallut même user de trois protêts pour contraindre l'entrepreneur à corriger ce qui était mal fait. La bénédiction de la pierre angulaire eut tout de même lieu, le 2 juillet 1865. Puis d'autres difficultés se présentèrent encore ce qui amena l'entrepreneur à ne livrer l'église qu'en 1868.

L'église sera bénite à la Toussaint de 1870.

L'architecture de l'église

L'édifice est de style roman et néo-classique grec de par le fronton central et les colonnes, de par la frise décorative, son clocher en forme de capuchon et de par l'absence de transept entre le chœur et la nef. Elle peut compter six vitraux à chacun des murs de la nef, deux au portail et une rosace au fronton, simplicité et unité dans les lignes, autant d'éléments caractérisant l'apparence toute particulière de cet édifice.

L'intérieur de l'église

Il s'agissait bien aussi, au début de l'année 1868, de parfaire le décor intérieur de l'église. La Fabrique devait, cette fois-ci, défrayer le tout à même ses revenus. Une somme de 2500 L. étant prescrite à cette fin, échelonnée sur les prochaines quatre années.

Le marché d'entreprise fut passé le 29 mai 1868 entre les entrepreneurs Elie Giard de Saint-Simon et Hengard Lapalice de St-Aimé^{1 2} d'une part et les marguilliers de l'oeuvre pour la Fabrique d'autre part : les entrepreneurs s'obligeant à respecter les plans et devis de l'architecte et à terminer les travaux avant le premier novembre 1872.

La voûte, le chœur, le plâtre, le jubé, l'escalier tournant pour y monter, quelques bancs en frêne ou en noyer pour compléter l'ensemble entrepris par M. Hébert, le recouvrement des poutres et de leur socle dans les allées latérales, la balustrade fine, l'intérieur de la sacristie, le tout devait se terminer comme prévu à l'automne 1872.

Un orgue de seconde main fut acheté par les paroissiens qui se cotisèrent à l'été 1875. 18 chandeliers argentés, un crucifix et trois autels furent acquis à Montréal vers la mi-mars 1875.

Quant à l'abbé Girouard, il succomba à la tâche, au retour de Montréal où il allait finir de conclure ces derniers achats. Il mourut subitement à Saint-Hyacinthe, le 31 mars 1875, à l'âge de 77 ans et fut inhumé à Saint-Simon.

En regard de toute cette affaire, il faut comprendre qu'il n'était pas facile de faire converger les opinions et que cette construction d'église causa beaucoup de problèmes entre le curé, les paroissiens et l'entrepreneur. Quoi qu'il en soit, tous à la fois furent les premiers surpris et éton-

nés que les choses aient aussi bien tourné et fini, considérant les raisons et l'acharnement des uns et des autres ainsi que la maladresse de l'entrepreneur.

7. M. François-Xavier Pratte, 5^e prêtre résidant, 1876-1904

Déjà des réparations à l'église et à la sacristie

Construction d'un « chemin couvert » allant de l'une à l'autre

Construction d'un nouveau presbytère aujourd'hui centenaire

Décoration intérieure de l'église

Un nouveau presbytère

Le curé Pratte s'établit à Saint-Simon vers les derniers jours d'avril 1876.

Pendant son règne curial, avec l'accord des marguilliers, il voit à donner marché pour des réparations à l'église et à la sacristie et pour la construction d'un chemin couvert entre celles-ci. L'entreprise ayant été confiée à Elie Giard en août 1877 et livrée à l'automne 1878, coûta la somme de 1 850\$.¹³

Il voit également à la construction de dépendances curiales et à la réparation du presbytère. Le 26 mai 1878, des syndics furent choisis à cet effet, pour procéder à une répartition et pour voir à faire entreprendre les susdits ouvrages. Il s'agit de Joseph Marin, Félix Dandeneau, Alexandre Cadoret, Pierre Lacroix et Hyacinthe Roireau. La somme à prélever est de 5 541\$. Quatre soumissionnaires sont entendus en no-



Vue du presbytère et de l'église. À remarquer les palissades près des édifices pour les chevaux. (Photo :Mariette Sylvestre)

vembre de la même année. Mais entretemps, une requête des paroissiens de Saint-Simon portant 153 signatures est envoyée à l'évêché de Saint-Hyacinthe signifiant le désir non plus de réparer mais d'édifier à neuf le bâtiment. C'est alors que l'abbé Gravel, grand vicaire du diocèse, demanda l'autorisation légale requise en pareil cas. Le 23 novembre, les 5 syndics appuient la pétition et refont de nouvelles procédures pour rendre compte du changement approuvé.

En janvier 1879, des soumissions, au nombre de six, sont de nouveau entendues. Celle d'Elie Giard et de A. Laflamme de Saint-Simon est retenue au montant de 4 400\$ à savoir : démolir le vieux presbytère, en construire un sur le site de l'ancien de 50 x 43 pieds en pierre, de dehors en dehors, mesure anglaise, avec galerie et toit français, fournir tous les matériaux nécessaires tant pour l'extérieur que pour l'intérieur, terminer les travaux pour le 1 juillet 1880 et construire enfin un canal et une clôture.

Le curé Pratte loge dans une maison du village en attendant de prendre possession de la nouvelle maison à l'été 1880. La Fabrique de Saint-Simon se voit donc dotée d'un nouvel édifice : le presbytère qu'on ne voulait que réparer au tout début mais qu'on décida après une cabale et plusieurs intrigues de reconstruire avec plus de style et d'une manière plus convenable.

D'autre part, les syndics avaient donné à faire à Joseph Decelles menuisier du village, selon le marché initial, les dépendances curiales à



Presbytère construit en 1878 remplaçant le précédent. Les lucarnes, les fenêtres, les portes et la galerie ont été modifiées il y a quelques années. (La Fabrique de Saint-Simon)

savoir : 1^e. un bâtiment de 100 X 25 pieds pour hangar à bois et à voitures, hangar à grain, grange et étable. 2^e. un bâtiment de 20 X 12 pieds pour porcherie avec appendice extérieur de 20 X 12 pieds. Le tout fut exécuté pour la somme de 800\$.

En 1883, par souscription volontaire, les gens de Saint-Simon décident de faire l'achat d'un corbillard au montant de 300\$. La Fabrique défraie le coût d'un bâtiment pour abriter le char funèbre.

À la même époque, le curé Pratte prend sur lui la responsabilité d'acheter un orgue des ateliers d'Eusèbe Brodeur à Saint-Hyacinthe. Des souscriptions sont demandées aux paroissiens de bonne volonté à qui voudra aider à payer l'achat évalué à 1 600\$.

Décoration intérieure de l'église

C'est également le curé Pratte qui amena l'idée de décorer l'église qui déjà était construite depuis quelques années. On fit appel à Joseph Richer de Saint-Hyacinthe, peintre-décorateur.

Dans la reddition des comptes de 1896, 3 200\$ auraient été versés à Richer pour la décoration, l'année suivante, 700\$ et en 1898, une balance de 593\$. On peut donc dire que le gros travail se fit durant la première année et qu'il réalisa plusieurs toiles, comme c'était l'habitude à l'époque, pour faire comprendre aux fidèles que l'église était la maison de Dieu et des saints. Il exécuta entre autres, celles du Sacré-Coeur et de la Vierge qu'il maroufla au-dessus du tabernacle central entre la statue de saint Simon; celles des autels latéraux, à gauche, à l'autel de la Vierge, Une Annonciation, à droite, à l'autel dédié à Saint-Joseph, Une sainte Famille, et qu'il en exécuta plusieurs autres dans la nef comme il était en vogue de remplir de tableaux et de fioritures tous les murs et les surfaces qui pouvaient s'y prêter, donnant une atmosphère baroque à l'ensemble. Le Chemin de la Croix, seule pièce qui s'est conservée jusqu'à nous, est aussi de sa main et fut érigé en 1893.

JOSEPH RICHER

ARTISTE-PEINTRE, DÉCORATEUR

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

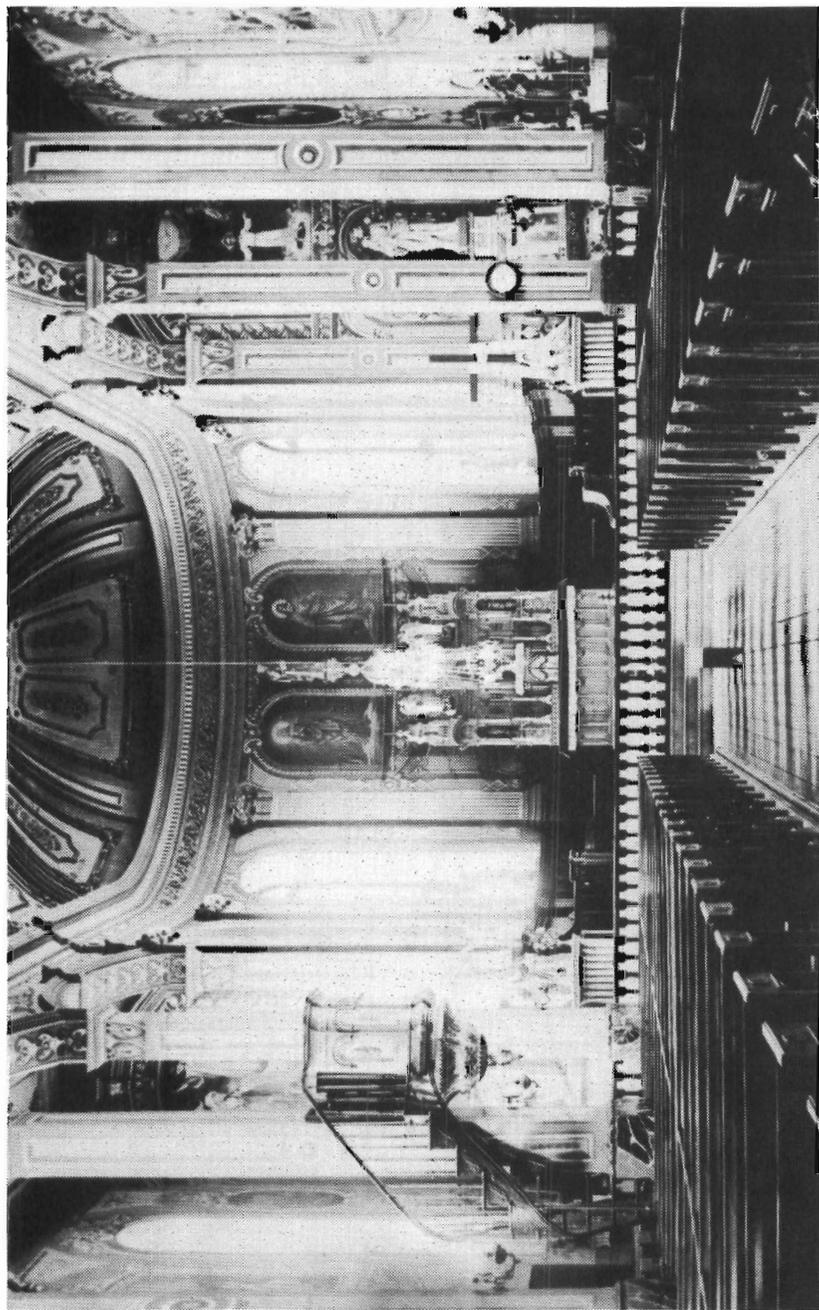
Spécialités : Décorations d'Eglises, de Chapelles, de Statues, d'Autels, etc., etc.

Aussi: Tableaux peints sur Toile ou à Fresque.

DORURES ET IMITATIONS DE MARBRE DE TOUTES SORTES.

Une visite à mon atelier est sollicitée

Publicité de Joseph Richer tirée de l'*Album des églises* publié en 1929.



Intérieur de l'ancienne église bénite en 1870. Les entrepreneurs Élie Giard de Saint-Simon et H. Lapalice de Saint-Aimé viennent de terminer les travaux pour le chœur, la nef et la voûte. Entre 1895 et 1897, Joseph Richer artiste-peintre de Saint-Hyacinthe exécute des décorations murales et des tableaux. (Photo : J.-M. Racine)

Le curé Pratte était l'homme de tout le monde, avait même une manière propre d'approcher ses paroissiens, « avec son air de bon papa » et toujours en utilisant la formule « dit donc » accompagnée du nom de famille de son interlocuteur, il était bien rare qu'il manquait son but. Il mourut de paralysie en 1906 et fut inhumé à Saint-Simon, dans un caveau spécialement offert par ses paroissiens.

8. M. Georges-Édouard Dion, 6^e prêtre résidant, 1904-1917

Achat de terrain et construction du couvent

Réparations à l'église, agrandissement du cimetière

Nouvelle société de tempérance, la première grande guerre

Le curé Dion arrive à Saint-Simon en septembre 1904, après avoir été aumônier des Soeurs du Précieux-Sang à Saint-Hyacinthe. Il dessert pendant treize années consécutives la paroisse jusqu'en 1917 où il meurt en juillet des suites d'une maladie. Il est alors inhumé près de son prédécesseur, dans un caveau du même style offert par les paroissiens.

Don pour le couvent

La principale oeuvre à laquelle le curé Dion a pu contribuer est sans doute d'avoir fait donner par la Fabrique 2 000\$ pour l'achat d'un terrain afin de construire un couvent dans le village et d'amener un certain nombre de religieuses pour le diriger. La donation se fit en juillet 1911. Le commissaire Pierre Laplante reçut le montant des mains du curé.

Réparations et rénovations

Son règne curial est marqué par l'agrandissement du cimetière en 1907, par l'achat en 1909, d'une cloche de 1226 livres, manufacturée à Lourdes, par l'acquisition d'une maison pour loger le bedeau en face de l'église en mai 1912. La Fabrique achète la propriété de Mme Lavigne (R. Anna Letendre, lot no 149) au prix de 1 500\$.

Au printemps 1917, il est aussi question de réparer le portail de l'église qui commence à s'effriter. La pierre employée, de fort mauvaise qualité et trop poreuse, était loin de convenir à l'architecture des multiples frontons et corniches en saillie.

Une résolution fut alors prise par la Fabrique afin de réparer les dommages. Joseph Leduc de Saint-Hyacinthe, à qui on avait confié le soin d'estimer le travail avec le prêtre P.S. Gendron, exécute les travaux au coût de 1 200\$.¹⁴

Nouvelle Société de Tempérance

D'autres problèmes, ceux-là d'ordre spirituel, accaparèrent aussi les chroniques du temps. L'établissement de la tempérance semble reve-

nir sur le tapis et ce, non pas seulement dans la paroisse mais dans tout le diocèse ou les diocèses du Québec. Une société de tempérance est fondée à nouveau en 1908, 732 membres sur une population de 1319 h. à Saint-Simon, s'y inscrivent alors.

L'abbé Couillard-Després qui sera l'auteur de nombreux recueils d'histoire par la suite, alors vicaire à Saint-Simon entre 1907 et 1909, écrit même une nouvelle intitulée *Autour d'une auberge* consacrée au fléau qu'est la consommation d'alcool et au mauvais sort qui peut en résulter.

La ville de Saint-Hyacinthe se voit même l'hôte d'un congrès de La Société de Tempérance en 1914. Les pressions des curés et des membres de la Société avaient réussi à faire perdre d'innombrables permis : hôteliers et aubergistes avaient dû fermer leurs portes, si bien que dans tout le comté de Bagot en 1913, il ne resta plus que les deux auberges d'Acton Vale à servir encore de l'alcool.¹⁵ La Société de Tempérance s'était débarrassée des cabarets de dix paroisses sur onze dans le comté.

Une requête rédigée par le curé, avait aussi circulé dans la paroisse en février 1916¹⁶ pour demander au gouvernement fédéral de passer une loi sur la vente des liqueurs et sur la prohibition. Les autorités considérèrent la question puisqu'en 1918, on assista à la création de la Commission des liqueurs.

La première grande guerre et les conscrits

On tournait également les yeux vers les journaux qui annonçaient l'état des offensives ou des échecs. On envoya plus tard des jeunes aux armes, conscrits que nous étions. Le curé chanta alors des messes pour nos soldats, en leur donnant la communion avant de partir. Plusieurs jeunes gens de Saint-Simon, comme d'ailleurs, se cachèrent ou se marièrent pour éviter la conscription. M. Wilfrid Delorme fut le seul à traverser en Europe, mais ne se rendit pas jusqu'au front.

Et pourtant, les « Fêtes-Dieu » furent des plus belles ces années-là.

« La bannière du Patron de la paroisse sera portée par Monsieur le maire et deux commissaires d'école, suivie par les dames et filles non-tertiaires. Ensuite la bannière de St-François suivie par les membres (femmes et filles) du Tiers-Ordre. Viendront tous les enfants d'école sous la direction des Soeurs St-Joseph. Après viendront les enfants de choeur. Le dais porté par Messieurs les Marguilliers. Le choeur de chant. La fanfare. Bannière et les membres de l'Union de St-Joseph et de l'Union St-Pierre. Puis les hommes qui n'appartiennent à aucune société. Tous devront sortir par la grande porte. Les portes de côté seront fermées à clef. Tous devront marcher deux à deux chaque côté du chemin. Personne ne devra quitter les rangs durant la procession. Prière de se laisser diriger par les constables surtout au reposoir. »¹⁷



Procession de la Fête-Dieu à la statue de Marie modèle de vie intérieure; vers les années cinquante.

9. M. Joseph-Hubert Beaudry, 7^e prêtre résidant, 1917-1932.

**Électrification de l'église et du presbytère
Encore des réparations à l'église mal bâtie
La croix de la grande mission de 1928**

Les années vingt. L'ère moderne. Si on lutte encore contre la prohibition ou l'intempérance, rien n'empêche à côté le progrès technique d'avancer. Il faut adopter les changements pour être à la fine pointe de l'actualité. Ainsi, ne voit-on pas la Fabrique de la paroisse faire électrifier l'église et le presbytère par un contracteur électricien, J.A. Choquette de Sherbrooke, en septembre 1918. Finie l'utilisation des lampes à pétrole, de quérir l'eau au puits pour les fournaies, cesser de chauffer le poêle pour repasser la lingerie de l'église : la lumière au tungstène maintenant, un moteur pour pomper l'eau et un fer à repasser tout neuf pour simplifier le travail de la sacristine.

La visite paroissiale se fait également pour la première fois en automobile à l'automne 1921.

Mais si les paroissiens et le curé du village font des améliorations, il n'en demeure pas moins que l'église construite il y a une trentaine d'années seulement commence à leur causer de sérieux problèmes.

Dès 1923, on demande une expertise pour voir où en sont les choses. J.H. Caron, architecte de Montréal, fait son rapport. Il constate que les fondations se sont affaissées sous le poids de la façade, que la char-



Curés de Saint-Simon de 1832 à 1932. (Photo : La Fabrique de Saint-Simon)

penne est affectée par un trop grand travail, que le mur de la façade dé-
plombe déjà de neuf pouces sous le poids du clocher, qu'il faudrait de
forts tirants pour relier l'arrière partie à la façade, ce qui ne peut être
convenable que pour un temps très limité. Des réparations sont alors
entreprises afin de sauvegarder l'église. Mais quatre années plus tard, le
problème refait surface, il s'agit même de convoquer un employé pour
vérifier si l'église est condamnable ou non. On essaie alors de tempérer
la situation, même si de nouveau l'état des fondations, des colonnes, du
clocher, des murs de plâtre, de la couverture et de la charpente s'aggra-
ve.

Le temps passe, on rafistole du mieux qu'on peut en attendant d'a-
voir plus d'argent pour construire une nouvelle église. La crise touche
évidemment les recettes de la Fabrique.

En 1928, il y eut une grande mission dans la paroisse, prêchée par
deux PP. Rédemptoristes, les PP. Héon et Fournier. À la fin de cette
mission, on érigea dans l'église un immense Christ en croix. Cette croix
de la mission trouvera sa place quelques années plus tard dans la nou-
velle église.

Quant au curé Beaudry, âgé de 70 ans, il prendra sa retraite à
l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, en 1932, pour y finir ses jours paisible-
ment en février 1940.

10. M. Jean-Baptiste Larochelle, 8^e prêtre résident, 1932-1942

La nouvelle église s'impose

Le changement d'emplacement revient sur le tapis

L'abbé Larochelle arrive à l'automne 1932 de Saint-Barnabé. C'est
au printemps de l'année suivante qu'il fait donc connaître à ses paroisi-
ens le besoin immédiat de construire une nouvelle église, vu l'état de
délabrement majeur que l'ancienne affectait.

Après requêtes et pourparlers, l'église est enfin fermée au culte en
septembre 1933, par ordre des inspecteurs des édifices publics du Qué-
bec. Il fallait donc se mettre à la tâche pour ériger un nouvel édifice.

Une nouvelle église

Le décret permettant l'entreprise date du 17 novembre 1933.

*1^e Il s'agit de démolir jusque dans les fondations l'église et la sacristie et d'utiliser
les matériaux jugés encore bons. 2^e De reconstruire sur l'ancien site. 3^e De faire
les assises en béton armé qui doivent servir de soubassement pour l'église. À ce
sujet, pour le sous-sol, le contrat est donné à Joseph Perron, entrepreneur de
Montréal. 4^e L'église avec sacristie devra mesurer 156 x 50 pieds et 58 pieds dans
les transepts, la largeur du choeur et des sacristies d'environ 69 pieds, la hauteur
du sol au faite de 56 pieds, des longs pans 30 pieds, hauteur sous voûte 40 pieds.
5^e La façade aura un seul clocher d'une hauteur du sol au sommet de la croix
d'environ 140 pieds. Trois portes avec vestibule intérieur; et un perron principal
en béton. 6^e Les murs seront en maçonnerie de pierre d'une épaisseur de 20 pou-
ces finis au plâtre. 7^e La charpente du toit sera en bois, reposant sur formes en*

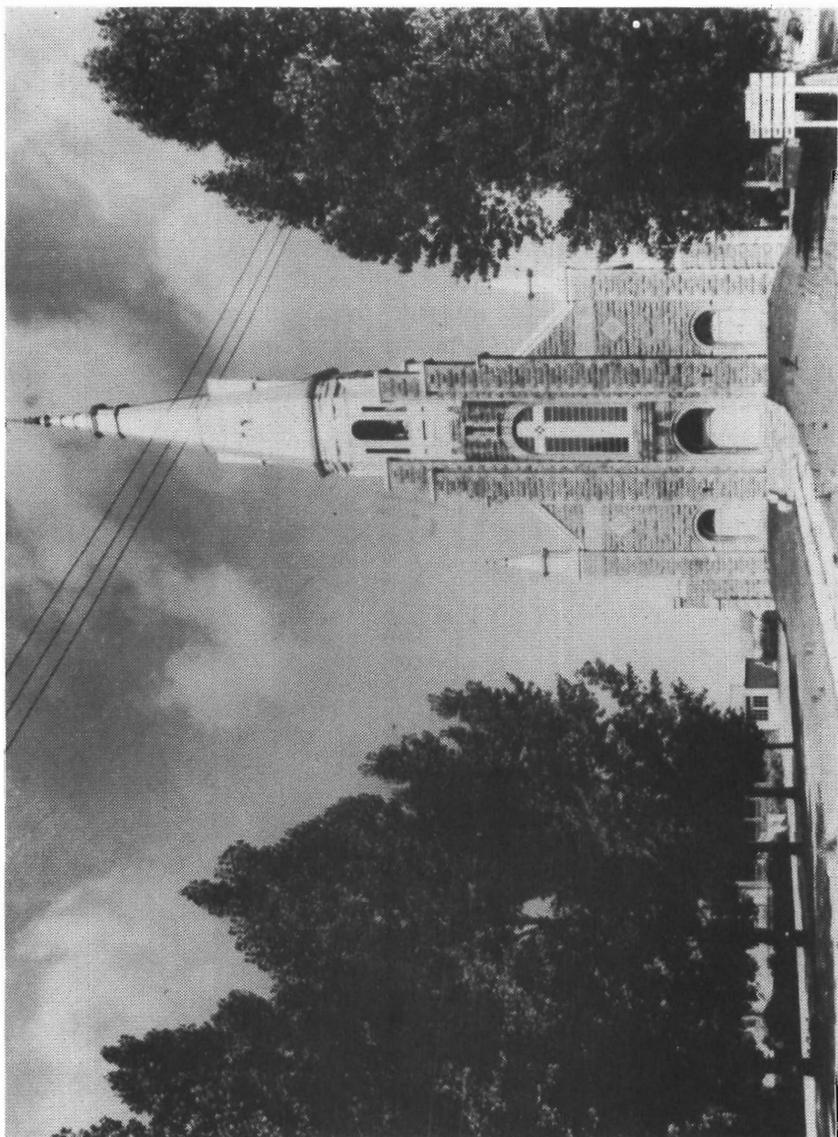


8ème curé
Abbé Jean-Baptiste Larochelle
Septembre 1932 à septembre 1942.

acier, la voûte sera faite en planches de bois recouvertes de coton. 8^e Les couvertures seront en tôle galvanisée. 9^e L'installation électrique devra être dans des tuyaux rigides, l'appareil de chauffage sera à l'eau chaude. 10^e La voûte, les planchers, la chambre des fournaies en matériaux incombustibles. 11^e Les planchers seront en bois dur, celui du soubassement en ciment, les escaliers et les bancs en merisier. 12^e Les châssis faits en pin de première qualité, les portes en merisier ou en pin selon le besoin. 13^e Les autels, la table de communion, la chaire et l'ameublement actuel de la sacristie pourraient être transférés dans la nouvelle église. 14^e Faire les travaux autant extérieurs qu'intérieurs. 15^e En conformité avec les plans et devis respectifs. 16^e Coût d'environ 45 000\$. La Fabrique peut fournir 5 000\$.
Signé : F. Zoël Decelles.¹⁸

Désormais les messes devront être dites à la sacristie jusqu'au moment où une chapelle temporaire sera édiflée dans le chemin couvert que l'on aura transporté plus loin, devant le presbytère. L'opération a lieu en mai 1934.

Le dimanche 25 février 1934, MM. les syndics : Saül Gendron, Mi-saël Ledoux (remplacé plus tard par Eusèbe Lemonde), Pierre Plante, Elzéar Tremblay et Joseph Carrière acceptent les soumissions pour la construction. Le contrat général est alors donné à la compagnie Paquet et Godbout de Saint-Hyacinthe au montant de 38 070\$. Cet entrepreneur ayant fait cession des biens, sera remplacé par A.A. Bail de Bedford. La maison Bernier et Cie est chargée de la plomberie, J.E. St-Onge



La nouvelle église de Saint-Simon datant de 1934 et dont les plans et les devis furent établis par l'architecte René Richer de Saint-Hyacinthe. À remarquer les peupliers aujourd'hui disparus sur le parterre de l'église.

de l'installation électrique et Alcide Racine de Saint-Simon, des bancs, balustrades et confessionnaux.

Les plans et devis avaient été préparés par l'architecte René Richer de Saint-Hyacinthe, celui qui avait déjà exécuté les plans pour l'hôpital Saint-Charles, la chapelle du Séminaire de Saint-Hyacinthe et ceux de l'église de Rougemont quelques années auparavant.

La démolition de l'ancien édifice commence en avril 1934. La bénédiction de la pierre angulaire a lieu le 22 juillet 1934 par Mgr Aldée Desmarais, évêque auxiliaire du diocèse. À l'automne de la même année, les travaux étant passablement avancés, on transporta les lieux du culte au rez-de-chaussée de l'église.

Le nouveau temple est béni, le 14 juillet 1935, par l'évêque auxiliaire assisté d'un groupe important des membres du clergé. Après la cérémonie, un grand banquet est servi dans les salles du couvent.

L'entrepreneur avait donc mis une année à la construction de l'église. Si les paroissiens de Saint-Simon avaient eu de nombreuses difficultés lors de l'érection de leur première église, ils eurent la main plus heureuse lors de cette seconde opération. Quoique le problème d'installer l'église au milieu de la paroisse surgit de nouveau. Quelques citoyens des 3^e, 4^e et autres rangs du haut de la paroisse, George DeGrandpré,



Chemin couvert qui servit de lieu du culte lors de la construction de la deuxième église en pierre en 1934. Ce chemin couvert fut vendu à un cultivateur qui le transforma en poulailler. (Photo de la Fabrique)



Intérieur de l'église avant les rénovations de 1955 entreprises par la Fabrique sous l'instigation du curé Ravenelle.

L.H. Marcotte, Albert Brault entre autres, adressèrent même à l'évêque une requête signifiant leur opposition à la construction de l'église sur l'ancien site. Le curé Larochelle n'avait qu'à écouter et laisser dire les dissidents, surtout que la décision ne venait pas de lui et que la majorité des paroissiens ne désiraient aucunement changer l'église de place après cent ans. Quelques paroissiens qui se plaignaient encore de la distance furent alors rattachés à Sainte-Hélène ou à Saint-Liboire pour le culte, tout en demeurant de la municipalité de Saint-Simon.

Malgré sa dimension, l'église est assez sobre. Son style plutôt classique dans l'ensemble laisse toutefois poindre des éléments originaux tels : les rosaces en vitrail dans les transepts et à l'intérieur, son plafond en anses de panier, sans colonne. Les autels, la Croix de la Mission, le Chemin de la Croix, les statues, l'orgue et la plupart des objets du culte ont été conservés de l'ancienne église et assurent une certaine continuité pour la suite des générations.

Pour payer l'édifice, plusieurs emprunts ont dû être entrepris au lieu d'une répartition sur les propriétés des paroissiens. Le coût global de l'édifice se chiffrait à la fin à environ 50 000\$.

À la même époque, on agrandit aussi le cimetière en faisant l'achat d'un terrain voisin au précédent.

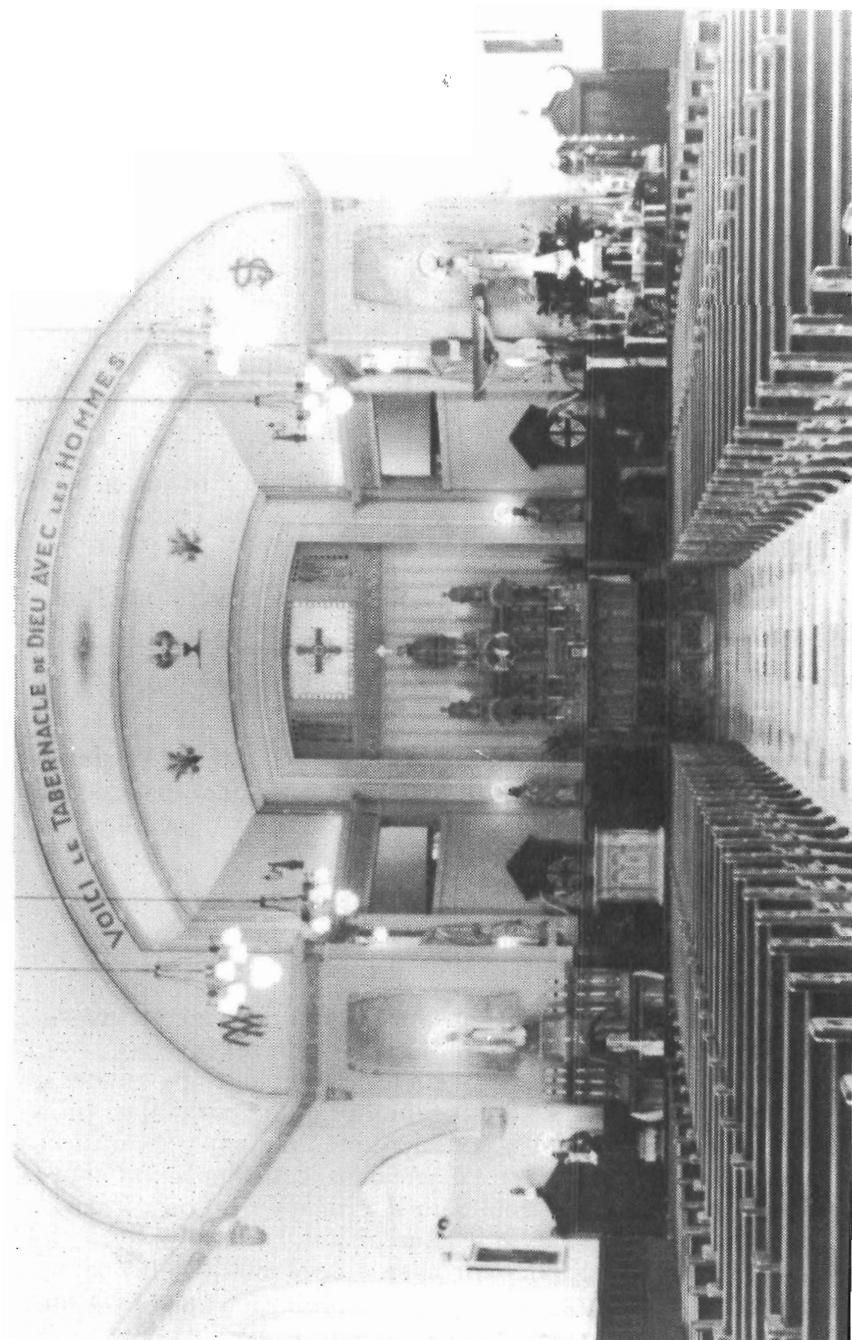
En 1940, la Fabrique décide de faire installer une statue du Sacré-Coeur dans le parterre du presbytère.

En ce temps-là, il n'y avait plus de vicaire permanent à Saint-Simon. Le curé Larochelle assura seul le ministère pendant dix ans, puis se retira en 1942, dans la paroisse Sacré-Coeur de Saint-Hyacinthe.

11. M. Alfred Grenier, 9^e prêtre résidant, 1942-1947

Une cure paisible

Originaire de Sainte-Rosalie, le curé Grenier ne demeura que cinq ans au service des paroissiens de Saint-Simon et dut se retirer à l'automne de 1947, pour cause de maladie. Il eut cependant le temps de fêter ses noces d'argent sacerdotales à Saint-Simon. La fête eut lieu en juillet 1943, au sous-sol de l'église. Des collégiens présentèrent « La meilleure part » de Julien Richer, drame en un acte dans lequel jouaient Guy Bélanger, Jean-Paul Valcourt, Raoul Saint-Laurent, Jean-Louis Charpentier, Réal Benoit, Ange-Émile Saint-Laurent sous la direction du P. J.P. Saint-Laurent. L'orchestre Jodoin fit les frais de la musique. Il y eut présentation des voeux de circonstance et le tout se termina par « Ô Canada », histoire peut-être de mêler un peu le patriotisme à la religion qui pouvaient faire sans doute bon ménage à l'époque.



Intérieur de l'église après la restauration de 1955 où l'on fit poser des tuiles acoustiques, du linoléum et où l'on peignit la nef, vernit les boiseries et redora les autels. Photo donnée par le curé Ravenelle lors de sa visite de paroisse en septembre 1960.



« La meilleure part » pièce de Julien Richer exercée par le Père J.P. Saint-Laurent et jouée par des collégiens à l'occasion des noces d'argent du curé Grenier au sous-sol de l'église de Saint-Simon. Sur la photo : Raoul Saint-Laurent, Jean-Paul Valcourt.

12. M. Émilien Ravenelle, 10^e prêtre résidant, 1947-1971

L'embellissement du cimetière et de l'église

Le culte des célébrations sacerdotales et religieuses

L'application des directives de Vatican II

Originaire de Saint-Pie, longtemps professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, l'abbé Ravenelle venait de Saint-Alphonse de Granby, quand il arriva à Saint-Simon, le 29 septembre 1947.

En 1950, il restaura de part en part le cimetière et pour achever cet ouvrage, il installa un calvaire en marbre d'Italie et fit fermer l'entrée par des portes en fer forgé, surmontées d'un arc portant l'inscription : « Je suis la vie. » que M. Paul Saint-Jean donna.

Il entreprit aussi des réparations à l'intérieur de l'église : revêtement de la voûte en tuiles acoustiques, nettoyage et vernissage des bancs et boiseries, lavage des murs, recouvrement du plancher en tuiles, redécoration à la feuille d'or des autels et des statues, décoration des murs et de la voûte de motifs et symboles religieux, rajeunissement du Chemin de la Croix.¹⁹ Le montant des réparations s'élevait à 16 000\$ et fut couvert grâce à des dons particuliers, à des emprunts remboursables en quinze ans et par une répartition prélevée sur les francs-tenanciers.

Au printemps de 1967, il remplaça par un carillon de trois cloches fabriquées à Orléans, France, l'ancienne et unique cloche devenue moins fonctionnelle.

À l'automne 1967, il voulut célébrer dans la paroisse les noces d'argent sacerdotales du Père Jean-Paul Saint-Laurent, enfant de la paroisse. D'ailleurs les paroissiens de Saint-Simon ont toujours aimé s'associer à ces sortes de célébrations, comme ce fut le cas pour le 25^e de sacerdoce et le 15^e d'épiscopat de Mgr Marc Lacroix, l'un en 1958, le second en 1968. Cet évêque viendra du temps du curé Ravenelle conférer l'ordination sacerdotale au P. Raoul Saint-Laurent, au P. Jean-Paul Péloquin, à son neveu l'abbé Maurice Lacroix et en nombre d'autres circonstances telles mariages et sépultures. Aussi les paroissiens de Saint-Simon ne manqueront pas de célébrer avec éclat en 1963, le 40^e anniversaire de sacerdoce de leur pasteur.

Quand viendront les recommandations du Concile Vatican II, le curé Ravenelle tâchera de les appliquer graduellement : autel face au peuple, messe en français, participation accrue des fidèles à la liturgie. Il accueillit même les messes rythmées qui ne devaient pas durer.

M. Ravenelle demeura 24 ans à Saint-Simon. Il mourut subitement, le 14 avril 1971, à l'âge de 73 ans. Ses funérailles eurent lieu en l'église paroissiale qu'il avait tant aimée et sa dépouille mortelle repose auprès de celle de ses parents, dans le cimetière de Saint-Pie de Bagot.

13. M. René Flibotte, 11^e prêtre résidant, 1971-1977

Vente de la maison de la Fabrique

Rénovations au cimetière et à l'église

L'abbé Flibotte demeura six ans dans la paroisse. Il fut nommé à l'été 1971. Il eut donc à poursuivre dans le sillage et la pensée de son prédécesseur en faisant quelques changements dans la liturgie.

Avec l'accord des paroissiens, la Fabrique mit en vente, en août 1971, le terrain ainsi que la maison qu'elle avait acquis pour loger le bedeau et qui servait également d'un côté de salle pour les réunions du Conseil municipal. Cependant, on avait pris soin auparavant, au printemps de la même année, de souligner par un banquet d'honneur le travail du sacristain Lucien Cusson, qui avait vu pendant 43 ans à préparer les offices et à oeuvrer pour la Fabrique avant de prendre sa retraite.

Les chroniques rappellent de même qu'en 1972, quelques rénovations sont faites au presbytère et au sous-sol de l'église, qu'en 1974 on fait de nouveau agrandir le cimetière et que le jubilé d'argent sacerdotal de l'abbé Flibotte est célébré en 1976.

14. M. Réginald Deslandes, 12^e prêtre résidant, 1977-

Le Centre Saint-Simon

Un curé dynamique

Le curé Deslandes s'installe au presbytère de Saint-Simon en juillet 1977. Son dynamisme et sa forte personnalité viendront alors redonner

1982



Vue à vol d'oiseau de l'église, du presbytère, du cimetière, du couvent, de l'école centrale et de la ferme de M. Normand Laperle. 150 ans, et ça continue ! (Photo : La Fabrique)

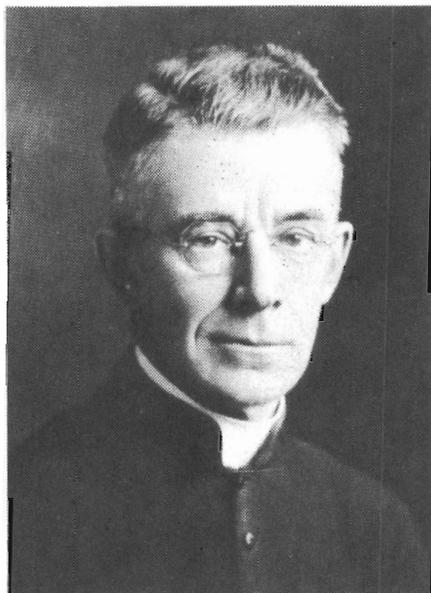
un nouvel élan à la paroisse.

Il voit peu de temps après son arrivée, à faire des réparations majeures au sous-sol qu'il transforme en salle fonctionnelle pour tout genre de réception. Cette salle porte aujourd'hui le nom de « Centre Saint-Simon », lieu de rassemblement de tous au coeur même de la paroisse.²⁰ En 1978, des transformations sont aussi faites au presbytère autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, puis au cours des années suivantes à l'église et à son environnement : cheminée, fournaies, perron, cimetière, parterre, stationnement.

Tous ces travaux se sont faits en grande partie par le bénévolat des paroissiens qui ont aimé s'unir ici comme rarement ils l'avaient fait auparavant.

Au moment où nous allons sous presse, une rénovation intérieure de l'église s'impose due à une détérioration majeure des murs de la nef. Même si cela causait un dur coup aux recettes de la Fabrique et que cette situation demeurerait assez imprévisible, le curé et les marguilliers ont décidé de passer un marché avec un entrepreneur afin de remettre en état l'édifice dont certaines parties avaient fait, sans doute, un grand travail.

Le curé Deslandes peut-être celui qui connaît le plus la population pour avoir fait de la visite de la paroisse une priorité pastorale. Il se présente avec beaucoup de simplicité, entre facilement en communication. Le charisme qui lui est propre est sa qualité de rassembler les gens, non seulement à l'Église mais dans plusieurs autres projets. Il n'est pas celui



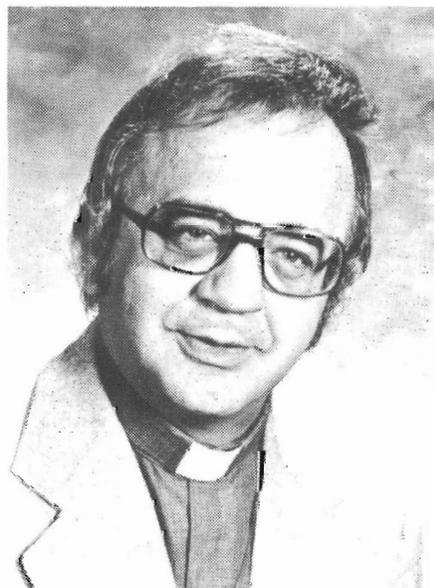
9ème curé
Abbé Alfred Grenier
Septembre 1942 à septembre 1947.



10ème curé
Abbé Émilien Ravenelle
1947-1972.



11ème curé
Abbé J.-René Flibotte
1972-1977.



12ème curé
Abbé Réginald Deslandes
1977.

qui blâme ceux ou celles qui vivent en distance de la pratique religieuse, mais ses efforts accueillent de plus en plus de monde aux messes dominicales.

Il est très peu au presbytère. Il est même difficile à rejoindre, mais il est presque constamment dans la paroisse.

LES VICAIRES

Nous terminerons ce chapitre consacré à l'activité religieuse par la liste des nombreux vicaires qui y ont collaboré au cours des années, de façon permanente :

Durocher Joseph	1872
Victor Charretier	1872 -1875
Joseph Delphis Meunier	1875 -1876
Marcel Goyette	1883 -1884
Athanase St-Pierre	1884
Guillaume Alexandre	1885 -1887
Louis-Victor Chapdelaine	1887 -1888
Augustin Bouthiller	1888 -1892
Louis-Misaël Létourneau	1893 -1896
Jean-Raphël Lussier	1897
Joseph Napoléon Césaire Ménard	1899 -1900
Joseph Cadorette	1900 -1901
Joseph Émile Roy	1901 -1902
Jean-Baptiste Decelles	1902 -1904
Joseph Eug. Émile Dion	1904 -1906
Honorius Phaneuf	1906
Azarie Couillard-Després	1907 -1909
Ferdinand Jodoin	1910 -1911
Arthur Lamontagne	1911 -1916
Napoléon Maynard	1916 -1917
Valmore Lajoie	1917 -1918
Hormidas Barsalou	1918 -1920
Ernest Fournier	1920 -1923
Raoul Péloquin	1923 -1925
Pierre Loiselle	1925 -1928
Henri Véronneau	1928 -1929
Pierre Émilien Chagnon	1929 -1930
Paul-Émile Lavoie	1930 -1932

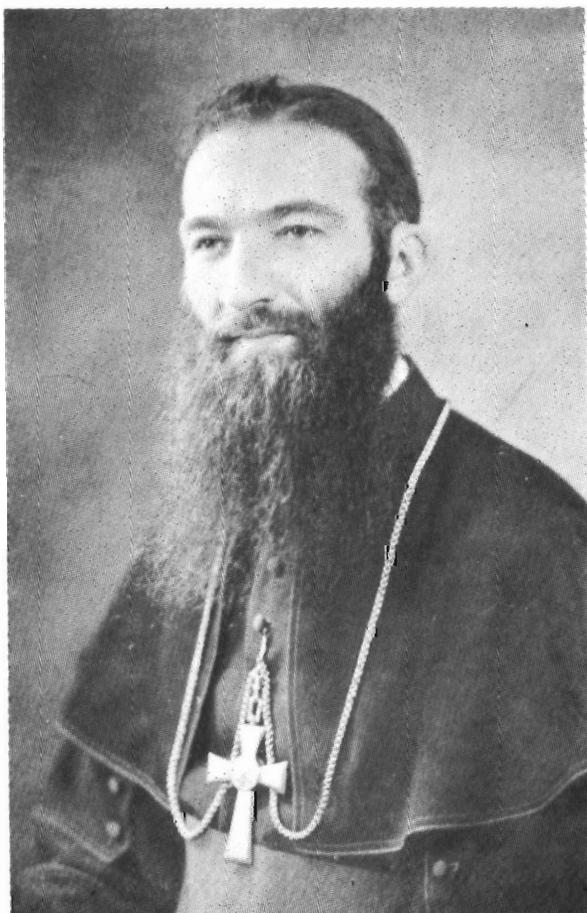
Avec le départ du curé Beaudry en 1932 et l'arrivée de M. Larochelle la paroisse de Saint-Simon ne recevra plus que l'aide de vicaires dominicaux, pour les dimanches seulement.

Références

1. Desnoyers, p. 4-6.
2. La première chapelle fut donc construite sur le site de l'église actuelle et non dans le bas du deuxième rang comme le veut une certaine coutume. La chapelle fut construite sur les no. 21 et 22 du cadastre seigneurial et non du cadastre actuel établi en 1882.
3. Il faudrait dire cependant pour rendre justice aux uns et aux autres, que les communications d'alors n'étaient pas aussi rapides que nos services postaux actuels.
4. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la dissidence cherche refuge dans la légalité ou l'illégalité des procédures pour réclamer une certaine justice sinon une justice certaine.
5. Desnoyers, p. 18.
6. Saint-Simon devait dorénavant contenir une superficie de 17,920 acres pour 14,720 à Saint-Liboire. En 1899, on annexa encore des terres au profit de cette dernière paroisse afin de régulariser les disproportions entre les municipalités. 12 ½ arpents de largeur sur toute la profondeur du rang Sainte-Madeleine furent annexés : no. 336 au 441 du cadastre. Au nord-est, une autre entaille fut faite en 1928 dans la paroisse au bénéfice de Sainte-Hélène. Les habitants des rangs Charlotte et Saint-Henri se trouvant assez éloignés du village, présentèrent une requête aux autorités civiles et religieuses afin d'être annexés à Sainte-Hélène qui se trouvait plus près d'eux. Les autorités démembrement 51 arpents de front sur environ 21 arpents de profondeur dans Charlotte : no. 391 à 411 du cadastre et la même étendue dans Saint-Henri : no. 414 à 440 du cadastre, pour une superficie totale de 2120 arpents composant ainsi une partie du 2^e rang de Sainte-Hélène. L'immense paroisse du début du siècle se voyait donc réduire sa surface. Depuis, elle a bien jalousement gardé tous ses morceaux et les 22 milles carrés ne sont toujours pas à vendre.
7. Joseph Maheux, au nom de son fils Basile, encore mineur, avait jusqu'ici donné une partie du terrain de la Fabrique, logé les desservants lors de leurs ministères et devait maintenant construire le presbytère.
8. L'abbé Brien pourvoiera durant sa première année aux besoins spirituels de Saint-Hugues et de Saint-Guillaume comme le faisait son prédécesseur l'abbé Girouard.
9. Greffe du notaire Brodeur, juillet 1837.
10. *Dossier de la paroisse de Saint-Simon*. Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.
11. Lettre de P.A. Sylvestre à Mgr Bourget. 1^{er} décembre 1848. Archives de l'évêché de Saint-Hyacinthe.
12. Joseph-Hengard Lapalice est né le 16 novembre 1817 à la Rivière-du-Loup (Louiseville). Il entre encore adolescent dans l'atelier d'Alexis Milette à Yamachiche qui avait fréquenté « L'école de sculpture et d'architecture » de Louis Quévillon et il apprend son métier en aidant aux constructions et aux décorations d'églises entreprises par son maître. Lapalice entreprend plus tard à son compte la construction de l'église de Valleyfield (1855), le Couvent de la congrégation Notre-Dame à Sorel (1859) et restaure la voûte, le portail et élève de nouveaux clochers pour l'église de Saint-Aimé où il va demeurer. Il forme une société avec Élie Giard, entrepreneur de Saint-Simon. Les deux sociétaires réalisent alors les intérieurs de l'église de Pierre-ville (1864), Contrecoeur (1866), le Couvent de la congrégation Notre-Dame à Saint-Denis (1867), l'église de Saint-Simon (1872), Saint-David d'Yamaska (1872) et Saint-Paul d'Abbotsford (1874). Après la dissolution de la société, Lapalice parfait les églises de Saint-Germain de Grantham et de Saint-Théodore d'Acton. Élie Giard pour sa part s'associe avec son fils Aimé et entreprend d'autres décors, tel celui de l'église de Saint-Eugène en 1882. Lapalice meurt à Saint-Aimé en 1889. Élie Giard a épousé Séraphine Moysan de Pierreville, avec qui il eut au moins cinq enfants (Rosalba, Eugénie, M. Anna, Éva, Aimé).

Sources : *Histoire de Saint-Aimé*, p. 377-378 et Archives paroissiales de Saint-Simon.

13. *Cahier des délibérations des marguilliers pour 1877-1878*. Archives de la Fabrique de Saint-Simon.
14. Ibid. Avril 1917.
15. *Saint-Hyacinthe et la Tempérance*. Rapport du 1^{er} congrès diocésain Saint-Hyacinthe, 1914, p. 160.
16. *Semainier*, 1916. Archives de la Fabrique de Saint-Simon.
17. *Semainier*, 14 juin 1914.
18. *Cahier des délibérations des marguilliers*. op. cite. 7 novembre 1933.
19. Claire Bouvier exécuta cette restauration en même temps qu'elle décora les murs des autels latéraux pour les statues de la Vierge et de Saint-Joseph.
20. Les assemblées du Conseil municipal ont lieu depuis 1979 dans cette salle.



Mgr Marc Lacroix (1906-1976) vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, né à Saint-Simon, ordonné à Ottawa en 1933, consacré évêque à Saint-Hyacinthe en 1943.

LA CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-SIMON

La création de la municipalité. L'élection d'un conseil municipal. Les arrondissements. Les services municipaux : voirie, soin des indigents, les permis, la traverse, la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, l'hygiène publique, protection contre les incendies. Les points nationaux. Autres griefs. Le capitaine de milice. Liste des maires et secrétaires-trésoriers.

L'origine civile

Saint-Simon a été administré civilement de 1841 à 1845 par le « Conseil municipal du district de Saint-Hyacinthe ». Celui-ci comprenait un inspecteur de voirie, le Grand-Voyer¹, nommé par le gouvernement et qui avait pour principales tâches de voir à l'ouverture et à l'entretien des voies publiques et de s'occuper ensuite de nommer un sous-voyer pour chaque paroisse du district, supervisant à son tour l'état des routes pour l'ensemble de la collectivité. François Valcourt était le représentant pour Saint-Simon.

Cette première organisation fut abolie en 1845, pour être remplacée par « Le Conseil de la municipalité de comté de Saint-Hyacinthe » dans lequel les paroisses avaient à nommer chacune deux personnes pour les représenter. Il va sans dire que cette loi de 1845 est votée pour la reconnaissance civile de chaque paroisse de la province. C'est donc le 1^{er} juillet 1845 que les autorités civiles reconnaissent l'acte de l'évêque de Québec de 1833 afin d'ériger la paroisse Saint-Simon de Ramezay au rang de municipalité.

Mais il faut attendre encore dix ans pour que quelques paroissiens se rassemblent vraisemblablement, après avoir pris connaissance de la nouvelle loi de 1855, visant à pourvoir enfin et officiellement chacune des paroisses, d'une corporation municipale, représentée par un conseil de sept membres élus par le peuple. Chaque conseil devait élire un président, maire, et avait à peu près les mêmes pouvoirs que les conseils de district ou de comté instaurés plus tôt.

Cette organisation par paroisse avait pour but de décentraliser et de débarrasser la législature de la nécessité de s'occuper des questions locales et de forcer le peuple canadien à s'administrer et à régler ses propres affaires en famille.

Suite à ce règlement, une première assemblée se fait donc à Saint-Simon, le 30 juillet 1855, pour former un Conseil municipal. Félix Gauthier est alors élu maire et Pierre Poulin, Charles Maranda, Lévi Ledoux, Isaac Dubois, Simon Gendron et Didasse Bouthillet, conseillers. À l'assemblée suivante, du mois d'août, J.-Baptiste Langlois accepte le rôle de secrétaire-trésorier pour la municipalité. Une résolution est aussi passée pour que le Conseil se réunisse à la salle publique du presbytère.



Félix Gauthier, fils de Joseph Gauthier, l'un des premiers colons à venir s'établir près de la rivière Yamaska à Saint-Simon. Félix Gauthier fut le premier maire de la localité de 1855 à 1860. (Photo : Germain Tremblay)

Les arrondissements

En cette même occasion, les responsables décident de diviser la paroisse en quatre arrondissements et à nommer des inspecteurs et des sous-voyers pour chacune d'elles.

« Division de la Paroisse en arrondissements d'inspecteurs.

Résolu unanimement que la Paroisse soit divisée en quatre arrondissements d'inspecteurs; comme suit :

L'arrondissement no 1 comprendra le premier et le second rang

L'arrondissement no 2 comprendra le troisième et quatrième rang

L'arrondissement no 3 comprendra toute la partie de seigneurie appartenant à G.G. Forsyth, Écuier, partant du chemin du quatrième rang en montant.

L'arrondissement no 4 comprendra le reste de la paroisse partant de la ligne seigneuriale de G.G. Forsyth et du chemin du quatrième rang.

Résolu unanimement par le dit conseil que M. Jean Morelle soit nommé inspecteur pour le premier arrondissement. M. Louis Lemonde pour le deuxième arrondissement, M. François Hénault pour le troisième arrondissement et Pierre Ledoux pour le quatrième arrondissement.

Résolu de plus que les Messieurs suivant soient nommés sous-voyers pour le premier arrondissement en haut de l'église, M. Alexis Bouvier, pour le même arrondissement en bas de l'église, M. Joseph Langellier, pour le troisième rang dans l'arrondissement no 2, M. Joseph Chabot, pour le quatrième rang dans le même arrondissement, M. Joannes Roireau dit Laliberté, pour partie de l'arrondissement no 3 partant du chemin du quatrième rang en montant jusqu'à la ligne du chemin de fer, M. Magloire Collin dit Laliberté, pour l'autre partie du même arrondissement, M. Casimir Paré et pour l'arrondissement no 4, M. Joseph Gauthier.

Résolu de plus que Messieurs Joseph Desmarais, Charles Bourgault dit Lacroix et Amable Turcot soient nommés estimateurs ».

Les Routes

« Règlement pour le bon entretien des routes jusqu'au premier octobre.

En vertu des pouvoirs conférés par l'acte des Municipalités et des chemins, il est unanimement résolu que toutes les routes dans la paroisse de Saint-Simon soient entretenues d'ici au premier d'octobre prochain tel que le veulent les anciens procès-verbaux, en égard au front des terres de chaque propriétaire, et veut et ordonne le dit conseil que la clause qui force les propriétaires au bon entretien des chemins de front s'étende aussi aux chemins appelés routes, pouvoir est par le présent règlement donné aux inspecteurs et sousvoyers de poursuivre toutes personnes qui ne se conformeront pas aux présentes. Après lesquels règlements et résolutions, le conseil s'ajourne sur proposition de M. Charles Maranda au premier lundi de septembre prochain.

Séance d'août 1855 ».

Cette référence explique le fonctionnement de la Corporation dès 1855. Ne faut-il ajouter que plusieurs complications pouvaient surgir au niveau de l'entretien routier, la négligence de certains propriétaires ou le peu de moyens et de connaissances laissaient les chemins souvent impraticables malgré les contrôles exercés. En ce sens, on peut lire plusieurs plaintes faites au conseil et relatées dans les premiers livres de délibérations.

Mais considérant cette lacune et voulant y remédier pour les chemins, l'hiver, le conseil décide, dès novembre de la même année, de « donner à l'entreprise au rabais et à des personnes offrant des garanties suffisantes, l'exécution et le bon entretien des dites routes », le coût et le salaire pour l'entretien étant défrayés à partir des taxes perçues par le conseil.

L'amélioration des routes

De 1875 à 1930, la Corporation municipale de Saint-Simon continue évidemment de prendre en charge les requêtes et les demandes pour améliorer et faire progresser le niveau de vie de ses résidants. La plupart des points soulevés à l'ordre du jour touchent comme auparavant l'entretien des routes, des ponts et des cours d'eau. Même si l'état des chemins reste pendant longtemps chronique, l'apparition de l'automobile, au début du siècle, amènera un développement plus convenable du système routier et ainsi permettre une meilleure communication entre les localités.

À l'automne 1897, pour améliorer le réseau déficient, la municipalité fait l'achat d'une machine à chemin (grader) avec l'aide d'une subvention accordée par la Commission d'Agriculture. On nomme alors un citoyen, M. Omer Forest, pour entretenir, mettre à l'abri dans un hangar et conduire cette machine, partout où ce sera nécessaire selon les besoins, dans les limites de la paroisse de Saint-Simon. 6,00\$ annuellement lui sont accordés pour cette occupation. Quelques vingt ans plus tard, la Corporation achète d'autres équipements : un rouleau pour la neige afin d'améliorer la route de l'église, l'hiver, et en 1926, une niveleuse à trois

lames afin d'aplanir les routes qu'on vient de graveler.

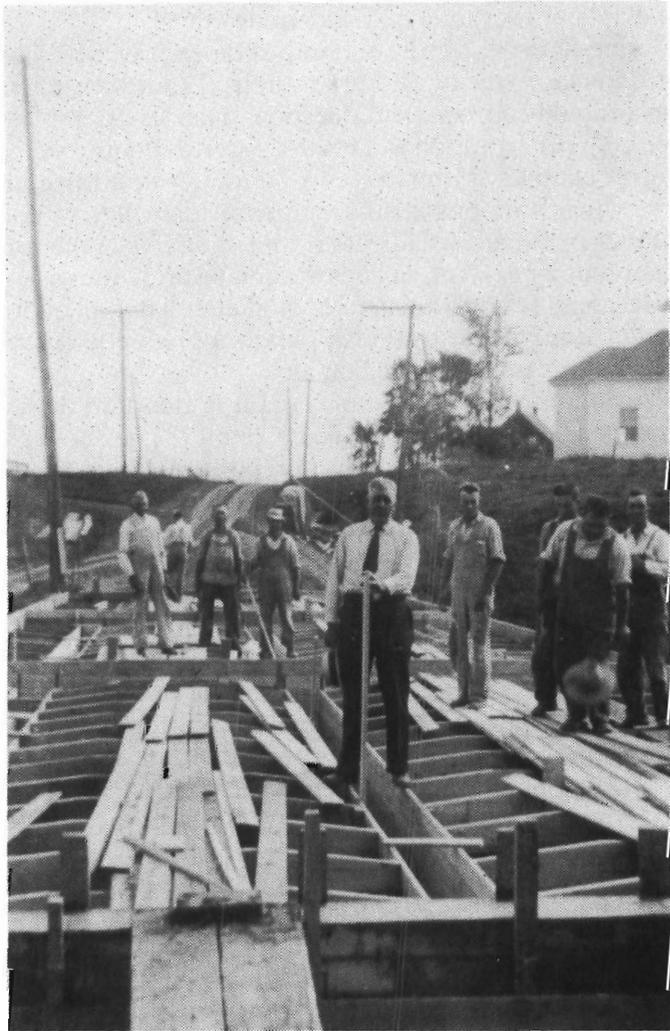
À ce sujet, la lenteur et les difficultés de ce projet de gravelage se perçoivent dans les livres de la Corporation. Il faut bien attendre l'année 1911 avant qu'il soit vraiment question, dans les assemblées, de macadamisage et d'incorporation des routes. À cette époque, même les dirigeants se préoccupaient davantage à retrouver et à faire arrêter les « runneux de bière » qui passaient sans permis dans la paroisse que de parler routes et macadam. D'ailleurs combien de fois la question fut reportée au conseil. Également, la contestation se présentait souvent puisque des allégeances se confrontaient et qu'il était habituel qu'une simple opposition consécutive de rivalités politiques prenne le dessus sur des projets pourtant nécessaires et de bon aloi.

Finalement, un référendum concernant la question du macadamisage des routes dans la paroisse eut lieu à l'été 1912, proposé par le maire d'alors, Ulric Durocher père, mais la réponse fut bien négative. Sans doute, les citoyens désiraient ne pas avoir à subir une hausse de taxes et considéraient que l'amélioration des routes pouvaient attendre. Peut-être avaient-ils raison, les subventions gouvernementales étaient limitées, ils ne souhaitaient évidemment pas se mettre un trop lourd fardeau fiscal sur les épaules, à moins que ce fut par entêtement ou partisanerie.

Mais après cet événement, des requêtes furent par la suite encore envoyées par des paroissiens qui ressentaient le pressant besoin d'aller sur des routes en meilleur état. Le projet aboutit cinq ans plus tard, à force de pressions, où l'on décida de graveler la route de l'église jusqu'au troisième rang et plus tard tous les autres chemins. De plus, avec le projet de perfectionnement de la route entre Saint-Hyacinthe et Drummondville de 1927 à 1929, Saint-Simon se trouvera avantagé. Les cultivateurs qui avaient à transporter leur lait aux fabriques sentirent, dès lors, une grande stimulation dans leur entreprise.

Des ponts convenables furent construits dans la paroisse pour remplacer ceux qui dataient déjà et qui occasionnaient continuellement des réparations et des frais. Un pont sur le ruisseau Vandale, au troisième rang fut établi en 1925. Un second en 1929, au ruisseau Goglu près du village. Le premier en béton, le second avec des poutres d'acier pour une meilleure durabilité. Une aide substantielle du gouvernement fut accordée pour en finir avec les ponts de fortune en bois qu'on avait antérieurement dressés.

En plus des ponts, des trottoirs de rangs furent demandés dès 1915, afin de faciliter la marche aux piétons et aux enfants allant, soit à leur affaire ou à l'école, ceux-ci cependant, devaient être fabriqués et entretenus par chacun des propriétaires des rangs. Il ne fallait donc qu'un citoyen négligent ou intransigeant pour que la municipalité prenne alors des mesures afin de régler les différends entre propriétaires qui prétendaient les uns, en avoir plus à faire que les autres, selon la largeur des terres en leur possession.



Construction du pont du haut du deuxième rang sur le ruisseau Vandale autrefois ruisseau Crête. À droite, l'école de l'arrondissement no. 7 reconstruite en 1917.

L'asphaltage

À partir de 1930, la Corporation municipale de Saint-Simon voit à une meilleure organisation de ses effectifs. Les routes vont s'améliorer remarquablement, l'équipement d'entretien aussi : charrues à neige, bélier mécanique, grattes. Le gravelage continue à se faire pour la plupart des rangs, l'asphaltage sur les voies principales dans les années 50. Plusieurs subventions sont alors offertes par le gouvernement. La construction du boulevard Laurier en 1938-1939, reliant Montréal à Québec, qui

vient couper le territoire de Saint-Simon dans sa partie est, comme le fera plus tard l'autoroute 20 en 1967, provoque un impact dans le réseau des communications. Il sera dorénavant plus facile de se rendre dans les plus grands centres et en moins de temps.

Rivalisant maintenant avec le rail, un service d'autobus est mis sur pied dès la fin des années trente, pour accommoder les passagers, ce qui fait maugréer les deux « taxis » de la paroisse : M. Sylvestre Benoit et Albert Guertin, qui affirment qu'on leur enlève leur gagne-pain.

En 1951, des trottoirs en ciment apparaissent au village.

Les indigents, les permis, la traverse

Outre les affaires de voirie vers lesquelles il tourne la plupart de son attention et de ses revenus, le Conseil municipal est aussi chargé de faire interner les aliénés, de rendre compte de l'hébergement des vieillards, des pauvres ou encore de l'hospitalisation des malades. La Corporation municipale doit également voir au maintien de la moralité dans la paroisse et ce, principalement par la distribution des permis d'alcool pour les auberges, les magasins et les hôtels pour lesquels est exigé un certain montant pour leur obtention.

À part ces permis et les taxes fixées par le rôle d'évaluation, peu de revenus parviennent à la municipalité. Pour arriver alors à faire progresser le milieu, une certaine somme est demandée en 1860 à différentes branches de la législature pour aider à la colonisation sur la rivière Yamaska. Nous ignorons si une subvention gouvernementale fut accordée, mais cette intention témoigne de la vivacité des membres du Conseil à l'époque, tous essayant de trouver d'autres ressources que de taxer davantage les colons pour la plupart démunis et sans moyen.

Une des autres préoccupations pour la Municipalité de Saint-Simon fut sans doute d'accorder un permis pour la tenue d'une traverse de paye sur la rivière entre Saint-Simon et Saint-Barnabé, vis-à-vis les routes qui conduisent à l'église de Saint-Barnabé. Ce permis, donné à un particulier, devait faciliter les communications entre les deux rives et surtout entre les paroisses environnantes à l'ouest de Saint-Simon.

LES TRAVERSIERS

1868	Joseph Cadoret	1915	Albert Guertin
1878	Albéric Meunier	1920	Émile Racine
1887	Hubert Peltier	1955	Philippe Racine
1893	Romuald Guertin		

La traverse entre Saint-Simon et Saint-Barnabé cesse ses activités dans les années 1950.

Un petit bac sur l'Yamaska

À une séance d'août 1868 du Conseil Municipal de St-Simon :

Monsieur Joseph Cadoret fils fait demande qu'il lui soit accordé une licence pour tenir une traverse de paye sur la rivière Yamaska entre la dite Paroisse de Saint-Simon et celle de Saint-Barnabé.

M. Valcourt fait motion secondé par M. Larochelle.

Résolu : Qu'une licence soit octroyée au dit Joseph Cadoret pour tenir une traverse comme susdit, lui s'obligeant de tenir une bonne traverse étant munie de bons vaisseaux et traversant tous ceux qui voudront se faire traverser en tout temps depuis le premier de mai au premier de novembre chaque année, en par ceux qui se feront traverser payant au dit traversier :

Pour une voiture double par traverse	vingt sous
Pour une voiture simple	dix sous
Pour un cheval attaché derrière une voiture	cinq sous
Pour une personne	trois sous

Et pour par le dit traversier pour tout remboursement pour licence à la municipalité de la dite Paroisse de St-Simon, il sera tenu et obligé d'entretenir la côte qui conduit à la dite traverse à ses frais et dépens.

Sur motion de M. Valcourt, secondé par M. Bouthillet, le conseil s'ajourne au premier lundi de novembre prochain à dix A. M. Agréé.

Flavien Dupont, maire
P. Louvin, sec.-trés.

La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu

Afin de couvrir en partie les dommages occasionnés par les feux et afin de protéger efficacement les citoyens, la paroisse se dote dès 1879 d'une Compagnie d'assurance mutuelle contre les incendies. M. Félix Gauthier est alors nommé président, M. Charles Lafontaine, vice-président, M. Fabien Fournier, secrétaire, et MM. Pierre Lacroix, Élie Giard, Joseph Marin et Alexandre Cadoret, directeurs. La Compagnie expose en 19 points ses principes. Les polices d'assurance étaient émises pour cinq ans, elles ne couvraient cependant que les bâtisses de la paroisse et pour les deux tiers de leur valeur seulement. Aussi, la Compagnie n'avait pas à payer les dommages dus aux feux causés par une invasion étrangère, insurrection ou émeute et n'assurait les bâtisses des mar-



Groupe de femmes sur le bac de la traverse entre Saint-Simon et Saint-Barnabé. Ce moyen de communication reliant les deux rives de l'Yamaska opéra plus de cent ans, ce qui facilitait les échanges entre les paroisses une bonne partie de l'année. (Photo : Albert Racine)



Les pompiers de Saint-Simon en 1967. De gauche à droite ; au premier rang : MM. Normand Houle, Léon Lacroix, Robert Cusson, A. Émile Vermette, André Vermette, Fernand Morin, au second rang : Lucien Lussier, Réal Lussier, Roger Vadnais, Jacques Charpentier, Julien Picard. (Photo : Le Clairon).

chands, aubergistes, menuisiers, forgerons, celles des propriétaires installés près des chemins de fer que pour la moitié de leur valeur. 130 personnes y souscrivent pour 1880.²

Cette compagnie est dissoute vers 1979. Face à l'impossibilité d'assurer des biens dont la valeur devenait trop considérable, étant donné le perfectionnement du monde agricole, on assiste alors à la fondation de la mutuelle du comté de Bagot qui, réunissant un nombre beaucoup plus grand d'assurés, trouvait à s'implanter sur des assises plus solides afin de mieux protéger les citoyens.

L'hygiène publique

L'hygiène publique était une préoccupation pour la Corporation. Un règlement public concernant la salubrité de certains lieux, tels que puits, latrines, bâtiments de ferme, fut voté dès 1889 pour améliorer les conditions de vie. Les animaux morts et les carcasses seront dorénavant enterrés loin des sources d'eau, du chemin public et des habitations sous peine d'amende.

La vaccination devient obligatoire dès 1901, dans le but de contrer la variole qui s'abattait alors sur un bon nombre de foyers. Un autre règlement fut aussi émis visant celui-ci, à contrôler la qualité du pain produit dans la paroisse :

« Règlement No cinquante (50)

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil comme suit :

- 1^e Tout pain offert en vente, vendu ou livré dans cette paroisse, devra être de belle et bonne qualité et peser au moins six livres vingt-quatre heures après sa cuisson.*
- 2^e Chaque pain vendu, offert en vente ou livré dans cette municipalité devra porter comme marque d'identification, les « initiales » du fabricant ou boulanger ou de toute autre personne responsable de la qualité et de la pesanteur du dit pain.*
- 3^e Tout pain offert en vente ou vendu ou livré en contravention au présent règlement sera confisqué au profit de la Corporation ou des pauvres de la municipalité de la paroisse de Saint-Simon.*

Signé : Geoffroy Birtz, maire.

F.X. Denis, sec. Trés.

Décembre 1897. »

Mentionnons que ce règlement fut appliqué une seule fois et que les autorités eurent à confisquer le pain de notre boulanger.

Protection contre les incendies

En 1908, on pensa à acheter une pompe à incendie avec la Fabrique, l'idée fut cependant mise de côté pour être reprise en 1927, où la

Corporation fit l'achat de cinq pompes « Ouellet » au montant de 285,00\$. Le gouvernement versa encore un certain montant dans la transaction. En 1930, une autre pompe fut aussi achetée pour être déposée dans un des rangs où ce système manquait.

Mais après deux ou trois incendies qui avaient fait des dommages assez considérables, entre autre, celui ravageant plusieurs maisons dans le village, la Coopérative agricole et l'Abattoir Hervé Houle en 1955, les autorités municipales, conscientes de l'équipement vétuste qu'elles avaient à leur disposition, décidèrent d'investir et de se doter d'un système efficace. En septembre 1962, des soumissions sont demandées pour l'achat d'un camion – citerne. Il est également question d'une remise pour les camions, d'un poste de pompier, d'une salle de séchage pour les boyaux et de l'achat d'un terrain. La remise est construite en 1967. En plus, la municipalité fait l'achat de deux autres camions pour compléter un ensemble qui arriverait à contrer maintenant le fléau.

Les points nationaux

Mais les questions débattues au Conseil jonchaient quelquefois des points à caractère nationaux ou internationaux. Par exemple, en avril 1910, une motion fut votée contre l'impérialisme militaire qui sévissait à ce moment dans certaines parties du monde. À une autre réunion, de l'argent fut donné pour des écoles françaises à bâtir dans l'Ouest. En 1917, on envoya une pétition contre le projet de conscription de Robert Borden qui pénalisait les cultivateurs leur enlevant une bonne partie de leur main – d'oeuvre et en 1929, le Conseil appuie le gouvernement et sa loi contre le travail le dimanche et pour le maintien de l'ordre social et religieux.

Mais l'organisme municipal devait surtout continuer à voir aux problèmes locaux, à accorder des permis pour la vente des boissons alcooliques, pour la traverse, aussi à nommer des crieurs publics, des inspecteurs agraires et des superviseurs pour les arrondissements. Et enfin, pour faire fonctionner tout cela, une seule source de revenus, dans le rôle d'évaluation qu'il faut continuellement ajuster et réviser selon les améliorations à apporter.

Autres griefs

D'autres revendications sont inscrites dans les chroniques de la Corporation municipale. En 1944 notamment, celle de ne plus prendre en charge les dépenses pour les aliéner, que ces frais soient payés par le gouvernement, que les agriculteurs obtiennent des prêts agricoles ne dépassant pas 2% d'intérêt, que les abattoirs soient maintenant contrôlés par le fédéral, que le prix du lait vendu par le cultivateur soit plus élevé, également celui des bovins et du porc, que le gouvernement enlève la taxe sur le sucre, qu'il n'impose pas la conscription pendant la seconde guerre.



Partie du village en 1909. Panorama pris du clocher de l'église. Remarquons le premier et le second rang, l'un et l'autre parallèle s'éloignant vers l'horizon. (Photo : Mme Thérèse Lemonde-Poulin)

En 1959, un service de cueillette de vidanges sera mis sur pied, qui sera étendu à toute la paroisse dans les années 1970, éliminant ainsi tous les dépotoirs à ciel ouvert qui pouvaient être la cause de pollution.

Les permis de construction deviennent obligatoires en 1973, chaque citoyen devant en faire la demande à la municipalité.

Un garage municipal est construit sur l'ancien terrain des Loisirs en 1979, pour abriter les véhicules et le matériel servant à l'entretien des routes.

Le budget de la municipalité pour l'année 1976 est de 79 129\$. L'évaluation de la paroisse s'élève alors à 5 400 000\$ ce qui la fait classer parmi l'une des plus riches du Québec, toute proportion gardée.

LE CAPITAINE DE MILICE

Dès la fondation de la paroisse, un autre personnage à côté du sous-voyer avait à charge certaines affaires concernant la communauté. Dans chaque paroisse, après l'institution du régime des miliciens par le Roi de France visant à protéger et à sauvegarder le Canada, un « capitaine de milice » ou « capitaine de côte » était nommé par Commission pour servir d'agent au Roi.

Le capitaine de milice recevait ses ordres du Gouverneur et des hautes instances du pays, ce qui le rendait parfois supérieur au seigneur de l'endroit, si celui-ci n'était pas militaire. Il avait droit à un banc spécial à l'église et pouvait servir de gendarme local ou de bailli. En outre, ses fonctions étaient de recevoir officiellement les contrats de mariage, de vente, d'achat ou les testaments et d'exercer son rôle de juge de paix local pour régler les différends entre les individus vivant sur le territoire sous sa juridiction.³

Le capitaine de milice avait à sa charge des miliciens pour intervenir avec lui selon l'ampleur des causes, mais la plupart du temps, ceux-ci n'avaient que pour toute action de faire un exercice assez rudimentaire et de parader un dimanche durant l'été, après l'annonce à l'avance de la revue à la porte de l'église. Dès 1832, Saint-Simon a son capitaine de milice, du nom de Jean-Baptiste Caron, et peut compter sur une trentaine de soldats pour veiller au bon grain.

LA MILICE ET UNE VISITE ROYALE

Pour mieux comprendre l'utilité ou le conditionnement authentique du régiment de milice, racontons cette anecdote tirée des Éphémérides de J.M. Racine. « En l'été de 1874, son Altesse Royale, le prince et duc de Connaught, fils de la reine Victoria était dans nos parages pour rendre visite au juge Thomas Ramsay, seigneur de Saint-Hugues. Le lieutenant-colonel Sylvestre, commandant du corps de milice de la paroisse avait reçu ordre de ses supérieurs de rassembler ses hommes sur une bande de terre située au centre du village et appartenant au seigneur Forsyth. Le cortège royal devait passer vers trois heures de l'après-midi et à son passage, les miliciens devaient tirer une salve, mais comme le distingué visiteur se faisait attendre, les miliciens sous les ordres de leur commandant se débandèrent pour quelques instants. On avait désigné quelqu'un pour faire le guet dans le deuxième rang afin de venir avertir lorsque le cortège serait en vue. Sur l'instance des citoyens du village qui rivalisèrent de zèle, nos militaires furent invités à aller se rafraîchir « le paroissien ». On se le rinça si bien que nos soldats n'avaient plus la jambe bien solide ni l'oeil bien clair quand ils reçurent l'ordre de charger leurs fusils-à-balles. Il paraît qu'ils s'en trouvaient qui y mirent jusqu'à deux balles à la fois. Au commandement du lieutenant-colonel, tous se mirent en alignement tant bien que mal.

Tout à coup, nos soldats sans attendre l'ordre de tirer, ajustèrent leur fusil et tirèrent vers l'endroit qui leur avait été assigné, prenant pour cible une vieille Demoiselle qui s'était installée commodément dans une fenêtre faisant face à la bande de terre déjà nommée. Vous pouvez juger de la surprise de notre Demoiselle lorsque tout d'un coup elle entendit siffler les balles qui tombaient drues sur la couverture de la maison où elle se tenait et pas besoin d'ajouter qu'elle ne fut pas lente à déguerpir.

Juste au même moment, le prince passait, mais le bruit des fusils firent tellement peur aux chevaux qui traînaient la voiture royale que le conducteur fut impuissant à les arrêter devant les officiels qui avaient été invités à venir faire connaissance avec son altesse. M. le Curé, M. le maire ainsi que les principaux paroissiens qui attendaient déjà depuis longtemps pour serrer la main à son altesse en furent quitte pour la fatigue qu'ils avaient endurée et la peur d'être fusillés en plus. Nul doute que nos miliciens durent avoir une verte semonce de leur commandant qui se trouvait à porter la responsabilité de leur acte devant ses supérieurs. »⁴

LISTE DES MAIRES DE SAINT-SIMON

1. Félix Gauthier	1855-1860	17. Ulric Durocher père	1910-1913
2. François Bouvier	1860-1862	18. Ephraïm Marin	1913-1916
3. Félix Gauthier	1862-1864	19. Pierre Sylvestre	1916-1917
4. Flavien Dupont	1864-1870	20. Félix Dandonault	1917-1921
5. Félix Gauthier	1870-1881	21. Donat Rivard	1921-1923
6. Alexandre Cadoret	1881-1893	22. Pierre Lajoie	1923-1931
7. Dieudonné Denis	1893-1896	23. Louis-Honoré Marcotte	1931-1937
8. Geoffroy Birtz	1896-1898	24. Adélarde Carrière	1937-1943
9. Jean-Baptiste Cadoret	1898-1900	25. Louis-H. Marcotte	1943-1947
10. Hyacinthe Boucher	1900-1901	26. Adélarde Carrière	1947-1949
11. Jean-Baptiste Cadoret	1901-1903	27. Paul-Émile Saint-Jean	1949-1953
12. Louis Vandale	1903-1905	28. Charles Laplante	1953-1964
13. Isaïe Bouvier	1905-1906	29. Antonio Lavigne	1964-1967
14. Joseph Carrière	1906-1908	30. Pierre Labonté	1967-1973
15. J.F. Régis Hérard	1908-1909	31. Fernand Cournoyer	1973-1979
16. Armand Beauchemin	1909-1910	32. Hermel Giard	1979-

LES SECRÉTAIRES-TRÉSORIFIERS DE SAINT-SIMON

1. Jean-Baptiste Langlois	1855	11. J.A. Brodeur	nov. 1921
2. Alfred Brien	mars 1856	12. Georges Grandpré	janv. 1932
3. Joseph Amiot	sept. 1856	13. Joseph Lavigne	août 1932
4. Pierre Lacroix	sept. 1857	14. J.A. Brodeur	fév. 1937
5. F. Xavier Denis	nov. 1882	15. Germain Lafresnière	1941
6. Horace St-Germain	mai 1900	16. Mme Jules Gagnon	nov. 1943
7. L.A. Fournier	nov. 1903	17. Armand Lussier	juin 1944
8. Albert Jodoin	1905	18. Gilles Giard	1953
9. Clovis Racine	juin 1907	19. A. Émile Saint-Laurent	juin 1953
10. Aristide Cournoyer	oct. 1921		

Références

1. L'appellation du grand-voyer disparaît avec la loi de 1855 pour être remplacée par le « Surintendant des chemins et des ponts du comté ».
2. *Minutes de la Compagnie d'Assurance mutuelle de Saint-Simon*. Décembre 1879. Documentation fournie par M. Roland Sylvestre.
3. *Volume-Souvenir de la paroisse Saint-Michel d'Yamaska*. op. cite. p. 24.
4. Racine, p. 45-46.

CHAPITRE CINQUIÈME

LES CONDITIONS DE VIE

- 1820 La responsabilité personnelle
On se marie jeune
On reçoit une concession
On s'engage... Il faut faire sa vie
- 1830 La pauvreté et le travail
On n'a pas d'argent, on n'a rien à gaspiller
On travaille dur, on travaille sans relâche
On est riche des fruits de son travail
- 1840 L'isolement et l'auto-suffisance
On est loin de tout, on reste chez soi,
On ne compte pas sur les autres, sur du tout fait,
On se débrouille par soi-même pour satisfaire à ses besoins
- 1850 L'ignorance et la confiance
On n'a pas beaucoup d'instruction
On se méfie de ceux qui en ont
On ne fait pas confiance à n'importe qui
- 1860 La tradition et l'émancipation
On s'attache à la tradition
On doute du tout nouveau tout beau
On évolue lentement mais sûrement
- 1870 La religion et la morale
On est profondément religieux, on veut son église
On fait confiance au Bon Dieu Providence
On élève de grosses familles et des vocations
- 1880 L'entraide et l'émigration
On s'entraide autant que possible
On s'en ira peut-être aux États-Unis
On pratique la charité envers les pauvres
- 1890 Les communications et le progrès
On aura des chemins de fer
On aura des routes carrossables
On aura des automobiles
- 1900 Les écoles et les professions
On se bâtira des écoles
On fera venir des religieuses
On enverra des enfants au collège
- 1920 La culture et l'élevage
On devient professionnel de la terre
On fait de l'élevage de race
On améliore grandement sa situation
- 1940 Le commerce et l'industrie
On devient chef d'entreprise
On est à l'aise dans ses affaires
On n'a rien à envier aux gens de la ville
- 1960 La révolution tranquille et le renversement des valeurs
On démocratise l'enseignement
On laïcise les institutions
On forme de nouveaux groupes et organismes

Faire la terre et subsister

Un jour ou l'autre, il faut sortir du berceau familial et voler de ses propres ailes, faire sa vie seul ou fonder un foyer avec une épouse bien-aimée.¹

Dès lors, il faudra respecter ses engagements, entretenir les liens établis avec le seigneur qui a concédé la terre : payer sa rente, satisfaire aux banalités du quatorzième minot de grain pour l'entretien du moulin et du meunier, réserver pour le seigneur une certaine quantité de bois sur la coupe annuelle, fournir trois ou quatre journées de corvée dans le temps des semailles, des foins ou des récoltes.² Autant de services en retour d'une terre de trois arpents par trente à laquelle on doit se consacrer.

Et il faut maintenant « faire la terre », bâtir une « hutte en bois rond » où il n'y a souvent qu'une pièce à l'intérieur, qui servira pendant les premières années, complétée d'un ménage assez rudimentaire, un poêle, un lit, une armoire et une table avec quelques chaises tressées.

Plus tard, quand les choses auront prospéré un peu, que la coupe du bois aura rapporté, que les lopins de terre neuve auront augmenté pour y semer le blé, alors on construira une maison de planches plus logeable et plus fonctionnelle, qu'on blanchira à la chaux, pour abriter la famille qui aura grandi en nombre et en âge. La revanche des berceaux ! Peut-être dix à quinze enfants !

Il y aura aussi l'aide apportée, celle d'un voisin ou du frère, pour l'abattis, la maison à construire ou certains travaux d'agriculture, au rythme des saisons.

Et les uns à côté des autres, les hommes rasant la plaine et essaient de survivre. Le rang se prolonge au gré de la distribution des concessions et se dressent finalement au centre, la chapelle avec le presbytère et le cimetière dans lequel la terre aura encore eu raison.

Le curé aidera. On s'adresse à lui pour toutes les affaires importantes, civiles ou religieuses. Il joue souvent le rôle de conseiller et de directeur de conscience.³

La religion se pratique avec ferveur. Aucune fête ne se passe sans aller à l'église. Et après la grand-messe du dimanche, on se réunit dans les salles publiques en attendant les vêpres. On a apporté un peu à manger ou on demande à un ami de partager son repas. On paye la dîme le plus souvent en espèces. On manque la plupart du temps de numéraire. Même chez les marchands, on échange de l'épicerie et de la quincaillerie contre des grains ou de la volaille. Il faut allouer en plus un certain montant pour la propagation de la foi. Le soir, on assiste à la récitation de quelques prières en famille. La danse devient bientôt une récréation inconvenante, le jeu de cartes occupera alors les loisirs.

Les travaux de la ferme prennent beaucoup de temps. L'homme s'occupe du soin des bêtes et de ses cultures. Il bat au fléau. Il entreprend un voyage à la grande ville à l'automne pour des affaires ou des



La famille Valcourt domiciliée dans le deuxième rang. De gauche à droite : Mme Narcisse Valcourt, Alice, Anette, Éva, M. Narcisse Valcourt, Henri et Hector. Comme la plupart des maisons qui existent encore aujourd'hui dans la paroisse, cette demeure fut construite en 1870. Elle fut modernisée en 1905 par Clovis Racine et John Delorme, deux menuisiers de la paroisse. Elle appartient aujourd'hui à M. Victorin Beaudoin, fils de Donat Beaudoin. (Photo de 1893 : M. Jean-Marie Racine)

achats spéciaux. La femme, pour sa part, prépare les repas, s'occupe du ménage et du lavage, voit aux vêtements, à faire le pain, à baratter le beurre et à élever les enfants.

L'hiver semble une saison où l'on s'offre du repos. Les veillées et les visites sont fréquentes, histoire de prendre un repas en famille ou de faire bombance entre voisins ou amis. On a en réserve du whisky ou on sert un vin léger maison selon les goûts.

Il faut se marier tôt. Un homme est déjà fait à quinze ans. Il n'est pas rare de voir une femme épouser un garçon plus jeune qu'elle, de quelques années. La dot se compose le plus souvent d'un lit, d'un poêle, d'un rouet, d'une paire de cadres et de quelques ustensiles. Le père achète les terres pour ses fils, il ne morcèle pas les siennes.

L'éducation est précaire. On sait lire, à peine écrire, sauf chez les adolescents. L'un des enfants est souvent destiné à la prêtrise.

On est charitable, même si la pauvreté existe. On donne le nécessaire à celui qui demande l'hospitalité.

On tisse. On tricote. On coud : vêtements de toile, de lin ou de laine. Puis, plus tard, avec l'apparition des tissus importés des villes de la Nouvelle-Angleterre, on préfère de moins en moins fabriquer à la mai-

son. Les étoffes offrent plus de variétés et de coloris. L'usage du corset et de la crinoline se répand, cédant à plus de coquetterie. C'est la mode va-t-on même jusqu'à prétendre. Mais la garde-robe reste encore limitée.

On a peu confiance au médecin. Son art est mis en doute et les honoraires coûtent assez cher. On ne fait pas vacciner les enfants. Le taux de mortalité infantile reste élevé. L'hygiène fait souvent défaut. Les maladies surviennent surtout l'hiver. La tuberculose fait des ravages.

On a des préjugés envers les notables qui ont davantage poursuivi leurs études. « Seigneurs, médecins, notaires, avocats du comté, sont gens lettrés et prêteraient au scandale par une conduite peu mesurée, des propos irréligieux, des sorties contre les ministres du culte et l'absence de scrupules dans les transactions monétaires. » Ajoutons une possible jalousie des gens de la campagne contre la classe bourgeoise qui vit autrement et plus aisément.

Isolement, migrations et traditions

Par dessus tout, il y a l'isolement. Les déplacements sont longs et pénibles, les routes souvent impraticables. Dès qu'on sort de la commune, c'est un monde nouveau, étranger, qu'on ne connaît pas et qu'on ne reverra pas souvent au cours de sa vie. On se débrouille avec les ressources du milieu qui fournissent à peu près le nécessaire.



Coupeurs de glace sur la rivière Yamaska vis-à-vis l'église de Saint-Simon en 1930. Au mois de janvier et février, plusieurs paroissiens coupaient au godendard la glace de façon à tailler des blocs de 2×2^2 pieds pour que la beurrerie Houle située au village de Saint-Simon puisse conserver ses produits tout l'été. (Photo : J.M. Racine)

Les traditions se perpétuent, vu l'absence de contacts extérieurs qui pourraient rapporter des idées et des valeurs nouvelles. La tradition orale prend toute son importance, la famille également sur laquelle on centre toute son attention et ses soins. C'est quelque chose de sacré que l'esprit de famille à transmettre à ses enfants, devant la montée d'idées nouvelles venant on ne sait d'où.

Mais prochainement, le cadre rural va subir des transformations majeures, déjà vers 1870, l'exode des ruraux vers la ville où les états de la Nouvelle-Angleterre provoque plusieurs remises en question. Dans l'intention d'améliorer leur sort, ils délaissent leur milieu, leur isolement pour aller vivre dans de meilleures conditions et s'enquérir d'un mode de vie nouveau.

Les prochaines années en seront donc d'ouverture au monde extérieur, caractérisées entre autre, par l'apparition de nouvelles voies de communication.

Malgré le conservatisme, une certaine prospérité

Le visage de la petite paroisse change peu à peu et les citoyens de Saint-Simon continuent d'opérer dans leur milieu, où au centre est implanté le curé, la petite bourgeoisie et les commerçants.

La terre s'agrandit, le troupeau qui augmente et auquel il faut donner davantage de soins, laisse moins de répit que lorsqu'on ne s'intéressait qu'aux grandes cultures.



Moïse Jodoin et Adéline Vandal (à gauche) entourés de leur famille et d'amis. Il semble même que ce soit là un mariage, un couple se faisant conduire dans une « Buick » 1915. (Photo : Léonard Jodoin)

Il y a le mythe agraire, prôné par le clergé et les nationalistes, qui pour empêcher l'exode des ruraux, émettent des propos contre la ville, visant à faire replier sur eux-mêmes les gens de la campagne et à leur inculquer que le travail de la glèbe est un métier des plus sains, mieux que tout autre, et qu'il est spécialement dédié au Canadien-Français, catholique, qui depuis longtemps a su garder ses traditions.

Mais après l'ère victorienne, apparaît un peu plus de liberté. La société s'assimile aussitôt au contexte américain et à ses dimensions, l'information par la presse sur les événements mondiaux, les catalogues des grands commerces que l'on reçoit, le chemin de fer, l'automobile qui envahissent la campagne, à la fin, un autre langage semble être adopté, auquel on s'empresse de souscrire mais qui ne s'établit pas sans provoquer des changements dans les moeurs et les mentalités.

Mais si des progrès voient le jour, certaines caractéristiques de l'ancien monde rural persistent encore. La maladie ne régresse que très lentement, même si les logements sont souvent plus spacieux et plus salubres qu'à la ville, rien n'empêche certains virus de contaminer encore la population. Par exemple, une épidémie de variole s'abat en 1900 dans la paroisse contribuant à faire de nombreuses victimes. Le Conseil municipal désirent alors améliorer la situation oblige le placardage et la désinfection des maisons et paie même un homme pour conduire le médecin, le jour ou la nuit, selon le besoin, appelé pour soigner les indigents. Rappelons également l'épidémie de petite vérole en 1912-1913 et la grippe espagnole vers 1919 qui fit de nombreuses victimes.



Maison de Monsieur Louis-Victor Vandal, située dans le 3e rang de Saint-Simon. (M. Laval Cusson)

Le taux de mortalité infantile reste élevé. Pour vaincre la tuberculose, le même organisme rend obligatoire en 1901 la vaccination des enfants qui vont à l'école : les parents refusant de faire vacciner leurs enfants, ne pourront plus désormais les faire admettre aux maisons d'enseignement.

À ces problèmes, suit un mouvement culturel plus effervescent. Les écoles se multiplient dans les rangs. On s'instruit davantage. Le personnel enseignant se féminise mais cette profession ne rapporte pas encore un très grand revenu.

De nombreux enfants naissent encore, et souvent continuent dans le sillage de leurs parents.

Le progrès

Mais cet ordre de choses se modifiera pendant l'ère moderne. L'évolution qu'a connue la population québécoise se reflète dans la création de nouveaux rapports sociaux et dans la formation de besoins de plus en plus diversifiés. Aujourd'hui, la paroisse rurale, si elle veut suivre la conjoncture actuelle et ne veut pas demeurer en arrière du secteur urbain, doit de plus en plus offrir et essayer de répondre à ces besoins.

LES NOTABLES

Après avoir jeté un regard sur les colons, les seigneurs et les curés du lieu, il serait bon de relater la vie de quelques autres personnages en vue; qu'ils soient gens de profession ou de métier, officiers municipaux, politiciens et hommes d'affaires qui ont joué un rôle actif et positif dans le développement de la paroisse.

Les notaires de Saint-Simon

- Joseph Amiot
- François-Xavier Denis
- Horace Saint-Germain
- Germain Lafresnière

Joseph Amiot fut le premier notaire à tenir un bureau permanent dans la paroisse de Saint-Simon. Né à Montréal en 1815, il pratiqua d'abord à Montréal et n'y avait trouvé que dix actes à rédiger en date du 18 septembre 1837. Le règlement de la succession d'un paroissien de Saint-Simon, Louis Arpin, décédé à 27 ans, le mit en contact avec la veuve de ce dernier, Thérèse Leroux-Cardinal, qu'il épousa en mai 1843. Il avait été charmé ou peut-être touché par la veuve éplorée et ses deux enfants, dont le dernier n'avait que huit mois.

Aussi, le notaire ne tarda pas à se faire un telle renommée, que plusieurs clercs-notaires venaient faire chez-lui leur cléricature et que la clientèle venait des paroisses environnantes. Il était l'homme de confian-

ce à qui l'on s'adressait pour rédiger actes de concessions, de rentes, d'hypothèques, de quittances, etc...Il rédigea plus de 7,000 actes tout au cours de sa vie.

Des deux enfants Arpin, la fille Marie-Émérance épousera Narcisse Vandal en 1857; Louis, le garçon, deviendra prêtre et curé de plusieurs paroisses de Rimouski.

Quant aux six filles de son mariage avec Thérèse Leroux-Cardinal, Malvina épousera Amédée Constant, hôtelier, en 1869, - Célestine-Cornélie, Christophe Archambault, notaire à Saint-Barnabé, en 1872, - Céline, Théophile Girouard, constable en 1873, - Délima, Dieudonné Denis, marchand à Clairvaux, en 1880, - Alida, Joseph-Jules Auclair, épicier à Montréal, en 1885, - Donalda, François-Xavier Denis, qui sera notaire à Saint-Simon, en 1887, - Emma, deviendra religieuse chez les Soeurs de la Charité de Saint-Hyacinthe et décèdera en 1913.

François-Xavier Denis quitta la paroisse vers 1900, pour pratiquer à Saint-Jean-Port-Joli et mourut chez sa fille, à Montmagny, en 1921.

Horace Saint-Germain, beau-frère du docteur Lafresnière, exerça le notariat à Saint-Simon, de 1900 à 1903, puis déménagea à Saint-Hyacinthe, où il mourut en 1947.

Germain Lafresnière, n'avait pas de bureau à Saint-Simon, mais rédigeait des actes pour les gens de Saint-Simon. Il fut régistrateur du comté de Bagot.



Maison des Saint-Jean dans la route de l'église avant qu'elle ne soit déménagée sur la rue principale. Elle fut habitée par la suite par Trefflé Saint-Martin. Martial Ménard en est aujourd'hui le propriétaire.

Les hommes d'affaires

François – Xavier Cadieux

Un autre personnage important dans la paroisse fut sans aucun doute François-Xavier Cadieux, l'opulent marchand et banquier qui finit malheureusement ses jours en occupant la fonction de charretier.⁴

Venant s'engager très jeune comme commis chez son oncle François Cadieux qui avait ouvert un magasin général à Saint-Simon en 1832 près de l'église, il ne tarda pas après la mort de ce dernier à devenir propriétaire et administrateur de la maison. En peu d'années, il rendit le commerce florissant et devint par le fait même très à l'aise. François-Xavier Cadieux semble même l'homme de progrès dans la paroisse puisqu'il loue trois ans le moulin à scie sur le ruisseau Gogli appartenant à Louis Dupont alors aux États-Unis.⁵

Il fera beaucoup de spéculations dans la vente et l'achat de terrains. Les nombreux contrats que l'on peut retrouver dans certains greffes notariaux en témoignent. Il cautionnera pour l'entrepreneur Hébert lors de la construction de l'église de Saint-Simon et pour les entrepreneurs Fortin pour celle de Sainte-Rosalie.⁶

Son intégrité allait le rendre homme de confiance de tous les paroissiens à qui il va prêter des sommes selon différents taux d'intérêt.

Selon le recensement de 1861, François-Xavier Cadieux possède dans les concessions du 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e rang, 317 arpents de terre dont 198 en culture. La valeur de ses terres se situe à 10 000\$. Il a également en sa possession 10 vaches laitières, 8 bouvillons ou génisses, 5 chevaux, produit 600 livres de beurre par année et 1,000 minots d'avoine, 2,700 tonneaux de foin et 258 livres de sucre d'érable. Il a en sa possession six voitures d'agrément estimées à 625,00\$ l'ensemble.⁷

Il sera aussi dans le comité de promotion du chemin de fer des Comtés-Unis où il agira comme un des directeurs de la Banque de Saint-Hyacinthe qui veut subventionner le projet.⁸

Mais toutes ces entreprises et ces transactions viendront bientôt lui causer plusieurs difficultés vers 1880, sinon l'amèneront à lui faire écouler toute sa fortune et ses biens. Victime des insolubles et des billets à rembourser qu'il avait endossés, le banquier devant s'exécuter fut ruiné après avoir voulu rendre service pendant si longtemps à tous ceux qui allaient lui demander son aide. Le magasin dut alors être vendu.

Dans le vieil âge, le marchand de campagne qui jouissait d'une parfaite aisance fut donc réduit à la pauvreté et à la misère.

Il épousa en 1855, Geneviève Gendron de Saint-Denis.

Dieudonné Denis

Dieudonné Denis fit construire un magasin général à Clairvaux en 1880. À propos de ce dernier, la tradition veut qu'il fut homme à la page

et peut-être même fort ambitieux. Outre le magasin, il ouvrit une succursale de la Banque Jacques Cartier en sa demeure et ce, vers 1890, afin d'établir un service de prêts et de placements pour les citoyens de la région. Les autorités de la banque envoyèrent alors un de leurs employés, M. Locas, pour prendre la gérance de la succursale. Nous ignorons combien d'années ce système dut fonctionner. Cependant, Dieudonné Denis se voit dans l'obligation de vendre son négoce en 1897 après qu'il eut, sans doute quelques jours auparavant, perdu une somme assez considérable à la bourse du blé, jeu auquel il s'adonnait sur l'instance de certains amis de Saint-Hyacinthe et de Montréal. Il abandonna ainsi les affaires, pour se retirer sur une terre lui appartenant aux confins de la paroisse. Il devint, paraît-il, cultivateur amateur.

Homme de prestige, il dut quelques temps regretter d'avoir doublé ses mises à la bourse. Sa deuxième femme, la fille du notaire Amiot, s'attrista devant une telle infortune. Il décéda en mai 1900.

Le marchand s'était aussi présenté comme candidat aux élections provinciales de 1890 sous le bastion d'Honoré Mercier, il fut défait par Joseph Pilon d'Upton par une majorité de 90 voix seulement.⁹

F.X. Lajoie acheta alors le commerce. En 1900, MM. Marcotte et Niquette de Drummondville en sont les nouveaux propriétaires. L'immeuble fut détruit par les flammes deux ans plus tard. M. Omer Forest fit alors l'acquisition des terrains pour y rebâtir une maison-magasin et des hangars.

LES MÉDECINS

L. Benjamin Maurault
Adolphe Mignault
Arsène Lafresnière
Ernest Birtz
François Langelier
André Fontaine

L.B. Maurault et Adolphe Migneault

Il y avait bien eu dès 1848 le docteur Louis-Benjamin Maurault venu s'installer dans la paroisse pour répondre aux besoins des citoyens. Il était paraît-il bon médecin, aimant également à se mêler aux affaires puisqu'il prête certains montants d'argent selon différents taux d'intérêt à qui veut bien lui demander. Il était l'ami du médecin vétérinaire Sigefroi Denis,¹⁰ une petite annonce parue dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* en juillet 1857 prouve le fait.

« *Le capitaine Sigefroi Denis à l'honneur d'offrir au public ses services comme médecin-vétérinaire. Il publie comme garantie de sa capacité le certificat suivant de l'opération qu'il a faite chez M. François Robichaud à Saint-Simon de Rame-say.* »

CHAPITRE SIXIÈME

LES ÉCOLES

Les premières écoles. La Commission scolaire de Saint-Simon. Liste des livres en usage en 1873. La prolifération des écoles de rangs. Le couvent. L'affaire des octrois du cours modèle. Rapport général de l'inspecteur 1907-1908. La réorganisation du système scolaire. Quelques instituteurs et institutrices.

Les premières écoles

Il faut attendre 1801 pour que soit votée une première législation en éducation par les représentants du Bas-Canada : « L'institution royale » visant à établir de petites écoles à travers tout le Québec et à créer un véritable système scolaire. Mais l'application de cette loi ne se fait pas sans embâcles et lenteurs. Les catholiques boudent les écoles royales, les colons intéressés mais pauvres, étant dans l'obligation de construire à leurs frais les maisons d'enseignement, ne sont subventionnés que pour le salaire des maîtres.

En 1824, la loi des écoles de Fabrique est votée, le curé et les marguilliers prennent en charge le processus d'instruction. Dorénavant, la Fabrique doit défrayer la construction des établissements, payer les maîtres et ce, sans aucune aide du gouvernement. Plusieurs difficultés surgissent encore : comment réussir à financer le tout, s'il faut voir en même temps aux dépenses de l'église et du presbytère ?

Une troisième loi est votée en 1829 dans le but d'améliorer la situation. Il s'agit d'établir des écoles élémentaires tenues dans chaque paroisse et qui seront régies par des syndics spéciaux. Une aide annuelle de 2000 livres est toutefois accordée par le gouvernement. Les premiers syndics nommés pour Saint-Simon le furent probablement quelques temps après l'application de cette loi au Québec et peut-être au même moment où l'on parlait d'ériger canoniquement la paroisse à Saint-Simon. Au moins une école fut alors construite au village vers 1833.¹ En 1835, M. John Hugues y enseignait.

Mais les problèmes politiques entre les dirigeants et la population du Québec ne tardèrent pas à tout bouleverser dans la législature. Il s'agissait pour les anglophones d'abolir en 1836, cette loi, qu'ils avaient émise temporairement et qui permettait de subventionner les écoles et les professeurs.

À l'expiration de cette législation jusqu'en 1846, la Fabrique et la communauté de Saint-Simon prirent la relève même si en 1841, une nouvelle loi proposait que les conseils municipaux s'occupent de l'affaire en promulguant de nouveau le principe des contributions volontaires. Les conseils de comté prirent donc pour un temps, la charge des écoles, mais comme ces organisations rassemblaient des personnes de paroisses différentes, n'ayant pas toutes les mêmes priorités, des conflits pouvaient se générer dans la distribution des argents pour le réseau scolaire.

Devant ces problèmes de régie interne, les Fabriques continuèrent donc à aider à l'entretien des écoles.

Les curés Birs, Desève et Sylvestre voient successivement au fonctionnement et au contrôle des écoles malgré les difficultés apparentes occasionnées par les décisions du Conseil du comté de Saint-Hyacinthe et par les troubles de 1837-1838 qui furent la cause de nombreuses fermetures dans la région.²

En 1846, on compte trois écoles dans la paroisse, toutes mixtes, fréquentées par 80 garçons et par 90 filles sous la direction de trois instituteurs laïques. On devait sans doute en compter une au village, une au troisième rang et la dernière au quatrième rang. La population de Saint-Simon paraît s'être montrée zélée pour l'éducation puisqu'elle créa deux nouvelles écoles et sut les maintenir.

La Commission scolaire de Saint-Simon

En 1846, une loi établissait les Commissions scolaires. Il s'agissait enfin de régulariser l'enseignement ainsi que ses méthodes de financement. La création par la population d'une corporation indépendante, en remplacement de la Fabrique, visait à prélever des cotisations obligatoires pour assurer le maintien des écoles et le paiement des maîtres, à veiller au respect des directives émises par le surintendant de l'éducation et les inspecteurs, en matière de programmes, de manuels à utiliser.³



L'une des premières écoles du village fréquentée par les élèves avant la construction du couvent en 1912. Cette maison a appartenu à L. Honoré Marcotte puis fut achetée par M. Anatole Bousquet, marchand général du lieu qui la possède encore aujourd'hui.

Nous n'avons pu retracer le nom des premiers commissaires pour la localité de Saint-Simon qui en compte peut-être cinq, dès le départ.

Certains changements, amenés sans doute par les nouveaux commissaires, eurent lieu au niveau de la répartition des élèves dans les écoles, puisqu'en 1848, une école supplémentaire au village s'ajoute au réseau précédent, ce qui permet de consacrer aux garçons, une maison, et aux filles, une autre. Il y a donc en cette année quatre écoles dans la paroisse, dont deux au village, fréquentées chacune par environ 80 élèves et, deux autres mixtes, « une desquelles est tenue par un jeune homme bien chrétien, 70 enfants, la quatrième, par une jeune fille sous la présidence de sa mère, environ 30 élèves. Ces écoles sont florissantes sous ces maîtres, tous recommandables par leur religion et leur science. »⁴

Même si les écoles paraissent être bien tenues, par contre, l'assiduité des enfants fait défaut. Un rapport civil pour l'année scolaire de 1856 dénombre 508 enfants de 5 à 16 ans dans la municipalité dont 339 seulement vont aux écoles, ce qui donne un taux de fréquentation de 67%. La distance pourrait probablement expliquer l'absentéisme d'un bon nombre.

Au sujet de ce problème, deux requêtes sont reçues en mars 1872 à la Commission scolaire de Saint-Simon, une d'Antoine Lajoie, signée de 21 noms, la seconde d'Alexis Chapdelaine, accompagnée de 13 signatures. Elles demandent de modifier le nombre d'arrondissements dans la paroisse, d'en ajouter quatre aux quatre installés précédemment. Les commissaires Pierre Gendron, président, Alfred Brien, secrétaire et autres, rejetèrent les requêtes, mentionnant le coût trop élevé d'une telle entreprise pour les revenus de la Commission scolaire locale.⁵

Il faut aussi signaler que l'école n'est pas obligatoire et que les garçons la fréquentent moins souvent que les filles. Aux temps des grands travaux sur la ferme, les enfants sont gardés pour venir en aide à leurs parents ce qui ne permet pas aux jeunes de dépasser le minimum des connaissances usuelles.

Les commissaires et les maîtres s'entendent toutefois sur les manuels et les programmes à donner. L'ardoise remplace le papier. Le matériel scolaire manque, bien qu'apparaissent au milieu du siècle la carte géographique et les cartes sur lesquelles sont posés des problèmes d'arithmétique ou d'histoire. Le catéchisme est enseigné. Il est aussi question d'art ménager pour les filles et de rudiments agricoles pour les garçons.

Quoi qu'il en soit, la paroisse de Saint-Simon avait toujours quatre arrondissements scolaires en 1878, contrôlés par un maître et trois maîtresses et fréquentés par environ 220 enfants.⁶



École de l'arrondissement no. 8 (bas du troisième rang) construite en 1897.



École de l'arrondissement no. 3. Institutrice : Rose-Alba Jodoin. Une trentaine d'élèves y figurent.

**Liste des Livres qui seront en usage aux Écoles
de cette Municipalité.**

Le Syllabus des Écoles Chrétiennes
Le Petit Catéchisme de Québec
Le Nouveau traité des Devoirs du Chrétien envers Dieu
Le Psautier de David
Le Lectures instructives et amusantes sur diverses inventions et découvertes par F. P. B.
La Grammaire française par F.P.B.
La Géographie moderne par F. X. Toussaint
L'Histoire Sainte à l'usage des commençants
L'Exercice Orthographique avec Dictionnaire par F.P. B. (sic)
L'Arithmétique par I. A. Bouthillier
Le Traité du Calcul mental par F. E. Juneau
(L'Histoire Sainte par Drioux non obligatoire)

Saint-Simon 6 oct. 1873

Approuvé par nous

Pierre Larochelle

Président

Alfred Brien

Sec.-Trés.

Cahier des Délibérations des commissaires de Saint-Simon. Octobre 1873. Archives de la Commission scolaire Val-Monts.

La prolifération des écoles de rangs

Lors de la période antécédente, il a été question d'établir d'autres arrondissements scolaires dans la paroisse mais toujours ces demandes furent rejetées, la Commission scolaire ne trouvant pas le financement nécessaire pour la construction de nouvelles écoles. C'est donc dans ce chapitre du nouveau souffle que ces projets se réaliseront, qu'une amélioration du système d'enseignement aura lieu, malgré les difficultés que certains commissaires connaîtront.

Seulement quatre écoles étaient alors fonctionnelles au début de la période, mais des requêtes rejetées, où étaient signifiées les longues distances à parcourir pour les enfants et le mauvais état des chemins, finirent par convaincre les commissaires de la nécessité de perfectionner le réseau scolaire.

Un cinquième arrondissement est donc formé pour les rangs Saint-Édouard et Saint-Patrick et un sixième pour les rangs Saint-Georges et

Sainte-Madeleine en 1884. Les enfants de ces rangs devaient donc se rendre non plus au quatrième rang pour recevoir leur enseignement, mais chacun dans leur arrondissement respectif.

« M. le Commissaire Léon Grenon propose secondé par M. le Commissaire Michel Morin que les rangs St-Édouard et St-Patrick de la dite municipalité soient séparés de l'arrondissement No 4 pour former un nouvel arrondissement désigné comme arrondissement No 5 et qu'une maison d'École confortable y soit érigée suivant devis des travaux approuvés par le Surintendant de l'Instruction Publique, laquelle maison devra être faite et parachevée la clef à la main pour l'ouverture des classes au mois de septembre prochain 1884.

Adopté unanimement.

Proposé par M. le Commissaire Michel Morin secondé par M. le Commissaire Joseph Ledoux que la maison d'École sus mentionnée soit construite d'après le devis suivant savoir : Grandeur de la maison 20 x 22 pds, 4 solles en cèdre de 10 pcs carrés, lambourdes en cèdre de 6 pcs au petit bout et bien sain, carré pièces sur pièces sciées ou équarries au choix de l'entrepreneur, solage en pierres sèches 1½ pd hors de terre renchaussé en dehors et en dedans, plancher du bas en madriers de pruche de 1½ redouble en épinette de 1¼ pc, le plancher du haut en épinette blanche de 1½ pc, 7 pieds de hauteur entre les 2 planchers, 1 porte, 5 châssis en 2 volets de 4 grandes vitres de 14 et 16 pcs. Dans le haut 1 petit châssis de 4 petites vitres chaque pignon, 1 escalier pour aller au grenier, latté et crépi. Dans l'appartement des classes, il y aura un boisage en frêne bien sec de 3 pds de hauteur fait avec de la planche de 6 pcs de largeur; contrevents en pin de 2 volets, lambris en pruche saine bien sèche, comble à chevalets avec 1 corniche de 8 pcs sur les 4 faces, 1 tête de cheminée en brique prenant sur les sablières; couverture en planches et bardeaux de pruche bien saine blanchie à chaux ainsi que le reste de la maison. Dans l'intérieur de la maison, 1 cloison en pin blanchie avec 1 porte de communication et 1 trou cadré pour mettre le poêle. Dans l'appartement privé, 1 appui-chaise avec plinthes, 2 tables de 10 pds de longueur, 5 bancs, 1 tribune, 1 tableau, 2 rangées de crochets, 1 armoire, 1 perron de 6 x 3 pds; des latrines à double porte, 1 puits de 8 pds de profondeur et de 8 pds de diamètre formé en pierre avec au tonnage (cadre) couvercle et brimbale, l'emplacement clos en perches et piquets de cèdre, un pont sur le fossé situé devant la maison en projet de construction, lequel fossé sera boisé vis-à-vis le pont.

Agréé à l'unanimité. 7 »

Voilà comment on construisait une école de rang en cette fin du XIX^e siècle.

En juillet 1878, une nouvelle requête des gens des premier et deuxième rangs est adressée aux commissaires pour la construction d'une école dans chacun de ces rangs. Elle n'obtient malheureusement pas de succès. Il faut attendre encore onze années avant que cette réclamation soit considérée et encore un certain moment avant que des écoles soient construites. L'école entre Sainte-Rosalie et le village de Saint-Simon, dans le deuxième rang, fut érigée pour l'automne 1894, celle du bas du deuxième rang, c'est-à-dire entre le village et la limite de Saint-Hugues ouvrit ses portes deux ans plus tard.

Ainsi, cette résolution décongestionna les écoles au village. L'une d'entre elles ferma ses portes, l'école des filles, et l'école du cours modèle devint mixte à ce temps. On venait de former l'arrondissement no 7



L'école de l'arrondissement no. 5 (rang Saint-Édouard) remise à neuf en 1937, remplaçant l'ancienne devenue vétuste et non-conforme aux nouvelles règles de l'hygiène.

(haut du 2^e rang) et de transférer le no 2 (bas du 2^e rang).

En 1887, l'école du troisième rang, à Clairvaux, fut entièrement démolie et reconstruite à neuf avec logement pour les enseignants, ce qui froissa les paroissiens de cet arrondissement qui désiraient une école dans le haut et une autre dans le bas du rang. Ces aménagements ne se firent qu'en 1897, où l'on forma enfin l'arrondissement no 8 (bas du 3^e rang) et où l'on transféra le no 3 (haut du 3^e rang), faisant suivre l'école en la déménageant sur un terrain spécialement acheté pour l'occasion.

L'arrondissement no 9 pour les rangs Charlotte et Saint-Henri fut formé en 1902, espérant qu'avec une école dans ce secteur, il serait possible d'attirer plus de familles à s'établir dans ces rangs. D'ailleurs, certaines d'entre elles qui les habitaient alors, devaient envoyer leurs enfants à Saint-Liboire et c'est ainsi, pour remédier à la situation, qu'une telle initiative prit forme.

La Commission scolaire avait à trouver des argents pour financer toutes ces nouvelles maisons et leur entretien, pour payer les maîtres, les livres et le mobilier. Des octrois du gouvernement, de la part du département de l'instruction publique, étaient versés, mais ce n'était qu'une source minime de revenus. En conséquence, à plusieurs reprises les commissaires préféraient ne pas hausser les salaires des maîtres pour défrayer le coût des écoles. Longtemps le montant de leurs rémunérations demeura pratiquement le même, pendant plusieurs années, les maîtres

étant réengagés aux mêmes conditions.

En 1917, la Commission scolaire fait l'achat d'un terrain pour relocaliser l'école no 7. Une nouvelle construction est alors érigée sur le terrain de M. Joseph Girard. L'année suivante, l'école no 2 est aussi totalement refaite à neuf.



École de l'arrondissement no. 2 construite à neuf en 1918. On peut apercevoir sur la photo Fernand, Francine, Camille et Maurice Cournoyer. (Fernand Cournoyer)

Le couvent

C'est sans doute pour permettre la prolongation du cours modèle qui était donné depuis longtemps dans la paroisse et pour améliorer sa teneur que l'abbé Dion, alors curé de la localité, décide de faire allouer par la Fabrique 2 000\$ à la Commission scolaire de Saint-Simon, dans le but d'aider à la construction du couvent : 1500\$ devant servir au bâtiment, 500\$ à l'installation des religieuses qui auraient à dispenser le cours.

En 1911, les Commissaires d'école procèdent à l'achat d'un terrain (no 49-50), appartenant à Trefflé Dupré fils, près de l'église. Un constructeur, M. Adélarde Paquette de Saint-Hugues, le même qui réalisa le couvent de Sainte-Rosalie, entreprit un édifice de trois étages avec sous-sol.

La maison terminée l'été suivant, quatre religieuses de la Congrégation Saint-Joseph : S. Saint-Jean Berchmans directrice, S. Saint-Jean de la Croix, S. Saint-Eugène, S. Marie de l'Annonciation s'installent et se préparent immédiatement pour la session d'automne.⁸ À sa première année, l'école reçoit 73 filles et 65 garçons dont une dizaine de pensionnaires à qui l'on charge 6,00\$ par mois pour être hébergées.

L'école du village ferma alors ses portes. Les religieuses enseignèrent le cours modèle et académique pour ceux et celles qui désiraient obtenir un diplôme d'enseignement et elles continuèrent à dispenser le cours primaire.



Le couvent érigé en 1912 où des religieuses de la congrégation Saint-Joseph viendront donner le cours modèle et enseigner le primaire. Une dizaine de pensionnaires y résidaient durant l'année scolaire. (Photo : Valmore Laflamme)